LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢ Montréal, lundi 11 janvier 1965 / saint Théodose / 81e année, No 7 / 2 cahiers / 38 pages / La météo: Nuages variables, ... n 25

AUJOURD'HUI

CAUCUS CREDITISTE

Le Ralliement des créditistes, réuni en caucus dans la Vieille capitale en fin de semaine, a décidé de présenter des candidats dans tous les comtés de la province aux prochaines élections fédérales et accusé la pègre internationale de contrôler la caisse électorale des libéraux. *(Voir en page 21)*

FOOTBALL ET SEGREGATION

A cause de la discrimination raciale, 22 joueurs qui devaient participer à la joute d'étoiles de la ligue Américaine de football, samedi prochain, à la Nouvelle-Orléans, ont quitté cette ville du sud des Etats-Unis. Le commissaire Joe Foss s'est porté à la défense de ces joueurs et a l'intention de transférer la partie ailleurs. *(Voir en page 23)*

60,000 dockers paralysent les ports de l'est des USA

Ce conflit, inspiré par la crainte de l'automation et déclenché contre l'avis des dirigeants syndicaux, coûterait $25 millions par jour

NEW YORK. (AFP, UPI, PA) — Soixante mille dockers américains des ports de l'atlantique et du golfe du Mexique se sont mis en grève à minuit dimanche soir après avoir rejeté les dernières propositions des armateurs. Le motif principal de l'arrêt de travail semble être la crainte des dockers de voir l'automatisation provoquer une diminution du nombre d'ouvriers attachés à chaque équipe de travail. Ces équipes sont actuellement formées de 20 hommes et elles seraient diminuées à 17 hommes. On estime à $25 millions par jour la perte que subiront les armateurs et l'économie du pays durant cette grève.

L'arrêt de travail fait suite à la grève de 24 heures que les dockers avaient déclaré le 1er octobre dernier. A ce moment, le président Lyndon Johnson avait invoqué la loi Taft-Hartley pour obliger les ouvriers à retourner au travail pour une période de 80 jours pendant laquelle les négociations devaient être reprises.

Les ouvriers font grève malgré les recommandations contraires de leurs exécutifs syndicaux. Ces derniers, en effet, leur avaient conseillé d'accepter le contrat de quatre ans que leur offraient les 145 armateurs groupés en association. L'arrêt de travail était devenu certain dès vendredi dernier lorsque les dockers de New York ont rejeté les dernières propositions.

Le président Johnson agira si...

Tout semble indiquer que le président Johnson n'interviendra pas pour le moment dans le conflit. Cependant, de sources certaines, on déclare à Washington que le chef de la Maison Blanche se verra obligé d'agir s'il devient évident que la grève affecte l'économie nationale.

M. James Reynolds, secrétaire adjoint au Travail, a regagné Washington hier pour s'entretenir de la situation avec le secrétaire au Travail, M. Willard Wirtz qui, de son côté, a tenu le président Johnson au courant de l'échec des négociations.

HALIFAX. (PC) — M. Jack Campbell, président du syndicat des dockers de Halifax, a déclaré aujourd'hui que les membres de son syndicat ne déchargeraient pas les navires dirigés sur ce port canadien à la suite de la grève aux USA. Malheureusement, a-t-il dit, il semble bien que le problème va se présentar. M. Campbell a toutefois ajouté : nous sommes au beau milieu de notre période la plus active.

M. Reynolds doit revenir aujourd'hui à New York pour s'entretenir à nouveau avec M. Thomas W. Gleason, président de l'"International Longshoremen's Association" et les 28 membres de l'exécutif du syndicat.

De son côté, M. Alexander P. Chopin, chef-négociateur pour l'association des armateurs, a déclaré que pour le moment il ne demanderait pas une intervention personnelle du président Johnson mais qu'il ferait appel au Congrès pour régler le conflit. Il a ajouté qu'il ne voyait pas comment les armateurs pourraient ajouter aux offres présentées aux dockers.

Ces derniers ont en effet rejeté le contrat de quatre ans qui comprenait pour la première fois dans l'industrie un salaire annuel garanti ainsi que des améliorations dans les domaines du salaire, des pensions et des vacances.

La grande crainte des débardeurs réside dans le fait qu'un équipement portuaire plus automatisé diminuerait de 20 à 17 le nombre d'entre eux affectés à chaque quai.

Voir DOCKERS en page 2

... ceux de Québec dénoncent un "racket" chez leurs dirigeants

QUEBEC (PC) — Les débardeurs de la ville de Québec ont adopté hier une résolution interdisant à leurs dirigeants locaux d'avoir quelque genre de relations financières que ce soit avec les membres du syndicat.

La résolution avait été rédigée par la haute direction de l'Association internationale des débardeurs (CTC) et a été présentée aux membres de la section 1739 par le vice-président, M. Gérard Tremblay.

M. Tremblay a déclaré aux quelque 300 membres présents du syndicat, qui réunit 500 débardeurs, que l'association retirerait la charte du syndicat à moins que la résolution ne soit adoptée.

Par ailleurs, M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a ajouté que la Fédération et le Congrès du travail du Canada feraient de même.

Plusieurs membres ont avancé que les affaires financières du syndicat ne regardaient pas l'association internationale et que légalement elle ne pouvait pas retirer sa charte.

Mais M. Phil Cutler, de Montréal, conseiller juridique de l'association, a précisé : "Certains se sont plaints de l'existence d'un système quelque peu immoral et il serait tout à fait légal pour l'association internationale de se retirer."

Deux rackets

M. Cutler a expliqué ainsi le système en question : un débardeur ayant besoin d'argent peut vendre son prochain chèque de paye, qui serait normalement de $86 pour $75 comptant.

Le chèque étant vendu, il n'était ensuite nullement tenu compte des heures supplémentaires que pouvait faire le débardeur durant la semaine suivante. Ce qui semblait d'abord être un intérêt de $11 devenait un intérêt un peu plus élevé avec le temps supplémentaire.

Là où les dirigeants du syndicat ont été mis en cause, c'est qu'ils voyaient à ce que justement les emprunteurs accomplissent un bon nombre d'heures supplémentaires durant cette semaine.

Les billets de loterie

Selon M. Cutler, d'autres plaintes ont aussi dévoilé que certains syndiqués se sentaient obligés d'acheter des billets de loterie sur les parties de hockey et de baseball, sans quoi ils manqueraient de travail. Or, des dirigeants du syndicat seraient parmi les organisateurs de la loterie et exerceraient des représailles contre ceux qui ne se procurent pas de billets, en voyant à ce qu'ils n'aient pas de travail.

Rien de tel à Montréal

MM. Paul Asselin et Adrien Lemoine, respectivement président et secrétaire de la succursale 375 de l'AID, à Montréal, ont déclaré qu'une telle situation n'existait pas ici. "Nous avons même refusé à plusieurs membres de leur échanger leurs chèques de vacances", a dit M. Lemoine.

M. Asselin a déclaré pour sa part que "cette tempête dans un verre d'eau" allait bientôt prendre fin, car il s'agit, selon lui, d'une lutte entre deux dirigeants syndicaux de Québec. Il n'a toutefois pas dévoilé les noms de ces deux personnes.

Quatre morts dans une avalanche

HOPE, C.-B. (PC) — Le versant d'une montagne sans nom de 4,000 pieds s'est affaissé samedi près de Hope, en Colombie-Britannique, entrainant dans la mort quatre personnes, détruisant deux camions et une automobile.

Des volontaires, fouillant les débris à la hâte, ont trouvé les corps de deux hommes dans ce qui restait des camions, hier.

Ces chercheurs, qui appartiennent à des groupes locaux, ont travaillé sous la menace constante de nouveaux éboulis qui auraient pu s'empiler sur la véritable montagne qui a recouvert la route trans-provinciale de Hope à Princeton, à 10 milles à l'est de Hope et à 100 milles à l'est de Vancouver.

L'éboulis — affaissement de la moitié d'une montagne — s'est produit sur une largeur d'un demi-mille, samedi matin, dans une vallée, pour remonter sur l'autre flanc sur une longueur de 1,000 pieds, après avoir fait disparaitre un petit lac, et ensuite retomber au fond de la vallée, où les deux camions ont été écrasés. Les débris ont été découverts à 150

Voir AVALANCHE en page 2

Peu d'espoir de sauver les 14 mineurs serbes

BELGRADE. (AFP) — Tout espoir est pratiquement perdu de sauver les emmurés des mines d'Ibar, petit centre charbonnier de Serbie méridionale.

Une épaisse fumée se dégage en effet de l'étroit boyau où, selon un communiqué officiel, 14 hommes se trouvent depuis hier soir par 5,200 pieds de fond.

L'exiguité des lieux où s'est produit l'accident, la violence de la déflagration et l'incendie qui a suivi l'explosion d'un compresseur, déclarent les responsables, ne laissent subsister que peu d'espoir de retrouver des rescapés.

La progression des sauveteurs est considérablement gênée par le rideau asphyxiant de fumée. Depuis la nuit dernière, ils n'ont pu avancer que de 18 à 20 pieds dans le boyau obstrué, dont la longueur n'excède pas 100 pieds.

Une montagne s'effondre en Colombie-Britannique

Des agents de la Gendarmerie royale, aidés d'employés de la voirie, transportent vers une ambulance le corps de M. Thomas Starchuk, ramené par hélicoptère du lieu de l'avalanche qui a fait quatre victimes, près de Hope, en Colombie-Britannique. Les recherches se poursuivent en vue de retrouver les corps de deux autres personnes.

Les grèves compromettent l'accord signé à Saigon

SAIGON, (AFP, Reuter, PA) — Des étudiants criant des slogans antigouvernementaux ont envahi les rues de Hué, au Vietnam central, aujourd'hui, alors que débutait une grève générale de 48 heures.

On enregistre d'ailleurs des mouvements de grève qui touchent les marchés, les transports, les services publics, les écoles et les facultés, depuis ce matin, dans les principales villes du centre. En plus de Hué, on relève des grèves à Quang Tri, Danag et Nhatrang. Ces grèves succèdent aux manifestations qui se sont déroulées jusqu'à hier au Centre-Vietnam, et ont eu un caractère antigouvernemental prononcé. Cette fois-ci encore, l'agitation semble surtout dirigée contre la politique gouvernementale et la présence à la tête du gouvernement de M. Tran Van Huong.

Il semble que le mouvement de grève, qui gagne de l'ampleur, soit en train de s'étendre à travers les provinces en bordure du Laos et du Nord-Vietnam. L'ordre de grève, lancé hier soir, est suivi dans 5 provinces.

Cette nouvelle grève est la troisième à éclater à Hué en deux semaines. Hué, ancienne capitale impériale de l'Annam, a été le point de départ de la campagne bouddhiste qui renversa le gouvernement du président Diem, en 1963.

Ces troubles s'étendant à travers le pays risquent de compromettre, estime-t-on, l'accord qui vient d'être signé à Saigon entre chefs militaires et civils, aux termes duquel le gouvernement civil est chargé d'organiser l'Assemblée nationale. Toutefois, le haut conseil national n'est pas rétabli dans ses fonctions, et le pouvoir législatif a été confié au chef de l'Etat.

Cet accord constitue une étape prometteuse dans la voie de la création d'un gouvernement vietnamien stable et efficace, a déclaré à Saigon un porte-parole américain. Ce dernier a rappelé que l'établissement d'un tel gouvernement était essentiel pour l'utilisation efficace de l'assistance américaine.

L'accord signé samedi par le

Voir GREVES en p. 2

Débat au Sénat sur la situation au Vietnam

WASHINGTON. (AFP)—L'ouverture prochaine d'un débat général devant le Sénat américain sur la situation au Vietnam paraît de plus en plus probable à la suite de la décision d'un groupe de 30 membres de cette assemblée de commencer dès aujourd'hui l'examen détaillé du problème.

Le sénateur démocrate de Georgie, Richard Russell, président de la commission des forces armées du sénat, a convoqué le directeur du bureau central de renseignements — CIA — M. John McCone, pour être entendu par un groupe composé de 17 membres de sa commission et de 13 autres appartenant à une sous-commission chargée de distribuer les fonds de la défense des Etats-Unis.

Le secrétaire à la Défense Robert McNamara, le général Earle Wheeler, président du comité d'état-major interarmes, et plusieurs autres personnalités militaires seront également

Voir DEBAT en p. 2

Pearson demande aux Américains de comprendre ce qui se passe au Canada

WASHINGTON (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, vient de publier une préface aux entretiens qu'il aura ici vendredi avec le président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson ; cette préface est en réalité un article sur le "bon voisinage".

M. Pearson y étudie les relations "à peu près uniques" qui existent entre les deux pays, insistant surtout sur la nécessité de poursuivre la coopération continentale dans le domaine des questions économiques.

Cet article paraît dans le "Foreign Affairs Quarterly", publication du conseil des relations étrangères. Ce périodique publie régulièrement des articles écrits par des personnalités internationales.

L'ordre du jour de la rencontre Pearson-Johnson, qui n'aura aucun caractère officiel, ne portera sur aucun problème urgent, à moins qu'il ne se produise un incident dans les négociations actuellement en cours, comme celle de la production automobile ou celle de l'accord aérien; ces négociations vont bientôt se terminer.

Il est probable que les deux hommes vont plutôt jeter un coup d'oeil sur les questions internationales, depuis les Nations unies jusqu'à l'OTAN, le différend sino-soviétique, les problèmes d'Extrême-Orient ou l'Afrique.

Les relations entre les deux pays

L'article de M. Pearson porte sur certains aspects des relations canado-américaines, dont une mention du fait que le Canada se plaint régulièrement de ce que les Etats-Unis ignorent souvent l'existence de leur voisin du nord.

Il commence en rappelant une observation attribuée à l'ancien ambassadeur américain à Ottawa, M. Livingston Merchant, à l'effet que le Canada est plus important pour les Etats-Unis que n'importe quel autre pays.

"Cela surprendra l'Américain moyen qui pense au Canada quand il y pense — comme un pays de neige, de blé, de Northern Dancer, le cheval de course, de camps de tourisme et d'une population mécontente de langue française", dit M. Pearson.

"Les Américains feraient bien de penser un peu plus souvent et plus sérieusement à leurs relations avec ce pays qui se développe si rapidement et qui se situe entre leur propre pays et l'Union soviétique, relations qui comportent la coopération non seulement sur le continent, mais dans le monde entier".

En ce moment, les développements qui surviennent au Canada, qu'ils soient domestiques ou internationaux, peuvent avoir un certain effet sur le fardeau de responsabilités que portent les Etats-Unis. Une coopération étroite est nécessaire entre les deux pays, dans un monde qui change continuellement.

Existence d'une réelle interdépendance

"Notre interdépendance peut ne pas être égale pour les deux pays, mais elle existe et les Américains doivent s'en rendre compte. Cela signifie qu'ils doivent comprendre ce qui se passe au Canada", écrit M. Pearson.

Les Américains sont surpris de voir que le Canada a un problème "national", avec ses différends bi-culturels actuels.

"La surprise provoque souvent l'exagération des faits. On a l'impression, dans certains milieux, que les divisions entre les deux groupes ethniques qui ont fondé notre pays ... nuisent à l'avenir du Canada comme nation; que le Québec est à la veille de se séparer du reste du Canada, avec colère et avec violence. Tout cela est loin de la vérité, mais ça fait de la bonne matière à lire."

M. Pearson ajoute que les Américains ont montré une attention plus grande envers le Canada, ces dernières années, mais qu'il peut encore y avoir une amélioration dans ce domaine. Le fait que beaucoup d'Américains ne connaissent pas le Canada "même un peu ... nous blesse; c'est même un facteur d'irritation dans nos relations avec les Etats-Unis, que cette tendance des Américains à prendre le Canada pour acquis".

WASHINGTON. (PC) — Le premier ministre Pearson va conférer avec le président Johnson vendredi au ranch de ce dernier au Texas, et non à la Maison Blanche tel qu'antérieurement annoncé. C'est de Washington que parvient cette nouvelle aujourd'hui.

Il se peut que M. Pearson invite M. Johnson à faire une visite officielle à Ottawa, maintenant qu'il a été élu, mais on ne croit pas que le président puisse se rendre dans la capitale canadienne en 1965.

M. Johnson a déjà prévu des voyages dans des pays où sa visite est plus nécessaire qu'au Canada. Il doit d'abord aller dans plusieurs capitales européennes, et Moscou sera peut-être compris dans son itinéraire, selon l'accueil que l'on réservera à l'invitation que M. Johnson a faite aux nouveaux dirigeants soviétiques. L'Amérique latine, dont le Mexique, obtiendra également une certaine priorité.

Le taux de la hausse de production doublera d'ici 1970

par Marcel Gingras

OTTAWA. — "Le rythme de l'augmentation de la production globale d'ici 1970 sera presque le double de ce qu'il a été au cours des sept dernières années, et l'accroissement du revenu personnel moyen sera encore plus prononcé".

Voilà ce que prévoit aujourd'hui le Conseil économique du Canada dans son premier rapport annuel, qu'il qualifie de "vue synthétique" sur l'économie, et encore de vue très prudente.

Cent fois dans ce rapport, un volume de 223 pages, le Conseil se défend d'être prophète et déclare que les mesures qu'il propose ne sont pas en elles-mêmes une garantie de succès.

Les résultats prévus, peut-on lire, dépendront dans une large mesure de la tournure des événements, dont plusieurs échappent en grande partie à l'influence du Canada, — la guerre, par exemple, ou encore de nouvelles politiques commerciales de nos clients du marché international.

A cause de cela, dit encore le Conseil économique, il faudra continuellement réexaminer et réévaluer la situation.

Ces restrictions faites, notons que le Conseil prévoit que de

Voir PRODUCTION en page 2

Envolées, les économies de toute leur vie

Un couple de St-Joachim-de Tourelle, en Gaspésie, s'est fait voler toutes ses économies accumulées depuis vingt ans, soit la somme de $3,500, samedi soir, à sa résidence.

M. et Mme Arthur St-Laurent, âgés respectivement de 64 et 69 ans, propriétaires d'une épicerie, travaillaient à leur cinéma lorsque le vol à été commis.

Les voleurs auraient pénétré par effraction dans la résidence des St-Laurent en brisant un carreau de la cave. Les malandrins seraient originaires de St-Joachim-de-Tourelle.

Il est fort possible qu'ils soient arrêtés d'ici quelques heures car la police a relevé des empreintes digitales sur les lieux du crime.

Dief ne sait rien du caucus des conservateurs québécois

Pour lui, ce sera un jour comme un autre; il n'a pas l'intention de démissionner

par Jean Sisto

M. John Diefenbaker n'a aucunement l'intention de démissionner : à ses yeux les rumeurs qui peuvent courir à cet effet ne sont que spéculations sans fondement. "A chaque fois, a-t-il dit, que les nouvelles se font rares sur la colline parlementaire on s'empresse de reparler de ma démission !" Quant au caucus des députés conservateurs du Québec, qui doit se tenir jeudi prochain à Montréal sous la présidence de M. Léon Balcer, le chef conservateur n'en sait rien et, semble-t-il, n'en veut rien savoir.

M. Diefenbaker était de passage hier soir à Montréal. Revenant de Tobago avec sa femme, et en route pour Ottawa, il a donné une conférence de presse à l'aéroport de Dorval en prenant soin de dire qu'au cours de ses 17 jours de vacances "il n'avait eu aucune communication avec le monde politique canadien".

Des élections cette année ?

Le gouvernement libéral de M. Lester Pearson déclenchera-t-il des élections générales dès cette année ? Selon M. Diefenbaker la chose se peut si le gouvernement donne suite à une recommandation du ministre des Finances qui suggère une réduction des impôts.

"Cette recommandation de M. Gordon, a-t-il dit, si elle est suivie, est le présage d'élections générales dès cette année. Je crois d'ailleurs que plusieurs membres du parti ministériel accueilleraient de bon coeur ces élections ... Elles leur permettraient d'échapper à des enquêtes approfondies sur plusieurs aspects de l'administration libérale, particulièrement au ministère de l'Immigration."

M. Diefenbaker a fortement nié ensuite que le retard des travaux parlementaires ait été causé par l'obstruction des conservateurs.

"L'Opposition, a-t-il affirmé, a le droit le plus strict de s'informer, de se renseigner pleinement sur les mesures proposées par le gouvernement. Ce dernier brandit l'excuse de l'obstruction pour masquer son manque de préparation : en fait le premier ministre n'était pas prêt à présenter ses projets de loi devant le Parlement".

Jeudi est un jour comme les autres

M. Diefenbaker, réaffirmant que durant ses vacances il ne s'était pas occupé de politique, a semblé complètement ignorer le caucus que les députés conservateurs québecois doivent tenir à Montréal cette semaine. "Pourquoi rencontrerais-je, a-t-il dit mi-figue mi-raisin, M. Balcer avant jeudi ? Jeudi est un jour comme les autres ..."

Le chef conservateur a fait remarquer que son attitude en Chambre à propos du drapeau lui avait été "dictée par le caucus du parti" et que, de toute façon, chaque député était entièrement libre de voter comme bon lui semblait sur cette question. On sait que M. Balcer, non seulement a voté en faveur de l'unifolié, mais a même réclamé le règlement de clôture contre son propre parti.

Interrogé sur certains rapports voulant que le leader du

Voir DIEF en p. 2

photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

"Première nouvelle que j'en ai"

M. Diefenbaker a affirmé hier soir qu'il ne savait rien du caucus que les députés québécois de son parti doivent tenir jeudi à Montréal. Même après la lecture de la manchette de LA PRESSE de samedi, jeudi prochain est un jour "comme les autres" pour le chef conservateur. Par ailleurs, lorsqu'un journaliste a sorti un unifolié de sa poche, M. Diefenbaker a pris l'affaire en riant, demandant si c'était là la dernière version "made in Japan" !

Annonces classées / 28 à 36
Bandes dessinées / 17
Décès, Naissances, etc. / 37
Editorial / 4
Finance / 26 et 27
Horoscope / 18
Loisirs et récréations / 15
Mots croisés / 31
Radio et Télévision / 8
Sciences / 17
Spectacles et Concerts / 16
Sports / 22 à 25
Tribunaux / 19
Vie féminine / 10, 12, 14
Vie mondaine / 11 et 13
Votre médecin / 20

/U DE
/ASHINGTON

Au Vietnam une seule issue, la défaite

par M. P. Dean
exclusif à LA PRESSE

"Nous n'avons pas de solution pour le Vietnam", me disait un des hommes de Johnson. "Nous ne sommes pas convaincus que nous allons gagner. Nous savons que nous pourrions très bien perdre la guerre. Mais nous ne pouvons pas chercher une solution pacifique. Pour nous, c'est l'impasse complète dans le sens le plus tragique."

Cet homme haut placé était complètement réaliste. Il connaissait la question du Vietnam à fond et disait des choses que les Américains d'habitude n'avouent pas. Ses propos expliquaient parfaitement le dilemme de Washington : "Nous ne nous battons pas dans une nouvelle guerre. Notre guerre est simplement la suite de la guerre dans laquelle les Français tentèrent de conserver leur empire indochinois. Nous ne nous considérons pas comme colonialistes. Mais il est très facile à la propagande communiste de nous présenter comme colonialistes. Nous sommes des Blancs, après tout, comme les Français."

"La propagande est peut-être la clef du problème. Les apparences, souvent, sont plus importantes que la réalité. Par exemple, M. Dulles avait déclaré qu'il fallait laisser les Asiatiques se battre pour l'Asie. Les communistes disent que cela signifie que l'Amérique veut forcer les Asiatiques à se battre entre eux afin qu'ils ne puissent pas s'unir et menacer l'hégémonie américaine."

"C'est idiot de penser que l'Asie peut vraiment menacer l'Amérique, n'est-ce pas ?" me disait l'homme de Johnson. Mais les communistes peuvent toujours citer le discours d'un quelconque sénateur américain prédisant la domination du monde par les Asiatiques si l'Amérique perdait le Vietnam. Les Vietnamiens sont des Asiatiques. La domination du monde par l'Asie n'est pas une idée qui leur déplait.

"Nous leur disons tous les jours dans les programmes diffusés par la Voix de l'Amérique que le communisme les privera de leur liberté. Quelle rigolade !

La paix, même si elle est communiste ?

"Ils n'ont pas de liberté. Ils n'en ont jamais eue. Même s'ils en avaient ou savaient ce que le mot veut dire, croiraient-ils vraiment que nous sommes leurs défenseurs, quand les forces gouvernementales avec leurs conseillers américains détruisent complètement les villages dans lesquels on a signalé la présence d'une patrouille vietcong. On ne tue jamais ou presque jamais ces Vietcongs, mais on tue toujours les fermiers."

"Même s'ils ne sont pas communistes, ces pauvres gens veulent la paix à tout prix, fut-ce au prix d'une victoire communiste, peut-être. Pourquoi pas ? Au moins la tuerie se terminerait et ils ne seraient certes pas plus misérables qu'ils le sont maintenant. Le neutralisme doit leur paraître comme la terre promise."

J'ai demandé à cet homme de Johnson pourquoi Washington ne tentait pas de corriger toutes ces erreurs qu'il voyait si clairement.

"Comment ? Dites-moi comment ?" répliqua-t-il. "Par où commencer ? Nous ne pouvons pas soudainement cesser d'être des blancs et devenir des jaunes. Nous avons entraîné l'armée vietnamienne à se battre comme l'armée américaine, avec des barrages d'artillerie et des bombardements massifs. Nous ne leur avons pas appris à se battre comme des guérilleros, ou comme les fantassins d'une armée pauvre. L'armée vietnamienne a les habitudes d'une armée qui peut gaspiller ses munitions. Tant que ça continue, les fermiers innocents y passeront. Ça fait l'affaire du Vietcong. Pour battre les guérilleros, il faudrait faire un effort massif d'infanterie. Il nous faudrait sûrement donner le bon exemple et envoyer un million de fantassins américains."

"C'est manquer complètement de réalisme de croire que le Congrès ou le peuple américain accepteront l'envoi en Asie d'une grande armée américaine."

Trop tard pour changer le régime

"D'ailleurs qui nous garantirait qu'une grande armée américaine, au point où nous en sommes, ne deviendrait pas l'objet de la haine du Vietnamien moyen ?"

"Après tout, notre armée protégerait un régime qui n'est pas populaire, le régime des grands propriétaires fonciers. Le paysan vietnamien ne veut pas souffrir pour défendre la propriété du propriétaire foncier. Changer le régime ? Maintenant ? Il est bien trop tard. Les grands propriétaires, la classe des commerçants riches et leurs fils ou frères officiers, voilà nos partisans au Vietnam. Si nous nous tournons contre eux, nous aurons un gouvernement neutraliste le lendemain."

Je lui ai demandé ce qu'il prédisait pour l'avenir. "Je ne sais pas" répondit l'homme de Johnson. "On ne peut espérer l'arrivée d'un vrai chef vietnamien qui soit en même temps populaire et pro-américain. Donc, la seule perspective est la détérioration continue de la situation."

"Nous n'osons pas nous retirer, et nous n'avons rien à gagner en restant au Vietnam. Mais c'est moins difficile de ne pas changer de politique. Après tout, notre départ mènerait à la domination communiste et nous nous consolons en nous disant que retarder la domination communiste, même d'un mois, c'est autant de gagné."

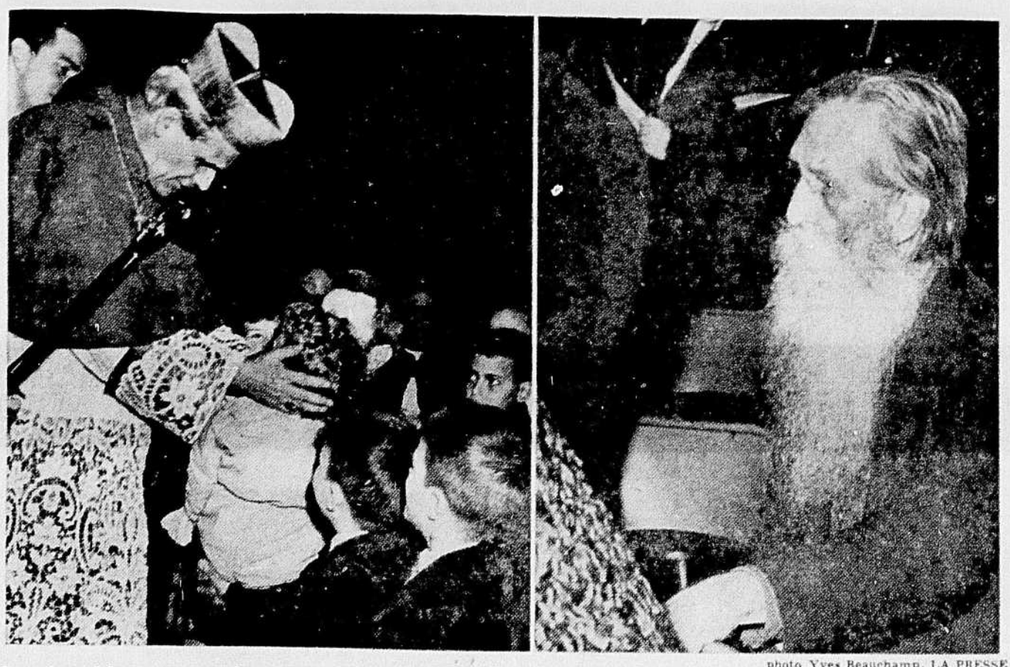

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Du bambin au patriarche

Le cardinal Paul-Emile Léger a présidé hier après-midi une fête de la famile organisée à l'Oratoire Saint-Joseph par le Centre catéchétique diocésain. L'archevêque de Montréal a célébré la messe et s'est longuement attardé auprès des jeunes enfants qui se pressaient nombreux autour de lui, joyeux et fort impressionnés. Des tous jeunes enfants aux plus dignes patriarches, plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette fête de la famille.

Les hôtels du Québec seront classifiés

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS. (C. B.) — L'hôtellerie, l'une des principales structures économiques de la province, aura sa propre législation au cours de l'année. C'est le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche qui l'a annoncé lors d'une assemblée politique, tenue à Sainte-Agathe-des-Monts, en faveur de Me Denis Hardy, candidat libéral du 18 janvier dans Terrebonne.

M. Gérard Cournoyer a révélé que son ministère était à mettre la dernière main à cette législation, la première depuis que le service de l'hôtellerie est intégré dans le ministère du Tourisme. Avant la création de ce dernier ministère, l'hôtellerie était rattaché au ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le ministère du Tourisme a plusieurs projets pour l'année en cours. Parmi ceux-ci, le ministre Cournoyer a annoncé les nominations prochaines d'un directeur général de l'hôtellerie et de deux adjoints, l'un pour la région de Montréal, l'autre pour celle de Québec. Ces directeurs seront choisis en fonction de l'expérience des candidats dans l'hôtellerie.

Mais le projet qui a semblé davantage retenir l'attention de l'assistance est celui visant à classifier l'industrie hôtelière du Québec. "Cette classification, a dit le ministre, sera à peu près ce qu'est le Guide Michelin, en France." On déterminera une liste d'établissements hôteliers en rapport avec leurs services, la qualité de ces services et la catégorie de leur clientèle. M. Cournoyer a déclaré qu'il ne souffrira aucune influence de qui que ce soit dans la préparation de cette classification.

Relativement aux dispositions de la loi de la vente des liqueurs, le dimanche, le successeur de M. Lionel Bertrand a émis l'opinion qu'un amendement était toujours possible. "Une loi aussi difficile d'application mérite d'être retouchée, a-t-il dit en soulignant que le gouvernement était ouvert à toute suggestion pouvant l'améliorer.

Cette loi qui stipule la nécessité d'un repas pour celui qui veut consommer des liqueurs alcooliques, le dimanche, a fait l'objet de plusieurs critiques des hôteliers des Laurentides par le passé. Comme question de fait, très peu l'observent si l'on en juge par le nombre d'infractions rapportées en cour de justice de Saint-Jérôme.

déclare-t-il que "toute variation prononcée avant 1970 pourrait entraver la réalisation des grands objectifs économiques énoncés dans l'exposé".

Si tout va bien cependant, les calculs effectués prévoient "la possibilité d'un excédent de recettes sur les dépenses (en termes de comptabilité nationale) de plus de deux milliards de dollars pour 1970. Du total, plus de 800 millions de dollars seraient le montant net accumulé en vertu du régime universel de retraite présentement à l'étude.

Le progrès fera des victimes

Tout en insistant beaucoup sur la nécessité urgente d'une amélioration rapide dans le domaine de la politique du marché du travail. Le Conseil économique prévoit des victimes de cette amélioration.

La perspective de croissance économique ne signifie pas automatiquement une bonne nouvelle pour tous les organismes, toutes les institutions ou tous les particuliers, doit-il confesser.

Le progrès fait des victimes: le charbon et le maréchal-ferrant, les fabricants de locomotives à vapeur et les chauffeurs de locomotives Diesel et certains métiers sont remplacés par des machines et certaines marchines par d'autres plus perfectionnées.

Quiconque refuse cela refuse le progrès. Devant les transformations inévitables, le Conseil économique déconseille aux gouvernements d'appuyer financièrement "des industries en déclin et dont l'efficacité est relativement peu élevée".

Dans le même esprit, le conseil met les employeurs en garde contre la tentation de chercher protection derrière des restrictions commerciales ou des pratiques restrictives qui peuvent restreindre le commerce".

"Les syndicats ouvriers, ajoute le Conseil économique, sont portés à faire de fortes pressions pour qu'on s'en tienne aux anciennes règles de travail".

"Il est évident que si de telles attitudes défensives et négatives prévalent, les changements et l'expansion économiques seront restreints".

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

crédit social Robert Thompson lance un nouveau parti conservateur, M. Diefenbaker a affirmé que son parti ne se "commettrait" jamais avec M. Thompson, "un porte-parole de l'extrémisme qui soutenait le sénateur Barry Goldwater dans sa campagne présidentielle".

M. Diefenbaker a affirmé que les tiers partis avaient fait preuve, au cours de la session, d'une "servilité" sans borne envers le premier ministre Pearson. "J'espère, a-t-il dit en parlant des prises de position de ces partis qui ont exigé que le gouvernement libéral nettoie sa maison s'il désirait toujours leur appui, j'espère qu'au cours de la prochaine session ces partis voteront selon le projet de loi qui sera présenté seulement. Et non de peur que le gouvernement ne tombe !"

Au Québec, un problème économique

Les profonds "ressentiments" du Québec à l'heure actuelle sont dus à un "problème économique", a dit M. Diefenbaker persuadé que le Québec le suivra au cours d'une prochaine campagne électorale. Il a cité comme exemple le sort peu enviable réservé aux agriculteurs du Québec et de l'Est en général.

"Le gouvernement, a-t-il dit, a suscité la pire période de désunion et de suspicion entre les provinces dans l'histoire du Canada".

Ce Québec, M. Diefenbaker s'est dit assuré qu'il saura le rallier derrière l'étendard conservateur, comme ce fut le cas en 1958, advenant des élections.

AVALANCHE

SUITE DE LA PAGE 1

pieds de l'endroit où la route passait auparavant.

Des témoins ont déclaré que la véritable "petite montagne" de débris ne pouvait aucunement être décrite.

M. P. A. Gaglardi, ministre de la Voirie depuis dix ans, a déclaré que cet éboulis dépassait tout ce qu'il avait déjà vu. Il le compara à l'éboulis de Frank en 1903 près de la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ; 66 personnes avaient alors trouvé la mort.

15,000,000 de verges cubes de débris

Des fonctionnaires du ministère de la Voirie ont déclaré que la vallée avait été comblée par 15,000,000 de verges cubes de roc, de boue et de neige. En certains endroits, l'éboulis a eu une profondeur variant entre 300 et 600 pieds, et une largeur allant de trois-quarts de mille à un mille et demi.

M. Bill White, coordonnateur de la défense civile à Hope, a identifié le premier corps retiré des débris; il s'agit de M. Vance Beck, de Penticton, C.-B.; qui voyageait avec un compagnon et une fillette dans une décapotable portée disparue. Le corps se trouvait dans la cabine d'un camion chargé de foin et dont la toiture avait été détruite, sous quatre pieds de terre et de boue.

D'autres débris furent trouvés à trois milles de l'endroit où l'éboulis s'est produit.

Les communications étaient très difficiles entre les chercheurs, qui travaillaient aux deux extrémités de l'éboulis.

Projet d'université à l'Expo

Une Université internationale de la Paix, qui pourrait être construite sur le terrain de l'Expo 67, tel est un des projets proposés pour commémorer le centenaire de la confédération, en 1967, qui a été soumis aux membres de Fédération canadienne des parents-maitres et autres organisateurs d'activités scolaires et parascolaires.

Cette fédération se propose de réunir un fonds de $100,000 pour la réalisation de ses projets du centenaire.

Dans une liste déjà établie, les 3,800 membres de la fédération, à travers le Canada, doivent choisir par lettres, d'ici quelques semaines, trois projets parmi lesquels figure celui de l'université internationale. Il leur est loisible d'en suggérer d'autres.

Un syndicat de l'Hydro fait appel à R. Lévesque

Des démarches seront entreprises auprès du ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque pour éviter qu'une grève ne paralyse la compagnie de pouvoir du Bas St-Laurent (Hydro-Québec).

Cet ultime recours a été décidé par le Syndicat des services publics (employés manuels) de la région du Bas St-Laurent (CSN).

La décision a été communiquée hier par le président de l'organisme, M. Aurèle Landry, conséquence de l'échec des deux dernières séances de conciliation, les 7 et 8 janvier. Le conciliateur a ajourné les rencontres sine die.

Les négociations avaient commencé fin juillet. On a demandé la conciliation en septembre. Il y a eu six réunions avant que l'assemblée générale refuse les propositions de la compagnie et prenne un vote de grève majoritaire à 95 pour cent. Les membres du comité exécutif ont toute liberté de fixer la date de la grève.

Dans son communiqué, le Syndicat souligne que le conflit porte essentiellement sur des clauses de principe, les questions monétaires n'ayant pas encore été discutées. Le Syndicat veut obtenir des "recours efficaces" concernant les décisions de la compagnie sur les conditions de travail et l'application des droits d'ancienneté.

"Il est certain que les démarches auprès du ministre, de dire M. Guy Beaudoin, conseiller technique à la Fédération canadienne des employés des services publics (CSN), prennent une importance déterminante dans la poursuite des négociations."

A la demande du comité exécutif du Syndicat des services publics (employés manuels) de la région du Bas St-Laurent, l'intervention sera faite auprès de M. Lévesque par des représentants de la Fédération canadienne des employés des services publics et des dirigeants supérieurs de la Confédération des Syndicats Nationaux.

La crise monétaire et le plan de stabilisation

Une regrettable interversion de paragraphes, dans l'analyse de Michel van Schendel, "La guerre du franc et du dollar", parue dans ce journal, numéro du samedi 9 janvier, page 5, a rendu incompréhensible une large partie de l'article, notamment le passage concernant le plan français de stabilisation économique et les raisons pour lesquelles de nouvelles mesures monétaires devaient en consolider le succès.

Après avoir mentionné certaines raisons d'ordre technique qui nécessitent aujourd'hui le relèvement du taux de conversion du dollar en or, l'article devait se lire ainsi :

"...Mais ce motif ne fait au fond que renvoyer à des considérations plus impérieuses. Car la question est de savoir pourquoi il faut maintenir et même augmenter la couverture-or, pourquoi l'économie française exige une protection accrue contre le royaume international du dollar.

"L'indéniable succès du Plan Giscard d'Estaing de stabilisation économique confirme que le moment semble bien choisi pour agir. Cependant, le refus de prendre des mesures monétaires aurait risqué de compromettre les effets de ce plan sur la relance économique.

"Les Français sont en effet parvenus à stabiliser leurs prix (les prix de gros et même les prix de détail). Ils ont ainsi amorti, en 1964, une stagnation relative de la production et consolidé une situation qui leur a permis de réduire le déficit de leur balance commerciale. Cependant, l'année 1964 a marqué une nouvelle emprise des grandes sociétés américaines sur certains secteurs clés de l'économie française. (...) Le plan de stabilisation ne servirait si, par le renforcement du franc et son alignement progressif sur l'or, les autorités monétaires françaises ne neutralisaient pas les importantes fluctuations et les tendances inflationnistes que colporte le dollar, que même il amplifie par le canal des placements spéculatifs à l'étranger."

Collision entre deux trains en Ohio : 5 tués

WOOSTER, Ohio, (UPI, PA) Deux trains de marchandises, l'un appartenant à la société "Baltimore and Ohio" et l'autre à la compagnie "Erie-Lackawanna", sont entrés en collision de plein front, aujourd'hui, à un passage à niveau à Sterling, en Ohio. Cinq personnes, membres de l'équipe des trains, ont été brûlées vives.

Selon la police, on a retrouvé les corps de 4 cheminots dans les locomotives diesel des 2 trains. Les réservoirs d'huile des locomotives ont fait explosion, ce qui a déclenché un incendie.

GREVES

SUITE DE LA PAGE 1

chef de l'Etat, M. Pham Khac Suu, le premier ministre, M. Tran Van Huong, et le commandant en chef des forces armées, le général Nguyen Khanh, stipule cinq conditions :

1. les militaires, notamment le général Khanh, réaffirment leur déclaration de fin août;
2. ils remettent le pouvoir aux autorités civiles;
3. le chef de l'Etat possède tous les pouvoirs législatifs jusqu'à la convocation d'un congrès national que le gouvernement prend la responsabilité de réunir d'urgence;
4. toutes les personnes assignées à résidence depuis le 20 octobre sont libérées, à l'exception des hauts conseillers dont la libération est du ressort du gouvernement;
5. afin de stabiliser la vie de la nation, le pouvoir entend nouer des contacts avec tous les éléments patriotes pour réaliser l'unité nationale en vue de la lutte contre les communistes.

La crise n'est pas terminée

Les observateurs estiment cependant que cet accord ne résoud pas la crise politique et ne constitue en fait qu'un premier pas vers sa solution. Il faudra en effet attendre que toutes les conditions de l'accord aient été réalisées, sans que d'autres s'y ajoutent, pour parler de dénouement véritable de la crise.

La situation militaire s'aggrave

Entre temps, la situation continue de s'aggraver sur le plan militaire. Une forte recrudescence de l'activité du Vietcong a été constatée depuis quelques jours aux environs de Saigon et 20 gouvernementaux ont été tués ou ont disparu, au cours d'une attaque des communistes contre un poste gouvernemental, hier matin, au sud-ouest de Saigon.

Quatre bataillons de marine, totalisant 2,500 hommes, ont commencé d'être transportés en hélicoptère vers la région de Binh Gia, où l'engagement continue.

DEBAT

SUITE DE LA PAGE 1

convoqués par ce groupe. Ces auditions font suite à celles auxquelles le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déjà participé devant les commissions des Affaires étrangères du sénat et de la chambre et qui doivent se poursuivre dans quelques jours.

L'initiative du sénateur Russell, qui a souvent critiqué la politique du gouvernement au Vietnam, constitue une première manifestation symptomatique du malaise croissant qui règne au Capitole devant la situation militaire et politique des Etats-Unis au Vietnam.

On veut sortir de l'impasse actuelle

Un récent sondage a indiqué que la majorité des sénateurs américains étaient favorables, à des degrés divers, à la poursuite de la politique actuelle. Mais des voix influentes se font entendre régulièrement au sein de la haute assemblée pour tenter de sortir de l'impasse actuelle dans laquelle on semble s'enfoncer un peu plus chaque jour.

Dans ses déclarations, le secrétaire d'Etat Rusk affirme périodiquement que les Etats-Unis retireront leurs forces du Vietnam lorsque Hanoi et Pékin "laisseront leurs voisins tranquilles". Dans son message sur l'état de l'union, lundi dernier, le président Johnson a affirmé que la paix dans cette partie du monde ne reviendra que lorsque les agresseurs auront laissé en paix leurs voisins.

L'administration, cependant, est opposée à une extension de la guerre au Nord-Vietnam, tout en reconnaissant que quelque chose doit être fait — sans en spécifier la nature — pour mettre fin aux infiltrations communistes venues du Nord-Vietnam.

Les attaques dirigées contre les pistes d'infiltration ne semblent pas avoir effrité la capacité du Vietcong qui, au cours des derniers jours, a visiblement adopté une nouvelle tactique de combats rangés plutôt que d'opérations de guérillas et dans le voisinage immédiat de Saigon.

Les porte-paroles de l'administration s'efforcent de faire appel au calme par opposition à l'aventure dans un sens ou dans l'autre. Car, si en effet le gouvernement américain est opposé à l'élargissement de la guerre, il est aussi adversaire d'un retrait pur et simple qui donnerait raison aux agresseurs.

Ces problèmes discutés dans le secret des auditions à huis clos des commissions du sénat pourraient cependant être un jour ou l'autre soumis à un débat général devant cette chambre, afin de guider ou conseiller l'administration pour sortir du dilemme dans lequel elle se trouve.

PRODUCTION

SUITE DE LA PAGE 1

1963 à 1970, soit en sept ans, il aura fallu créer au Canada un million et demi de nouveaux emplois, soit un nombre égal à celui des emplois créés au cours des 14 années qui ont précédé 1963.

Un surplus de deux milliards

L'emploi augmentant, le taux annuel d'accroissement de la production réelle globale devrait être de 5.5 p.c., ce qui équivaudrait à un accroissement de près de 50 p.c. de la production réelle et de plus de 20 p.c. du revenu réel par habitant pour l'ensemble de la période 1963-1970.

A ce rythme, il y a grand danger d'inflation ; aussi le conseil déclare-t-il qu'il faudra arriver à contenir la hausse des prix et des coûts beaucoup plus qu'il ne fut possible de le faire de 1946 à 1953, alors qu'un certain nombre de facteurs spéciaux, rattachés à la situation exceptionnelle de l'offre et de la demande du début de l'après-guerre, et de l'époque du conflit coréen, ont provoqué des hausses particulièrement prononcées des prix et des coûts de 1946 à 1948 et en 1950-51.

"Nous reconnaissons, dit le conseil, qu'il s'agit d'un objectif qui pourra devenir extrêmement difficile à atteindre dans une situation d'emploi élevé et de croissance vigoureuse".

Dans son exposé, le conseil n'exclut pas la possibilité de variations cycliques, phénomène bien connu au Canada, aussi

DOCKERS

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré le temps supplémentaire effectué hier par les dockers, de nombreux navires ne pourront prendre la mer tandis que plusieurs autres, dont le paquebot "United States" devront accoster par leurs propres moyens.

Des dizaines de cargos ont préféré quitter les ports avec des chargements incomplets hier de crainte de ne pouvoir prendre le large aujourd'hui.

Avant de quitter New York pour Washington, hier, le secrétaire adjoint au Travail, M. Reynolds, a déclaré qu'il ne fallait pas se faire d'illusion, les armateurs ne changeraient rien à leurs dernières propositions.

Lors du vote de vendredi à New York, les propositions ont été rejetées par 8,722 voix contre 7,957. Le syndicat compte 24,000 membres dans cette ville.

Une grève de 34 jours avait paralysé les ports américains de décembre 62 à janvier 63. Cet arrêt de travail avait coûté près d'un milliard de dollars à l'économie américaine.

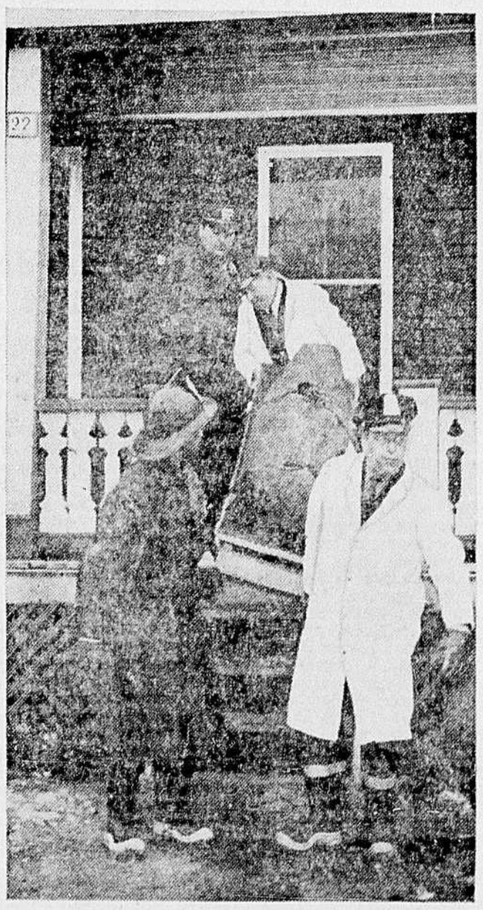

Victime d'un incendie

Une femme impotente a perdu la vie ce matin dans l'incendie de la demeure de son gendre, à Ville St-Pierre. La victime est Mme Jean Charbonneau, âgée de 52 ans, du 22 de la 7e Avenue. Les pompiers ont vite maîtrisé le feu qui s'était déclaré dans un mur, vers 9 h. ce matin.

La météo

Minimum cette nuit : 10
Maximum demain : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Région de Montréal ; Pontiac-Témiscamingue, Abitibi, Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie ; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles :** Nuages variables, neige légère éparse aujourd'hui et demain. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 10 et 25 ; Témiscamingue, 10 sous zéro et 15 au-dessus ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 15 sous zéro et 5 au-dessus ; Sainte-Agathe, 5 sous zéro et 15 au-dessus ; Sherbrooke, zéro et 20 ; La Tuque, 10 sous zéro et 10 au-dessus ; Québec, zéro et 15 ; Chicoutimi et Baie-Comeau, 20 sous zéro et 5 au-dessus ; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, zéro et 10 ; Sept-Iles, 20 sous zéro et zéro.

Région d'Ottawa : Généralement nuageux, neige légère éparse aujourd'hui et demain. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 5 et 25.

Le docteur Gilbert Croteau, D.C., président de la faculté des chiropraticiens du Québec. La faculté collabore avec le gouvernement de Québec pour statué le règlement de la grande science en offrant des renseignements complétant les exigences de la population souffrante.

Nervosité, mal de tête, engourdissements, bronches, asthme, digestion, foie, mal de dos, rhumatisme, hémorroïdes, sommeil, etc.

Une clinique avec tous les instruments y compris les Rayons X.

Bureau : 4725, rue St-Denis, Montréal — Tél. : 844-2494

TEL. 334-9510
OUVERT
de 9 h. A.M.
à 9 h. P.M.

Jardins Marlborough Gardens

UN VRAI PARADIS RESIDENTIEL

Pour une classe choisie. Dans un site enchanteur dans la paroisse de Notre-Dame du Bel Amour, tout près du pont de Cartierville.

6800 ouest, boul. Gouin — MONTREAL

MAINTENANT... *bas prix inclus*

1. Air climatisé central
2. Tapis mur à mur
3. Electricité
4. Grandes draperies à toutes les fenêtres
5. Piscine chauffée sur le toit
6. Antennes pour les canaux de télévision
7. Cuisines avec commodités électriques G.E.
8. Thermostat individuel dans chaque chambre
9. Intercom particulier à plusieurs lignes
10. Salle de jeu moderne
11. Magasins et services à l'intérieur de l'édifice
12. Préposé au stationnement des automobiles
13. Service de portier 24 heures par jour
14. Service de location d'autos à des prix spéciaux

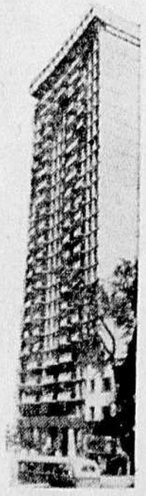

Cantlie House

1110 ouest, rue Sherbrooke et Peel
Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedi et dimanche jusqu'à 6 h. p.m.
Locations et direction

Waldorf Corporation 845-3241

VOILA !
GRANDE VENTE
de janvier
TAPIS BROADLOOM
3 PIÈCES 'mur à mur'
POUR SEULEMENT $129
INSTALLATION COMPLETE
avec feutre. Jusqu'à 300 pieds carrés

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE AVEC ECHANTILLONS SANS OBLIGATION AUCUN COMPTANT

FACILITES DE PAIEMENT

Pour aussi peu que $1.50 par semaine

Premier paiement en mai '65

GRATIS
BALAYEUSE BISSEL
authentique ou nettoyeur pour tapis
AVEC VOTRE ACHAT

Nous vendons ce que nous annonçons. Vente et service

APPELEZ 731-7736
24 HEURES PAR JOUR
BELAIR CARPET CORP.
5676 rue PARE, Montréal

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 11 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 7

Ile Jésus: Laporte juge les référendums inutiles

L'année 1965 sera celle du "regroupement municipal" dans la province de Québec. Les rapports Blier et Sylvestre seront remis vendredi.

par Jean Sisto

M. Pierre Laporte

L'année 1965 sera celle des affaires municipales dans la province de Québec et, dans l'esprit de M. Pierre Laporte, celle du "regroupement municipal", des annexions si l'on préfère. Les résultats des référendums décrétés dans six municipalités de l'île Jésus, dans un but notoirement anti-annexioniste, n'auront guère d'influence sur la politique du ministère si ces résultats venaient, d'aventure, à l'encontre des recommandations de la Commission Sylvestre.

Invité samedi soir comme conférencier au banquet marquant le cinquantenaire de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce, section Mont-Royal, le ministre en a profité pour aborder son thème favori, celui du regroupement municipal. Il a annoncé que les rapports de la commission Blier, sur les problèmes de l'île de Montréal, et de la commission Sylvestre, sur les problèmes de l'île Jésus, lui seront remis vendredi matin.

Dans les deux cas, a dit M. Laporte, ces rapports sont unanimes.

Référendums pourquoi ? Pour prouver quoi ?

Le ministre des Affaires municipales n'a pas révélé si ces recommandations favorisaient le regroupement municipal. Mais il a fortement insisté sur leur unanimité.

Cependant, le 23 janvier, les citoyens de six municipalités seront appelés à se prononcer sur les "annexions".

"Pour prouver quoi ? Pour atteindre quel but ? s'est demandé M. Laporte. Va-t-on croire que le jugement de ces citoyens, chauffés à blanc pendant trois semaines contre le regroupement, que ce jugement certes légal mais très passionné va prévaloir sur le jugement de trois commissaires qui, dans le calme, la sérénité, ont étudié pendant un an la question ? D'autant plus que la commission Sylvestre est unanime dans ses recommandations et que Me C.-M. Dorion représentait, je présume, les antiannexionistes : il m'avait été désigné par les tenants de ces vues !"

Une tâche difficile

M. Laporte a affirmé que le gouvernement s'était attelé à une tâche difficile en la matière et "qu'il n'hésiterait pas à prendre ses responsabilités au nom du bien commun".

1965, année des affaires municipales

M. Laporte a fait remarquer que l'année avait débuté dans son ministère par un congrès de deux jours, au lac Beauport, qui réunissait avec lui les principaux fonctionnaires. Il ressortit de ces "assises" que la tâche No 1 en 1965 était le regroupement municipal.

Dans le courant de la semaine, le ministre attend deux autres rapports : celui de la Commission sur l'urbanisme et celui de la Commission Lemay. Le premier doit suggérer les grandes lignes d'une future loi provinciale de l'urbanisme dont la province a "un extrême besoin". "L'Etat, a dit M. Laporte, devra un jour se substituer aux autorités locales qui refusent ou négligent de faire face à ces problèmes".

Une banque provinciale ?

Le rapport de la Commission Lemay, présidée par Me Henri-Paul Lemay, sera peut-être la première étape vers la création d'une banque provinciale de financement municipal. La commission a été instituée pour en déterminer la possibilité et l'opportunité, "pour savoir si le Québec mettait à la disposition des municipalités toutes les sources de crédit nécessaires à financer à bon compte leurs projets". Enfin, M. Laporte a reçu copie du rapport de l'économiste Henri Mhun dont les services avaient été retenus par trois municipalités de la rive sud. St-Lambert, Lemoyne et Greenfield Park lui avaient demandé d'étudier les avantages ou les désavantages de leur fusion.

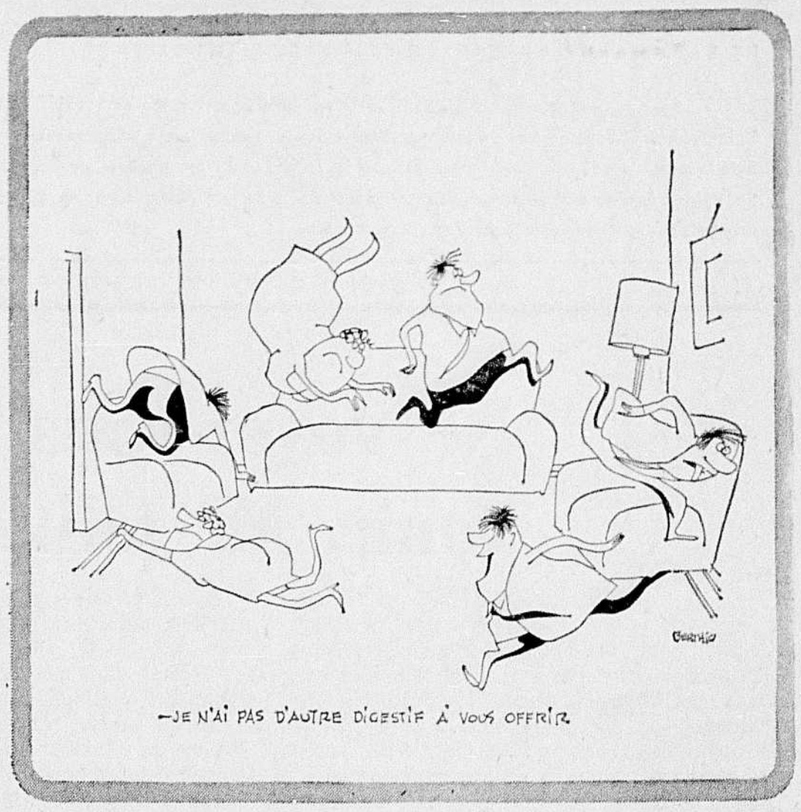

Le comité exécutif met au point le feuilleton de la réunion du conseil

Le comité exécutif met au point, aujourd'hui, le feuilleton de l'assemblée du conseil municipal dont l'ouverture est maintenant fixée à jeudi soir.

Le comité a retardé de deux jours l'ouverture de cette assemblée parce qu'il ne disposait pas encore de tous les rapports concernant certains articles du feuilleton projeté.

Les commissaires ont déjà décidé de recommander au conseil d'approuver un crédit de $6,000,000 qui servira à défrayer une partie de la quote-part de la ville de la route transcanadienne dans ses propres limites, plus précisément pour défrayer la quote-part de la ville dans le cas d'expropriations requises pour le tronçon Décarie.

Cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt no 3029 au montant de $20,000,000 adopté par le conseil au cours de son assemblée du 29 septembre.

D'autre part, le conseil sera invité à approuver une dépense de $2,100,000 relativement à la construction de l'égout tributaire Greene-Sainte-Emilie. Il s'agit de travaux qui ont pour but de remédier à une insuffisance des canalisations d'égouts dans une zone de Montréal située entre la rue de Courcelle et la rue Atwater, puis de drainer 140 acres de Westmount, pour soulager d'autant les collecteurs de Concordia.

Un contrat sera vraisemblablement adjugé à Spino Construction Co. Limited, 1205 ouest, rue de Louvain, le plus bas de trois soumissionnaires, au prix de $1,599,932. Les dépenses incidentes atteindront $500,068.

Les travaux projetés permettront de drainer environ 300 acres de Montréal, en plus de 140 acres de Westmount, des territoires qui sont dans le bassin du collecteur "Rivière-Saint-Pierre".

Les eaux usées transitées par ce tributaire seront éventuellement acheminées vers l'usine d'épuration projetée pour traiter toutes les eaux vannes du versant sud-ouest de l'île.

Parmi les autres rapports qui seront soumis à l'approbation du conseil, il y en aura un destiné à permettre au Protestant School Commissionners of the City of Montreal de construire et d'occuper une école dans le quadrilatère de forme irrégulière borné par les rues Victor-Doré et Charles-Gill et les avenues de Poutrincourt et Alfred-Laliberté.

Air Canada aura un kiosque à l'Expo

Air Canada a annoncé, aujourd'hui, sa décision de participer à l'Exposition universelle de Montréal, en 1967. Son président, M. Gordon McGregor, a précisé qu'Air Canada a retenu un lot de 22,000 pieds carrés, sur l'île Sainte-Hélène, pour la construction d'un pavillon.

Air Canada est le 15e exposant privé à s'inscrire officiellement à l'Expo 67. Au moins 30 autres sociétés ou associations industrielles en feront autant "sous peu", a annoncé M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo, en se félicitant de la décision d'Air Canada.

Deux coordonnateurs auront la responsabilité de la réalisation du projet d'Air Canada:

Voir AIR CANADA en page 6

Photo LA PRESSE

Négociateurs à l'oeuvre

Vingt-quatre négociateurs se réunissent régulièrement pour tenter de mettre un terme à la grève qui se prolonge depuis le 5 décembre à la Régie des Alcools. Les principaux porte-parole des deux groupes sont, de gauche à droite : MM. Fernand Pepin, directeur des relations industrielles de la RAQ, Paul-F. Renault, procureur de la RAQ, Gilles Desmarais, conciliateur du ministère du Travail, Réal Chalifour et René Chartrand, respectivement présidents des syndicats des "ouvriers" et des "fonctionnaires", Pierre Vadboncour et Rolland Pépin, conseillers juridiques des syndicats.

FAITS divers

Trois jeunes délinquants évadés causent un accident

La Sûreté provinciale a fait savoir hier qu'elle recherchait touojurs deux des quatre délinquants qui se sont enfuis samedi du centre de réhabilitation Le Berthelet à Rivière-des-Prairies.

Dès samedi soir, deux des fugitifs ont été capturés lorsqu'une automobile volée par trois d'entre eux, à Longueuil est entrée en collision avec un autre véhicule à Sainte-Madeleine, 35 milles à l'est de la métropole.

Le troisième qui aurait été coupé au visage, a réussi à fuir dans les bois environnants.

Les quatre délinquants étaient tous âgés de moins de 18 ans. La police n'a pas dévoilé leurs noms.

* * *

Mésaventures d'un policier-épicier

DESCHENES. (PC) — Le chef de police de Deschênes, non loin de Hull, a été éveillé, à 3 h. 30 hier matin, par un appel téléphonique, le prévenant que des individus louches rôdaient autour d'une épicerie.

M. Larry Dubeau, qui est en fait le seul policier de la municipalité . . . et lui-même propriétaire d'une épicerie, s'est vite rendu à l'endroit indiqué et s'est bien rendu compte qu'on avait forcé une porte. Il se cacha tout près et attendit durant deux heures au cas où le malfaiteur reviendrait.

Personne ne vint et il se dirigait vers sa maison lorsqu'il s'est aperçu qu'on s'était introduit dans sa propre épicerie et qu'on avait volé pour $250 de marchandises diverses !

Hôtel rasé par les flammes, à Brownsburg

BROWNSBURG (C.B.) — Un incendie a complètement détruit un hôtel de trois étages, hier matin, à Brownsburg, municipalité sise à quelque trois milles à l'ouest de Lachute. Le feu, qui a apparemment pris naissance dans la chaufferie, s'est répandu en quelques minutes à travers la vieille construction de bois. A l'exception du personnel, il n'y avait personne à l'intérieur au moment de l'incendie.

L'alerte a été sonnée peu après 5 h. 30 hier matin. Devant l'ampleur de l'incendie, le chef de police de Brownsburg Fernand Bisson a fait appel aux pompiers volontaires de Lachute. Ces derniers, sous la direction du chef Don McCullough, sont demeurés sur les lieux une partie de la journée. Tard hier soir, des pom-

Voir FAITS DIVERS en page 6

A la RAQ: il reste trois points à régler

Les négociations entre le Syndicat des employés et la Régie des Alcools du Québec progressent et il ne reste plus que trois points importants à régler : promotion, garantie d'emploi et salaires. Il ne pourrait, a dit le président du syndicat, que le travail puisse reprendre bientôt mais "si la Régie, comme l'un des membres de la direction l'a dit à des piqueteurs, veut nous avoir par la faim, qu'elle prenne garde : nous l'aurons par la soif !"

Plus de 800 membres du syndicat s'étaient donné rendez-vous, hier après-midi, à l'auditorium du Plateau, pour entendre leurs dirigeants faire le point des négociations. La situation en un clin d'oeil : l'optimisme règne, un "travail considérable de défrichement" a déjà été fait et les négociations doivent se poursuivre ce matin sur les trois derniers points importants en litige.

Salaires et durée de la convention

M. René Chartrand, président du syndicat, et M. Pierre Vadboncoeur, négociateur en chef, ont tous deux voulu nier les allégations d'un journal qui, dans un commentaire, prétendait que les deux parties s'affrontaient sur la durée de la convention : M. Vadboncoeur a longuement relevé l'erreur, qu'il a qualifiée d'ignorance impardonnable, et il a affirmé que le syndicat ne s'opposait absolument pas à une convention de travail de trois ans.

M. Chartrand a cependant fait remarquer que le syndicat demanderait peut-être une augmentation de salaire supérieure à $25 : "En réclamant un contrat de trois ans, a-t-il dit, la Régie pense à l'Exposition mondiale de 1967 . . . Nous aussi nous y pensons !" Ces salaires — qui n'ont pas encore été négociés — ne sont pas le point principal du litige, selon M. Vadboncoeur qui s'est montré d'ailleurs moins optimiste sur la question : peut-être obtiendront-ils un peu moins que $25 d'augmentation par semaine...

Compétence et sécurité d'emploi

M. Vadboncoeur s'est longuement étendu sur la sécurité de l'emploi qu'il considère la clause essentielle de toute convention collective et sur la "compétence professionnelle" où le syndicat est prêt à collaborer avec les autorités de la Régie.

Dans son rapport, M. Vadboncoeur a noté que les problèmes de l'automation, du rappel des employés, des transferts et de la représentation syndicale avaient été réglés.

On s'est également entendu sur la clause dite "d'évaluation des tâches" : un comité de quatre membres, deux du syndicat deux de la partie patronale, sera créé pour en déterminer les normes qui seront appliquées dans la convention collective suivante.

Voir RAQ en page 6

Me Vadboncoeur: La PP semble peu se soucier des 800 débits clandestins

Me Pierre Vadboncoeur s'est dit étonné, hier, que la Sûreté provinciale semble si peu se préoccuper de la présence de 800 débits clandestins dans la province, comme l'a prétendu un groupe d'hôteliers et de cabaretiers.

"Le directeur Brunet, a-t-il dit, n'a pas l'air de faire du zèle ni de s'inquiéter de la contrebande qui s'opère à partir de l'Ontario ! Il est beau de courir après les séparatistes, de les rmatraquer quelquefois, mais la contrebande de l'alcool et les débits clandestins sont-ils en train de s'institutionnaliser dans la province ? Je pose la question . . . "

10 morts sur les routes

Le pire accident de la circulation au Québec, au cours de la fin de semaine par ailleurs peu meurtrière, à comparer avec certaines autres, a coûté la vie à deux personnes, près de Saint-Nicolas. L'auto de M. et Mme Jules Blais a été heurtée en plein flanc par un lourd camion, sur la route no 9. Un autre couple s'est noyé lorsque la voiture dans laquelle il voyageait a plongé dans un cours d'eau.

Au total, la route a fait dix victimes, dont voici les noms :

Gerald Held, 6 ans, de St-Mathias, tué par une auto, sur la route no 21, près de la maison de ses parents.

M. et Mme Jules Blais, âgés de 50 et 54 ans, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, tués sur la route no 9, dans la collision de leur auto avec un camion, près de Saint-Nicolas, à une douzaine de milles de Québec, samedi après-midi.

M. et Mme Joseph Bertrand, âgés de 51 et 50 ans, de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, morts noyés dans la baie de Saint-André-d'Argenteuil, vers 4 h. hier après-midi, lorsque la glace a cédé sous le poids de leur automobile.

M. Charles Lapointe, 33 ans, de Rouyn, tué samedi matin quand son auto s'est écrasée sur un pilier de ciment, près de Kirkland Lake.

Mlle Rita Perreault, 50 ans, du 6585 avenue du Parc, tuée par une auto, hier matin, à l'angle des rues Beaubien et Saint-Denis.

M. Germain Lusignan, 47 ans, Route rurale no 1, à Pincourt, mort dans une collision sur-

Voir MORTS en page 6

Huis clos complet au colloque sur les taudis

Des représentants fédéraux, provinciaux et municipaux passent la journée à discuter du problème de la rénovation urbaine et de la démolition des taudis à Montréal.

Ce colloque convoqué par les autorités provinciales et municipales s'est déroulé dans la salle des conférences du gouvernement, au 360 rue McGill. Il est une conséquence directe de la lettre publiée par 14 curés du secteur sud-ouest de la ville, dans la semaine du jour de l'An.

La rencontre a commencé à 10 heures et s'est déroulée à huis clos. Cependant on devait tenir une conférence de presse en fin d'après-midi pour donner le résultat des pourparlers. Outre les représentants des Affaires municipales dont le ministre Pierre Laporte et ceux du comité exécutif de Montréal dont MM. Drapeau et Saulnier, plusieurs membres du conseil municipal, dont M. Henri Pit Lessard, Bruno Lépine et un au-

Voir COLLOQUE en page 6

La FTQ réclame une politique rationnelle du logement

Le premier vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Jean Gérin-Lajoie, a qualifié la situation du logement dans les taudis de "viol quotidien de la dignité humaine."

M. Gérin-Lajoie, qui est aussi représentant des Métallurgistes unis d'Amérique (CTC), a déclaré que l'appel "émouvant lancé par plusieurs curés de Montréal en faveur d'une politique concrète de rénovation urbaine doit nous rappeler que la charité, publique ou privée, ne masquera jamais les injustices d'une société trop indifférente et d'une économie trop désordonnée". Il a félicité les curés de leur prise de position "claire, audacieuse et nécessaire".

En marge du symposium sur l'élimination des taudis, qui s'est tenu aujourd'hui à Montréal et qui a réuni des représentants du gouvernement provincial, de la ville de Montréal et de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Gérin-Lajoie a dit souhaiter que les décisions prises à cette oc-

Voir FTQ en page 6

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico

SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

PRÊTS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE au taux le plus bas!

6½%

POUR ACHETER • CONSTRUIRE • REFINANCER UNE PROPRIÉTÉ

Montréal et banlieue • Aucune commission • Service rapide

Consultez le gérant, que vous soyez client ou non.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

66 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8 h.

OPTOMETRISTES

Examen de la vue — Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D.

Simpson MONTRÉAL

VI. 2-3241, local 676 — Au septième

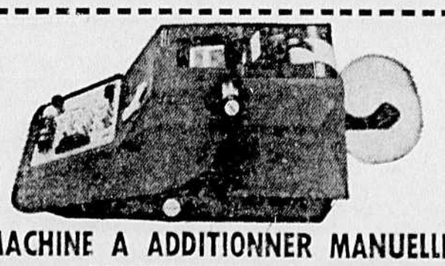

MACHINE A ADDITIONNER MANUELLE

OLIVETTI PRIMA 20

Dispositif de contrôle tout nouveau ! La PRIMA 20 est une machine complète par elle-même. Elle additionne, soustrait, multiplie (par répétition), donne la balance au crédit et le sous-total. D'une capacité de 9,999,999.99.

Aussi modèle électrique QUANTA 20 REG. $215.00 — SPECIAL PILON

Rég. $124.50 SPECIAL PILON $98

$170.50

aux 4 LIBRAIRIES Pilon

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

STATIONERS INC.

Jour Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

845-7251

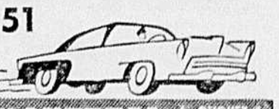

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Le chic masculin commence par une chemise

VRAIMENT PROPRE

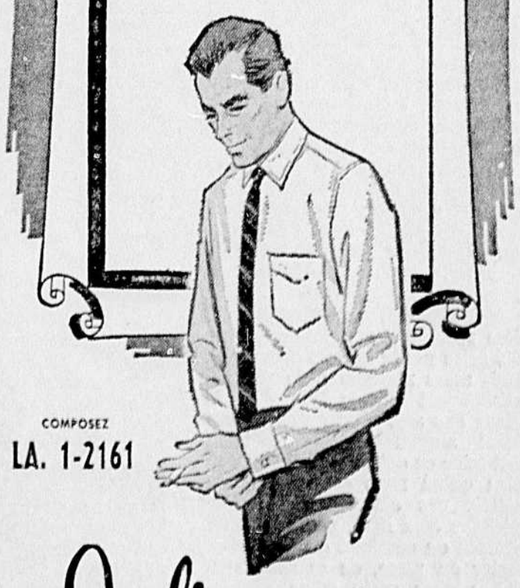

COMPOSEZ LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE au CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

piers volontaires de Brownsburg étaient de faction pour empêcher toute reprise des flammes.

Un membre des Baronets est blessé

Un des membres du célèbre trio "Les Baronets", René Angélis, a subi de légères blessures hier lorsque son auto a heurté un arbre en bordure du boulevard Gouin, à Rivière-des-Prairies.

L'accident est survenu lorsque René a voulu éviter une collision avec un autre véhicule. Un des membres du quatuor des "Classels" et l'amie de René Angélis ont également subi de légères blessures aux genoux. Ils ont été traités tous trois à l'hôpital Maisonneuve et ils ont pu réintégrer leur domicile quelques heures plus tard.

Les bandits de Noranda : des "talents locaux"

NORANDA, (PC) — La police de Noranda a fait savoir que, selon elle, les auteurs du vol de plus de $35,000 commis vendredi par trois hommes masqués à la succursale de la Banque canadienne Impériale de Commerce étaient des "talents locaux".

Un officier de police a d'ailleurs remarqué que le travail avait été bien fait. Les voleurs ont rapporté un faux accident à l'extérieur de la municipalité juste avant de faire irruption dans la banque.

Sachant que les policiers étaient occupés ailleurs par leurs bons soins, les voleurs ont pu commettre leur méfait sans embarras. Il y avait cinq clients dans la succursale lorsqu'ils sont entrés et deux autres sont apparus par la suite.

Les hommes, tous armés, portaient des bas de nylon sur la tête. Ils ont vidé cinq tiroirs-caisses et ont pris la fuite dans une automobile.

La police de cette municipalité située à 400 milles au nord de Montréal a fait savoir qu'elle s'attendait à une arrestation rapide.

Garçon de table trouvé à demi-mort sur le pavé

Un garçon de table, M. Bernard Alarie, du 3561 de la rue Hutchison, a été trouvé inconscient, dans la nuit de samedi à dimanche, gisant sur le pavé, à l'intersection des rues Prince-Arthur et Ste-Famille.

Il a été transporté à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, souffrant de fractures du crâne, du nez et de multiples contusions.

Hold-up dans une station-service

Deux individus, l'un armé d'un revolver, l'autre d'un couteau, ont perpétré un vol, à 1 h. 30, samedi matin, à la station-service André Tessier, au 155 ouest, boul. Crémazie.

Les bandits se sont présentés à M. Louis Galant, un employé qui se trouvait seul sur les lieux, lui ont ordonné de se coucher par terre, pendant qu'ils se servaient dans la caisse enregistreuse.

Les deux voleurs ont pris la fuite, apparemment en automobile, emportant tout, y compris la menue monnaie. Le montant de ce vol serait de $596.28.

Cambriolages dans 10 établissements

Des cambrioleurs sont entrés dans l'édifice situé au no 1195, boulevard St-Laurent, et une fois sur place, ont pillé cinq étaux de bouchers, raflant des victuailles, de la viande et 27 bouteilles d'alcool, le tout d'une valeur encore indéterminée.

Au chapitre des provisions des effractions ont été commises à la Italian Grocery, 800, rue St-Roch, où $1,000 de bière et de cigarettes ont été raflées ; à la Modern Provision, 2251 ouest, rue St-Jacques, où une forte quantité de bière et de cigarettes ont également été volées ; et au Canell's Meat Market, 2449, rue Centre, où 50 caisses de bière, de la viande et des billets de banque pour un montant élevé ont été enlevées.

Des inconnus ont fait voler en éclats la glace de la montre de la South African Diamond, de M. Sam Bloom, montre faisant partie du restaurant Miss Montreal, 8255, de Bougainville, et ont raflé pour $4,000 de bijoux et de pierreries.

Six boîtes de perruques et des bijoux d'une valeur de $3,350 ont été cambriolés chez M. Joseph Szasz, 3225, rue Linton, app. 2; chez Mme Irène Lavoie, 7965, rue Marquette, on a fait main basse sur $2,075 de bijoux et fourrures ; après s'être glissé par un soupirail de l'avant dans le Studio G.-H. Enr., 4281 ouest, rue Notre-Dame, des malfaiteurs ont volé $1,000 d'appareils photographiques.

Dans l'étude Ouellette, Cadotte et Lauzier, 400 Est, rue Sherbrooke des mécréants ont volé $1,400 d'équipement de bureau.

Enfin dans le bureau de poste logé à l'intérieur du restaurant Hermine Lunch Bar, 414 Ouest, rue Lagauchetière, des inconnus sont entrés en passant d'abord dans un établissement voisin situé au no 416 et en pratiquant un trou dans le mur de briques mitoyen. Une fois sur place, ils ont volé $2,000 de timbres-postes.

Sauvé par deux policiers qui l'ont tiré de l'eau

Un citoyen de Valleyfield a failli se noyer, samedi matin, et doit probablement la vie à deux agents de la Sûreté provinciale qui l'ont tiré de l'eau !

M. Florian Théorêt, 54 ans, du 309 avenue du Lac, se rendait en automobile à sa cabane de pêche, sur la rivière gelée de Saint-François. Mais, comme il arrive souvent, la glace a cédé sous le poids du véhicule: M. Théorêt s'est réfugié sur le toit et a crié à l'aide. Au moment où la police est arrivée, la voiture menaçait sérieusement de couler à pic.

Toit d'un immeuble ravagé par un incendie

Les pompiers ont mis près d'une heure à maîtriser, samedi matin, un incendie qui a ravagé le toit de l'immeuble Volcano, 8635 boul. Saint-Laurent. Un court-circuit serait à l'origine des flammes.

Le chef du district Gérard Védrine a déclaré que l'incendie avait débuté, vers 9 h., dans l'entre-toit arrière de l'immeuble commercial et que le vent, qui soufflait assez violemment à ce moment-là, a communiqué le feu à tout le toit. L'intérieur n'a cependant pas été touché.

Vol de $18 sur la personne d'un chauffeur de taxi

Un chauffeur de taxi, M. Jean-Vianney Maillot, 36 ans, dont le domicile est situé au 880 boul. Taschereau, à Jacques-Cartier, a été victime d'un vol, dans la nuit de samedi, à Montréal.

Abordé par un suspect alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture, à l'angle des rues Beaubien et Papineau, il fut invité par ce dernier à le précéder dans une ruelle voisine.

L'inconnu lui a alors demandé l'argent qu'il portait sur lui. M. Maillot n'a fait aucune difficulté et lui a remis $18, à la suite de quoi le voleur a pris les jambes à son cou.

Arrestation d'un présumé chauffard

Le lieutenant Rolland Lachance, du poste 18, a effectué l'arrestation, vers 7 h. hier matin, d'un homme d'environ 30 ans, qui aurait pris la fuite, à minuit dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir heurté à mort une quinquagénaire.

L'accident était survenu à l'angle des rues St-Denis et Beaubien. La victime, Mme Rita Perreault, 50 ans, du 6585, avenue du Parc, avait été heurtée alors qu'elle tentait de traverser la rue d'est en ouest.

Elle est morte dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital Jean-Talon.

Le présumé chauffard doit comparaître cette semaine à l'enquête du coroner de Me Trahan.

Les vols de la fin de semaine

M. Noel Horton, président de la R & R Shipping, de Saint-Jean, Terre-Neuve, s'est fait voler sa serviette qui contenait $5,000 et des papiers personnels, dans sa chambre d'hôtel, boul. Dorchester, samedi soir.

Mme Pauline Pussick, du 2145 rue Mackay, s'est fait voler un manteau et une cape de fourrure évalués à $1,500, tard samedi soir, pendant qu'elle téléphonait.

M. Gabriel Casara, décorateur dont le domicile est situé au 6965 rue St-Hubert, a signalé le vol d'un coffre d'outils et de draperies qui se trouvaient dans son auto en stationnement à l'angle des rues Napoléon et St-Hubert.

Michel Eccles, du 815 rue Canning, à l'emploi de l'épicerie Hulin, 2000 rue St-Antoine, s'est fait voler $21 par deux suspects de couleur qui l'avaient abordé, samedi soir, alors qu'il revenait d'une maison où il avait livré une commande.

M. Jacques Boucher, chauffeur de taxi de Ville Lemoyne, en plus de se faire voler les $10 qu'il avait sur lui, samedi soir, s'est fait proprement jeter hors de son véhicule par le suspect qu'il avait fait monter, à Ste-Julie de Verchères. Ce dernier a pris la fuite et l'on n'a pas encore retracé le taxi.

Un suspect armé a commis un vol à main armée de $10, samedi soir, au Ben's Snack Bar, au 4736 rue Ste-Emilie, dans le quartier St-Henri. Sa victime : M. Joseph Benoît, le propriétaire.

Une auto lamponne cinq véhicules

Le conducteur d'une voiture a été grièvement blessé, à minuit 35 la nuit dernière, lorsque sa voiture, dont il avait perdu la maîtrise tamponna quatre automobiles et un camion en stationnement avant de s'immobiliser.

L'accident est survenu à l'angle des rues Lajeunesse et Legendre, dans le nord de la Métropole.

Le blessé est M. Raymond Prévost, du 9843 rue Meritt. Il a été hospitalisé à Jean-Talon. Il souffre de fractures multiples. Une jeune fille qui l'accompagnait a aussi été traitée à cet hôpital. Il s'agit de Liselle Lapierre, même adresse.

Cambrioleur arrêté à son retour sur les lieux du crime

Deux cambrioleurs doivent maintenant maudire leur inconscience ou leur inexpérience. L'un d'eux a été arrêté peu de temps après le vol avec effraction qu'ils ont commis, tard samedi soir, au 5130 rue Rivard, tandis que la police compte bien trouver l'autre bientôt.

Après leur cambriolage, qui s'est déroulé sans anicroche, le duo a décidé de prendre du répit et de déposer le fruit du vol dans la ruelle située à l'arrière de la maison cambriolée, quitte à le reprendre plus tard.

Mais, plus tard, la police était à l'affût. L'un des voleurs a été capturé avant de "toucher" son dû tandis que l'autre fuyait à toutes jambes.

Capture de Roland Poirier, recherché pour meurtre

La police de Montréal a capturé le deuxième des frères Poirier, Roland, tenu criminellement responsable par un jury du coroner de la mort de l'ex-danseuse Margot Turner. Sur sa piste depuis deux mois, les détectives ont appréhendé Roland Poirier, qui n'a pas offert de résistance, dans un appartement de la rue Rachel faisant face au parc Lafontaine, en compagnie d'une jeune femme dans la trentaine.

Roland Poirier, 31 ans, sera traduit en cour sous une accusation de meurtre qualifié. Jacques Poirier, également accusé de meurtre qualifié, attend son procès dans les cellules : il avait été arrêté quelques semaines après la mort brutale de Margot Turner, le 14 août, assassinée à coups de barre de fer sur la tête. Roland sera en outre interrogé par la Sûreté provinciale au sujet de deux vols à main armée, commis presque en même temps, il y a quelques semaines, dans deux banques de la paroisse Sainte-Julienne.

Il n'offre aucune résistance

C'est une escouade du bureau central des enquêtes criminelles, sous la direction du lieutenant-détective Marc Brodeur, qui a cerné, dans la nuit du vendredi à samedi, la maison de rapport située à l'angle des rues Rachel et Garnier.

La police savait que Roland Poirier y avait loué sous un faux nom un appartement qu'il habitait depuis deux ou trois semaines. Le lieutenant Brodeur, accompagné du sergent-détective Ellis Leblanc, s'est présenté au logis . . . et a frappé à la porte. Il a fallu cependant un assez long palabre pour faire comprendre à Poirier que la maison était cernée et qu'il n'avait aucune chance de s'en sortir.

Finalement, il a ouvert sa porte et s'est rendu sans résistance.

Une femme dans la trentaine, arrêtée en même temps que lui, a été relâchée quelque temps après. A l'interrogatoire, il a été démontré qu'elle n'était qu'une amie "en visite" chez Poirier.

Assassinat de Margot Turner

Roland et Jacques Poirier seront accusés du meurtre de Margot Turner et de tentative de meurtre sur la personne de Harold Fishman, un ami de l'ex-danseuse, qui fut abandonné entre la vie et la mort sur le terrain de stationnement de l'hôpital Royal Victoria. Le corps de Margot Turner a été retrouvé dans un autre terrain de stationnement du quartier de la Côte-des-Neiges.

Selon l'enquête, le duo aurait rencontré le couple au club de nuit "Le Cabaret", situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Sanguinet. Le quatuor se serait violemment querellé et les Poirier auraient emmené leur monde "faire une balade en automobile" . . .

NECROLOGIE

M. Arthur Colleret

M. Arthur Colleret, photograveur à l'emploi de LA PRESSE depuis 1919, est décédé à Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 64 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Joséphine Bissonnette, ses filles Muguette (Mme Raymond Garand), Lucille (Mme Gilbert Ladouceur) et Gisèle (Mme Pierre Destroismaisons).

La dépouille mortelle est exposée au 2095, rue De Salaberry, et les funérailles auront lieu mercredi, le 13 janvier, à 9 heures, à l'église St-Joseph de Bordeau.

Paul Saucier

M. Paul Saucier, âgé de 18 ans, est décédé dimanche à la suite d'un accident survenu le lundi précédent près de Sainte-Adèle. Ancien élève du collège Stanislas, il poursuivait ses études en sciences commerciales.

Il laisse son père, M. Jacques Saucier, maître de chapelle à Ville Mont-Royal; sa mère, née Aline Hurtubise, ainsi que ses deux soeurs, Monique et Marie-Marthe.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal, mercredi le 13 janvier, à 9 h. du matin.

L'abbé Flavien Charbonneau

L'abbé Flavien Charbonneau, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 48 ans, à la suite d'un accident d'automobile survenu à St-Hubert. Il était né à Ste-Anne-des-Plaines, le 3 mars 1917.

L'abbé Charbonneau a été ordonné prêtre le 14 juin 1942. Il a été pendant plusieurs années professeur au collège

de St-Laurent. En 1948, il fondait l'Institut Véritas; en 1961, il devenait prêtre séculier du diocèse de Nicolet et professeur à l'Université de Sherbrooke.

Le défunt était docteur en histoire, en théologie, en lettres et en arts. Il laisse dans le deuil : son frère, M. Rémi Charbonneau, de Montréal; ses soeurs, Anita, de Montréal; Florence (Mme Everet Dauphin), de St. Johnsbury, Vermont; un oncle, M. François Charbonneau, de Ste-Anne-des-Plaines, ainsi que ses neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

Mlle Germaine Daigle

Mlle Germaine Daigle est décédée subitement le 10 janvier 1965, à son domicile de St-Hyacinthe.

La défunte, qui était âgée de 61 ans, était la fille de feu Rémi Daigle et de feu Adéline Bonin.

Professeur très connu, Mlle Daigle était licenciée en musique du Collège Dominion de Montréal et bachelière de l'Institut Beethoven de Paris.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs, Antoinette, employée au ministère provincial de l'Agriculture, et Jeanne, écrivain et journaliste, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 14 février, à 10 heures, à l'église du Très St-Sacrement de St-Hyacinthe et l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-du-Rosaire.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

venue à Côte-Terrebonne, hier matin.

Mlle Catherine Clark, 86 ans, domiciliée rue Louis-Hébert, à Montréal, heurtée à mort par une auto, samedi soir, à l'angle des rues Iberville et Beaubien.

Lyn Mercier, 7 ans, fille de M. et Mme Germain Mercier, de Gracefield, à 35 milles d'Ottawa, heurtée à mort par une voiture, sur la route no 11, hier après-midi. Son jeune frère Guy, également heurté, a pu regagner son foyer après avoir été traité à l'hôpital. La fillette est morte dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital.

COLLOQUE

SUITE DE LA PAGE 3

tre conseiller du quartier St-Henri participaient au colloque.

A 10 h. 45, ce matin, M. Laporte a lui-même introduit les quatre représentants de la Société centrale d'hypothèque et de logement dans le groupe. Vers 11 h. 30, quelques curés signataires de la lettre désormais célèbre se sont joints au colloque.

Leur lettre, on le sait, a remis en cause le problème de la rénovation urbaine. Dans un esprit de civisme, ils avaient incité les autorités, les corps intermédiaires, à se pencher sur le problème des taudis de leurs quartiers, St-Henri, Ste-Anne, et Pointe St-Charles, où des familles ouvrières vivent dans des conditions souvent inhumaines.

A la suite de la lettre MM. Laporte et Saulnier avaient déclaré conjointement qu'on étudiait un projet de 30 millions de dollars pour la rénovation urbaine à Montréal, mais n'avaient pas précisé quel secteur retiendrait d'abord leur attention.

Les curés avaient souligné que leur secteur se situait à proximité de l'emplacement de l'Expo 67 et qu'il serait disgracieux d'offrir le spectacle des taudis adjacents aux splendeurs de l'Expo.

Cet après-midi les participants du colloque ont visité en autobus les quartiers concernés avant de se réunir à nouveau en séance plénière.

ANNONCE

Etes-vous gêné par
UN DENTIER
qui bouge et blesse?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alkaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

RAQ

SUITE DE LA PAGE 3

M. Vadboncoeur a souligné que le syndicat avait proposé que la Régie entraîne des employés capables à des postes supérieurs, dans l'optique "d'une revalorisation de la fonction publique". Il a affirmé que le syndicat s'était heurté à un refus jusqu'ici. "Le syndicat, a-t-il dit, offrait sa collaboration. Depuis le temps que l'on prétend que les centrales ne s'occupent que des salaires! Il y a assez longtemps que l'anarchie règne dans l'administration du personnel de l'Etat et nous allons montrer à la Régie que le temps des discours sur cette revalorisation est terminé et que le temps des réalisations commence !"

M. Vadboncoeur a laissé entendre par ailleurs que la Régie n'osait pas adopter une clause dite de "garantie d'emploi" à cause de ses répercussions possibles dans l'industrie privée où elle n'existe pratiquement pas. Quant à celle des promotions, il est faux, selon le négociateur en chef, de dire qu'elle est nouvelle : elle existe dans une filiale de l'Hydro-Québec !

AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE 3

MM. Rod MacInnes, directeur des relations publiques de la société, et Russell Yeomans, adjoint à l'architecte en chef, en vue d'une politique rationnelle et efficace dans le domaine du logement.

"Les cataplasmes et l'inertie camouflée sous un écran publicitaire n'ont jamais apporté de résultats heureux, a déclaré M. Gérin-Lajoie. C'est un travail en profondeur qu'il faut mettre en branle, un travail dirigé vers les besoins des familles ouvrières, un travail orienté vers les différentes causes de la misère et du logement, et non pas un travail élaboré selon les bons plaisirs de trop nombreux profiteurs.

"Coincés entre Westmount, la Place Ville-Marie et l'Expo '67, des milliers de citoyens de St-Henri, de Ste-Anne et de la Pointe Saint-Charles et d'autres quartiers, ont le droit de vivre comme des êtres humains au lieu de tout simplement exister dans un climat de misère et de dénuement.

"La reconquête de la dignité humaine dans ces quartiers, a poursuivi le syndicaliste, exigera des gouvernements des réformes profondes à chacun des aspects du problème de la misère."

FTQ

SUITE DE LA PAGE 3

casion soient un point de départ

ANNONCE

Le pouvoir des femmes sur les hommes

Tient-il en un mot: "NON!"— comme le prétend un homme? Réside-t-il dans l'art de faire un compliment? Ou se résume-t-il plutôt à une question de sensualité? SÉLECTION du Reader's Digest de janvier cède la parole aux nombreux lecteurs qui ont voulu exprimer leur opinion sur la question, en riposte à un récent article concernant "Le pouvoir des *hommes* sur les femmes". Lisez ce que ces stratèges en pantoufles pensent de la guerre des sexes. Achetez Sélection aujourd'hui!

ANNONCE

Un produit nouveau fait tenir parfaitement les dentiers!

Une découverte sensationnelle, le "Cushion Grip"®, fait tenir parfaitement les fausses dents, sans ennuis, comme un moule de dentiste! Sans goût! Rien à préparer! Une seule application dure plusieurs mois!

Après de longues années de recherche, la science moderne a mis au point un procédé remarquable qui fait tenir les fausses dents bien en place, sans ennuis, ni claquement, ni glissement—sans avoir recours aux pâtes et poudres d'autrefois! Il s'agit du CUSHION GRIP, plastique souple et doux, qui fait tenir les dentiers parfaitement, par la succion.
CUSHION GRIP est facile à employer—rien à préparer! En pressant sur le tube, vous en appliquez sur le dentier, vous mettez vos fausses dents dans votre bouche et vous mordez. A l'instant même, CUSHION GRIP épouse le contour de la bouche et des gencives pour faire tenir parfaitement le dentier en place par la succion. Plus d'ennuis. Une seule application dure plusieurs mois, même en nettoyant le dentier chaque soir. Et si vous désirez faire disparaître l'application de CUSHION GRIP, rien n'est plus facile. De plus, CUSHION GRIP est tout indiqué pour les dentiers usés. Epargnez 73¢. Pour faire un essai, envoyez 25¢ avec vos nom et adresse à PHARMACO, 3535 Bd Métropolitain, Pointe-Claire, P.Q.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
Nouvelle adresse à cause de l'incendie
900 Sherbrooke O. (CH. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College

MORGAN

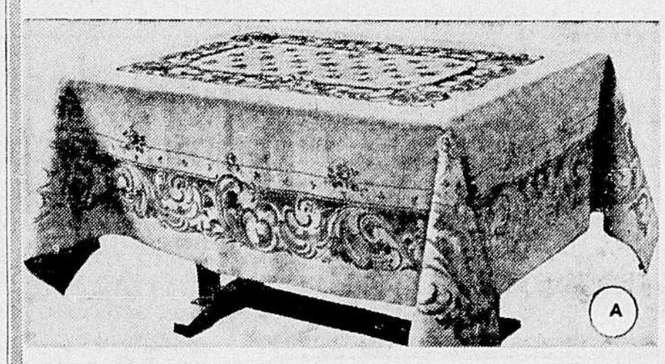

Nappes et serviettes de table en pure toile irlandaise damassée à bas prix de vente !

Un achat avantageux nous permet de vous offrir ces nappes et serviettes à des bas prix et 20% d'épargne. Signées Samuel Lamont, elles sont fabriquées de toile irlandaise à longues fibres, environ 139 fils au pouce carré, riche motif double damassé. Ourlets faits, lavées, prêtes à l'usage. Choix de motifs : rose ou arabesque fleurie. Blanc seulement.

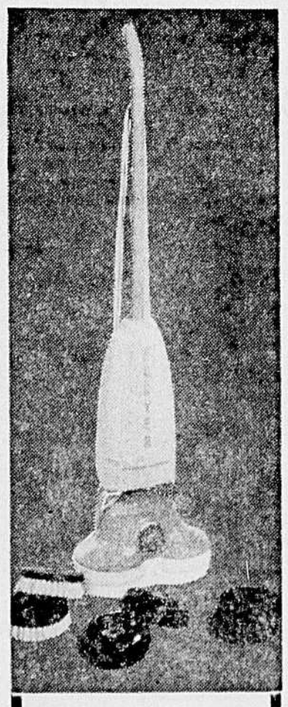

Indispensable à l'entretien des sols et tapis . . .

La cireuse-laveuse "4-en-1" Hoover

Modèle No 5462 **49.95**

La cireuse-laveuse Hoover est un auxiliaire précieux pour la ménagère lui permettant d'obtenir sans effort des parquets impeccables. Cet appareil puissant lave les tapis, récure les sols, cire et polit les parquets . . . ses brosses feutre et laine d'agneau (un jeu de brosse pour laver et un jeu pour polir) ont un fonctionnement si doux qu'elles semblent flotter dans l'air.

Conditions budgétaires si désirées

TELEPHONER A 842-6261

CENTRE D'ENTRETIEN DES PARQUETS . . . RAYON 58 . . . AU QUATRIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Dimensions approximatives

Nappes	Prix de vente
68 po. x 68 po. — Rég. 11.50 ch.	9.00 ch.
68 po. x 88 po. — Rég. 14.00 ch.	11.00 ch.
68 po. x 106 po. — Rég. 17.00 ch.	13.60 ch.
Serviettes de table assorties	
21 po. x 21 po. — Rég. 14.50 la douz.	11.60 la douz.

A prix de vente ! Serviettes de bain "Criterion Beauty Bonus" Morgan . . . en 14 tons !

Pendant cette vente, vous épargnez 20% sur ces belles serviettes de bain "Criterion Beauty Bonus" exclusives à Morgan et fabriquées par Martex . . . tissu éponge épais à grand pouvoir absorbant et très souple. Blanc, or genre antique, platine, bouton de rose, menthe embrun, turquoise ming, bleu Capri, bleu embrun, citron à la glace, vert ombragé, fauve, lavande, butterscotch ou café au lait.

Grandeurs approximatives	Rég.	Prix de vente
Serviette de bain, 25 po. x 48 po.	3.95	3.15 ch.
Serviettes à mains, 16 po. x 28 po.	2.25	1.80 ch.
Débarbouillette, 13 po. x 13 po.	.95	.75 ch.
Essuie-mains, 11 po. x 18 po.	.95	.75 ch.
Tapis de baignoire, 20 po. x 34 po.	5.95	4.75 ch.
Parure deux pièces de salle de bains		
Composée d'un tapis de 21 po. x 36 po. et couvre-siège.	L'ens. 13.95	L'ens. 10.95

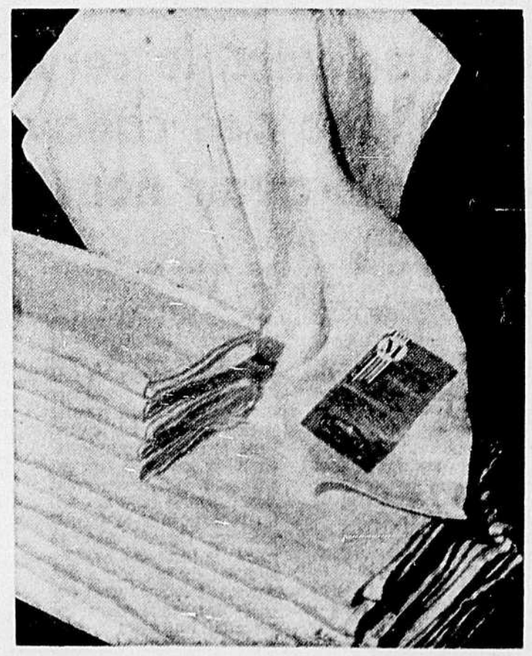

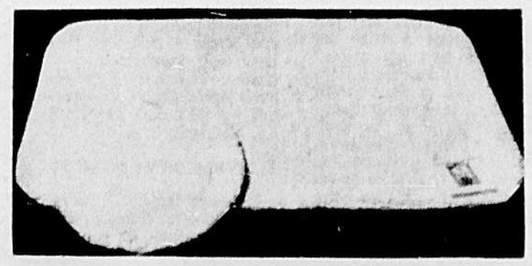

Parures de table en toile irlandaise, choix de 7 nuances charmantes . . . à épargnes

Magnifiques ensembles composés de quatre napperons de 13 po. x 19 po. environ et quatre serviettes de table assorties, environ 13 po. x 13 po. Offre avantageuse à épargnes de 25% ! Toile irlandaise longues fibres, motif damassé étamine . . . de couleurs : huître, aqua, rose, bleu pâle, sauge, pain brûlé ou jaune. Ourlets faits, lavés, prêts à l'usage.

Rég. 3.95 l'ens. **2.98**

TELEPHONER A 842-6261

Veuillez compter un délai de 4 jours pour la livraison.

LINGE DE MAISON . . RAYON 16 . . . AU QUATRIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ A 842-6261

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MEME

GRACE AU COURS DE PERSONNALITE
Dale Carnegie
ASSISTEZ A UNE DEMONSTRATION GRATUITE CETTE SEMAINE
Inf. Tél. à VI. 5-5264
HOTEL SHERATON MT-ROYAL SUITE M35

les tribunaux

$150 d'amende à un inspecteur d'assurance

Raymond Côté, du 2740 Bilodeau, inspecteur à l'emploi de la compagnie d'assurances Royal Exchange, a été condamné à $150 d'amende par le juge R. T. Hébert, de la Cour municipale, après avoir été reconnu coupable de "hit and run". Le juge a également suspendu le permis de conduire de l'accusé pour une période de trois mois.

Côté avait, le 24 décembre, heurté une automobile en stationnement à l'angle des rues Vitré et Bleury et avait négligé de faire rapport de l'accident. L'auto appartenait à un vendeur d'assurances.

Claude Lapointe, domicilié au 5739 Chabot, a été condamné de son côté à $150 d'amende et à une suspension de permis de quatre mois après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation double de "hit and run". Lapointe avait, le 23 décembre, heurté deux véhicules parqués en face du 5726, 1e ave, Rosemont, causant des dommages évalués à $100. Il s'enfuit après l'accident.

Narcomane trouvée errant dans la rue

Un petit bout de femme, Tina Nicholas, âgée de 30 ans, de la rue Querbes, décrite en Cour comme narcomane, pourra pendant les six prochains mois obtenir tous les soins lui permettant de se débarrasser de sa mauvaise habitude, et de recommencer une vie normale.

C'est la peine (six mois donc) qui lui a été imposée, hier après-midi, après qu'elle se fut reconnue coupable de possession de dix capsules d'héroïne, stupéfiants trouvés dans son sac à main à l'hôpital Général de Montréal, où elle avait été transportée, le 29 décembre dernier, après avoir été trouvée, errant dans la rue, à l'intersection Dorchester et Atwater.

Me Pierre Lamontagne, procureur spécial de la Gendarmerie canadienne (R.C.M.P.) dans cette pénible affaire, a déclaré au tribunal que lorsque des policiers, ceux-là de la métropole, l'eurent "recueillie", elle était une véritable loque humaine. Elle avait les yeux hagards et titubait.

Lors de sa comparution, elle paraissait en meilleure état, de l'avis même de Me Lamontagne.

Après s'être reconnue coupable, elle a affirmé au tribunal "que les capsules trouvées dans son sac à main... étaient pour son usage personnel".

En suggérant que la peine fût de six mois, Me Lamontagne a déclaré, tout en affirmant qu'on se trouvait en présence d'un triste cas de misère humaine, qu'au cours de cette période de réclusion, Tina Nicholas pourra recevoir tous les soins nécessaires au recouvrement de sa santé, et se débarrasser de sa funeste habitude.

Le juge Henri-Masson Loranger abonda dans le même sens et imposa la peine suggérée.

Un sexagénaire sous surveillance

Robert Michael Kelly est âgé de 60 ans, mais il devra se présenter toutes les semaines, jusqu'à la fin de décembre 1966, à l'Armée... du Salut. Et le juge Irénée Lagarde jugera alors si, d'après son comportement, ce sexagénaire pourra obtenir son entière liberté.

Hier, Kelly était reconnu coupable de possession de 48 faux billets de banque canadiens de $10. Il avait été appréhendé le 6 juin dernier et écroué jusqu'à son procès.

Me Stephen Forbes, avocat de Kelly, réclama la clémence du tribunal en faveur de son client, soulignant que celui-ci n'avait pas d'antécédents judiciaires, et qu'il avait déjà fait sept mois de prison préventive.

"Très bien", a répondu le juge Lagarde, "je suis prêt à lui accorder une sentence différée, jusqu'à la fin de décembre 1966, à certaines conditions: il devra se présenter toutes les semaines à l'Armée du Salut, dont les chefs jugeront de son comportement et me feront rapport régulièrement. Et je me montrerai clément et permettrai qu'il obtienne sa pleine et entière liberté si les rapports sont convenables".

Faire de l'épate peut être illégal

Un chimiste de 45 ans, J.-P. Turgeon, vient d'apprendre (en comparaissant en Correctionnelle, qu'on ne peut emprunter l'identité d'une autre personne, quelle qu'elle soit, sans faire face à une accusation criminelle.

Et même si les motifs invoqués pour ce faire peuvent avoir été les plus anodins.

Promoteur d'une entreprise nouvelle, l'accusé aurait décidé de donner, à l'occasion des Fêtes, une fête "liquide" par laquelle il comptait bien se faire de nouveaux amis, et, par ricochet, quelques bons clients.

Mais pour amener ces gens à sa partie, il lui fallait les impressionner.

Son propre nom n'aurait probablement rien dit à nombre d'entre eux.

Il aurait donc emprunté celui de M. Peter S. Allen, ex-président de la C.I.L.

Mais, par pur hasard, un invité connaissait très bien M. Allen et ne parvint pas à le découvrir sous les traits de l'hôte au sourire fort engageant.

Devant la cour, le prévenu a toutefois nié sa culpabilité et il a été remis en liberté sous un cautionnement de $950 en attendant son enquête.

Marchand dit que la CSN est seule à faire la lutte au travail dominical

QUEBEC (PC) — M. Jean Marchand a déclaré samedi que la Confédération des Syndicats nationaux, organisme dont il est le président, sera la seule centrale syndicale à contester la demande des industries de la pâte et du papier du Québec, qui veulent faire fonctionner leurs moulins les dimanches.

Cette prise de position explique le retard de la CSN à présenter son mémoire sur la question à une commission d'enquête provinciale, a ajouté M. Marchand.

"Le syndicat international appuie la demande des compagnies", a encore dit M. Marchand au cours d'une interview. "Nous sommes les seuls à nous opposer aux patrons dans cette histoire. Aussi, il nous faut plus de temps pour rédiger notre mémoire. Nous consacrons tout le temps que nous pouvons à la rédaction de ce mémoire."

On avait demandé au président de la CSN d'apporter ses commentaires sur une opinion exprimée jeudi par M. L.-P. Lorrain, vice-président de la Fraternité internationale des travailleurs de la Pulpe, du Bisulfite et du Papier (CTC). M. Lorrain avait alors rappelé que les mémoires auraient dû être soumis à la commission avant le 20 octobre et que c'était tout simplement à cause de son incompétence si la CSN tardait à exposer sa position.

M. Marchand a expliqué samedi que cette question du fonctionnement des moulins de pâte et de papier le dimanche était d'une grande importance parce que cette permission établirait un précédent légal qui pourrait être ensuite invoqué dans toute l'industrie québécoise.

Deux milliards en salaires en octobre au pays

Le Bureau fédéral de la statistique a fait savoir cette semaine que les travailleurs canadiens avaient touché la somme de $2,048 millions en salaires et revenus divers au cours du mois d'octobre 1964.

Ce chiffre représente toutefois une diminution de 1.3 p. 100 sur celui correspondant du mois précédent. Mais c'est une avance de 8.9 p. 100 sur la somme de $1,880 millions qui figurait dans les statistiques en octobre 1963.

Etonnant plus que jamais !

au 5e étage chez EATON !

Le fascinant "Golf-O-Tron"

un terrain de golf intérieur de 18 trous
une innovation sensationnelle pour tous

Tout le monde y sera ! Ne manquez pas vous aussi de venir assister chez Eaton aux démonstrations du fameux "GOLF-O-TRON", nouvelle invention électronique. Diapositives des terrains de golf les plus fameux : Pebble Beach, Thunderbird Country Club, The Dunes. C'est du golf en cinérama, pratiquable à l'année longue dans un espace de 600 pieds carrés ! Le "pro" *RONALD GOING*, attaché au Tecumseh Golf et Country Club,, Gatineau, Qué., donnera des démonstrations tous les jours.

Les démonstrations auront lieu jusqu'au vendredi 15 janvier inclusivement, de 10:30 a.m. à 4:30 p.m — Jeudi et vendredi soir : 6:00 à 7:30 p.m.

Emplacement des événements spéciaux au 5ème étage, chez Eaton

Achetons en toute confiance EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI *en toute connaissance de cause, bien entendu*

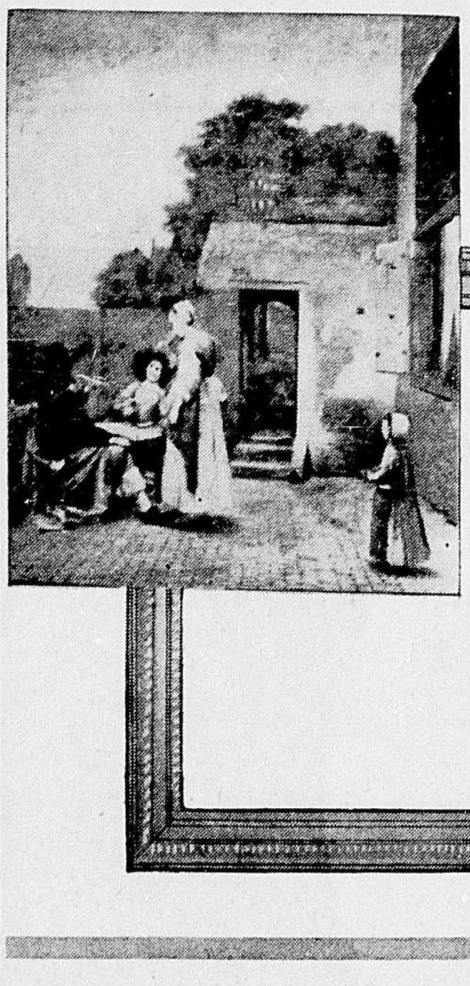

Reproductions "Coups de pinceaux" des immortels de la peinture pour la maison ou le bureau

Série SM — grandeur décoration **1.49** Série VB — très grandes dimensions **2.49**

Et . . . pourquoi ne pas faire encadrer vos peintures pendant que vous attendez ? Cela est possible et sans aucun frais supplémentaire.

Cadre de bois de 2½" fini ton or et blanc

12 x 16 ou 11 x 14 **3.50** 18 x 24, 16 x 20, 20 x 24 ou 24 x 30 **5.98**

Reproductions d'oeuvres classiques ou modernes, les amateurs de peinture seront comblés quelles que soient leurs préférences ! Veuillez noter l'emplacement de cette grande vente : coin Université et Burnside, au rez-de-chaussée.

Série SM grandeur décoration

SM20 — Braque : La Table Rose (14 x 11)
SM38 — Bradbury : Anchor Bay (16 x 20)
SM39 — Bradbury : Sunny Cove (16 x 12)
SM41 — Wood : Rustic Homestead (16 x 12)
SM43 — Wood : October Morn (16 x 12)
SM50 — Demarest : La Fontaine (16 x 12)
SM62 — Da Vinci : Mona Lisa (12 x 16)
SM70 — Bender : Desert Foliage (16 x 12)
SM74 — Utrillo : Le Lapin Agile (11 x 14)
SM75 — Utrillo : La Blanchisserie de La Bastille (11 x 14)
SM77 — Utrillo : Le Moulin de La Galette (11 x 14)
SM79 — Cézanne : Nature morte avec panier (16 x 12)
SM82 — Van Gogh : L'Eglise D'Anvers (11 x 14)
SM84 — Van Gogh : Les Soleils (12 x 16)
SM85 — Gasser : Inland Cove (11 x 14)
SM113 — Slevogt : Cherry Crop (16 x 12)
SM124 — Spierer : Harbour View (16 x 12)
SM139 — Rouault : Fleurs (11 x 14)
SM150 — Cézanne : Pommes et Oranges (11 x 14)
SM162 — Dufy : Scènes de Paddock et Deauville (11 x 14)
SM170 — Laurencin : Ecuyer sur cheval (11 x 14)
SM183 — Wood : Mill Stream (16 x 12)
SM188 — Curtis : Old Swimming Hole (12 x 16)
SM190 — Curtis : Mill Pond (12 x 16)
SM198 — Wood : Scène de Montagne (12 x 16)
SM199 — Betanzos : La Fille Mexicaine (12 x 16)
SM202 — Betanzos : Les Enfants Mexicains (12 x 16)
SM211 — Beall : La Fille à l'Oiseau A (14 x 11)
SM212 — Beall : La Fille à l'Oiseau B (14 x 11)
SM215 — Lamassou : Side Show (14 x 11)
SM238 — Van Gogh : Champs de maïs (16 x 12)
SM259 — Breughel : Haymaking (16 x 12)
SM267 — Toulouse-Lautrec : Moulin-Rouge (12 x 16)
SM277 — Toulouse-Lautrec : Enfants de Perse (14 x 11)
SM278 — Toulouse-Lautrec : Enfants Espagnols (14 x 11)
SM279 — Toulouse-Lautrec : Enfants Japonais (14 x 11)
SM280 — Toulouse-Lautrec : Enfants Hollandais (14 x 11)

Série VP très grandes dimensions

VP6 — Picasso : La Femme à la Cape (18 x 24)
VP8 — Moore : Family Group (24 x 20)
VP9 — De Hooch : Dutch Courtyard (20 x 24)
VP10 — Vermeer : Seamstress (20 x 24)
VP19 — Stewart : Zinnias (16 x 20)
VP20 — Stewart : Persian Pottery (20 x 16)
VP38 — Utrillo : Café du Nord (30 x 24)
VP40 — Van Gogh : Iris (16 x 20)
VP50 — Degas : Chevaux de course (20 x 16)
VP51 — Chagall : Le Rabin au livre (16 x 20)
VP54 — Toulouse-Lautrec : Monsieur Boileau au Café (16 x 20)
VP63 — Laurence : Pinkie (20 x 24)
VP64 — Gainsborough : Le Garçon Bleu (20 x 24)
VP221 — Utrillo : Scène de Paris (30 x 24)
VP298 — Picasso : Maternité (18 x 24)
VP304 — Van Gogh : Restaurant de Sirène (24 x 20)
VP313 — Manet : Portrait de Femme (16 x 20)
VP314 — Matisse : Nature morte (24 x 20)
VP358 — Cézanne : Les Joueurs (20 x 16)
VP360 — Foujita : Quai aux Fleurs (24 x 20)
VP385 — Van Gogh : Les Soleils (18 x 24)
VP407 — Picasso : Nature Morte (30 x 24)
VP410 — Utrillo : Le Moulin de la Galette à Montmartre (30 x 24)
VP412 — Utrillo : Eglise de Strins (30 x 24)
VP455 — Van Gogh : Les Bohémiens (24 x 20)
VP523 — Cosgrove : The Challenge (24 x 18)
VP524 — Cosgrove : Sovereign of the Sea (24 x 18)
VP557 — Utrillo : Hiver à Paris (30 x 24)
VP565 — Picasso : Les Trois Musiciens (24 x 20)
VP592 — Picasso : La Casserole émaillée (24 x 18)
VP608 — Picasso : Les Amoureux (18 x 24)
VP609 — Renoir : La Fille à l'arrosoir (18 x 24)
VP622 — Vlaminck : Bridge at Meulan (24 x 18)
VP691 — Utrillo : Rue Arthez (24 x 20)
VP736 — De Holesch : Chargers (24 x 18)
VP737 — De Holesch : Courtship (18 x 24)
VP803 — Van Gogh : Une maison à Anvers (18 x 24)
VP1029 — Breughel : Haymaking (30 x 24)
VP1032 — Utrillo : Rue de Mont Cenis (30 x 24)
VP1043 — Cézanne : Au Printemps (30 x 24)
VP1051 — Lautrec : Moulin Rouge (20 x 24)
VP1057 — Glackens : Hammersteins Roof Garden (20 x 24)
VP1072 — Renoir : Chats et Fleurs (16 x 20)
VP1079 — Innes : Coming Storm (24 x 18)
VP1119 — Van Gogh : Chambrette à Arles (24 x 18)
VP1136 — Picasso : L'Acrobate (18 x 24)

Service des commandes téléphoniques : COMPOSEZ 842-9211

Rayon 205, au rez-de-chaussée, chez Eaton

Laine nouvelle Mary Maxim 'Sayelle Nantuk'

Se lave et sèche à la machine !

Eaton offre une laine peignée, nouvelle, 100% Orlon qui se lave et sèche à la machine sans crainte aucune ! Cette nouvelle fibre acrylique a été développée par DuPont ; en outre, grand teint, anti-allergène et traitée anti-mites, elle peut être utilisée dans tous les patrons Mary Maxim qui requièrent une laine peignée double. Elle existe en blanc, rose, rose clair, framboise, gris nuancé, citron, brun parchemin, bleu royal, turquoise, bleu indigo, bleu ciel, bleu lotus, bleu paon, vert tendre, vert tilleul, vert bruyère.

L'écheveau de 2 onces **1.19**

Démonstration

Mme M. Furlott, représentante attitrée Mary Maxim vous montrera tous les usages de cette laine nouvelle, du mardi 12 janvier au vendredi 15 janvier.

Mardi et mercredi : 10 a.m. à 1 p.m.; 2 p.m. à 5.30 p.m.
Jeudi et vendredi : 11 a.m. à 4 p.m.; 5.30 à 9 p.m.

Appareils en grande réduction

Impressionnante sélection de machines à laver automatiques, ou à essoreuse, sécheuses électriques, et machines à laver la vaisselle, modèles sous-comptoir ou portatifs. Des économies sur ces modèles reconditionnés, échantillons, ou modèles de lignes épuisées à exemplaire unique pour la plupart. Un an de garantie sur tous les appareils. Des marques aussi connues que VIKING d'Eaton, Inglis, Speed Queen, Westinghouse.

Machines à laver avec essoreuse	79.00 à 169.00
Machines à laver automatiques	169.00 à 399.00
Sécheuses électriques	119.00 à 229.00
Machines à laver la vaisselle	169.00 à 389.00

Machines à laver et sécheuses (rayon 257) au 5ème étage, chez Eaton

Plastique clair à la verge

Protégez couloirs et portiques contre la boue et l'eau avec ce plastique strié transparent d'une largeur de 27"; vous le couperez facilement aux ciseaux à la longueur voulue. Il peut aussi recouvrir les tablettes d'armoire et peut servir à maints usages domestiques. Rouleaux de 10 verges seulement. Le rouleau **1.98**

Accessoires variés pour la couture

A. Mannequin réglable pour la couturière à domicile. Support métallique recouvert de jersey de coton. Grandeur "A" pour les tailles 25" à 32" et hanches 35" à 43". Grandeur "B" pour les tailles 29" à 36" et les hanches 39" à 48". *Spécial* **19.95**

B. Marqueur extensible jusqu'à 24". Règle en bois, réglette et base de métal. Indispensable pour que l'ourlet des robes ait un tombant parfait. *Spécial* **1.69**

C. Papier à calquer pour employer avec le traçoir. Imprime clairement sur tous genres de tissus. Paquet de 10 feuilles, teintes variées. *le paquet* **49**

D Cache-couture Lady Fair en taffetas de rayonne. Chaque carte contient 4 verges dans le blanc, bleu, vert, gris et plusieurs tons pastels. *la carte* **15**

E Galon extra fort Lady Fair à texture croisée, d'une largeur de ¼". 12' à la carte, noir ou blanc seulement. *la carte* **25**

F. Ciseaux à denteler chromés à lames de 5". Ils suppriment les effilochures. *la paire* **2.98**

G. Fil Lady Fair. Fil de qualité aux couleurs variées, en bobines de 200 verges chacune. Grosseurs 10, 30, 36, 40, 50, 60. Noir ou blanc. *la bobine* **29**

Fil de coton mercerisé en bobine de 300 verges. Grosseur 50. Noir, blanc, rouge, brun, vert, mauve, rose. *la bobine* **39**

H. Traçoir pour celles qui créent leur propre modèle ou encore pour le décalquage. *chacun* **35**

J. Jauge très précise d'une longueur de 6" pour la couture ou le tricot. *chacune* **39**

K Crayons pour le traçage sur les tissus. Très utiles pour signaler les boutonnières, poches, etc. 2 crayons au paquet. *le paquet* **39**

Menus articles (rayon 222) au rez-de-chaussée

Solde! Teck, fer forgé, et meubles de salon — 7e étage

Grand assortiment actuellement en montre au 7ième étage d'Eaton comprenant : sofas et fauteuils assortis, fauteuils d'appoint tous bien capitonnés, ainsi que quelques meubles en teck : chaises, sofas. Série de tables et de petits meubles pratiques qui enjoliveront votre salon tout en y apportant un surcroit de confort. Et aussi une sélection de meubles en fer forgé : mobiliers de salle à manger, causeuses, chaises d'appoint et accessoires. Modèles échantillons ou excédents de ventes ou de lignes épuisées, de très belle apparence, malgré de très légères égratignures.

solde **39.00 à 379.00**

Meubles en fer forgé

solde **11.50 à 299.00**

Mobiliers de salon (rayon 470) au 7ème étage, chez Eaton

VENTE SPOTLIGHT EATON

TISSUS-MODE '65

la vente bat son plein !

Des tissus de toutes sortes, une gamme de couleurs qui combiera la maîtresse de maison économe, couturière à ses heures. Les plus nouveaux tissus '65, cotons, soies, lainages et tissus mixtes, sont offerts à des prix bien au-dessous des prix habituels.

Tissus à la mode (rayon 233) au deuxième

T. EATON Co OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842 9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842 9331

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

PRESSE SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Affections pulmonaires du vieillard pendant l'hiver

Dr Roméo Boucher, M.D.

Tous les médecins vous diront qu'ils n'aiment guère voir une grippe banale s'installer chez un vieillard pendant l'hiver. Leur fragilité est telle qu'il réagit mal à toute infection, surtout pulmonaire. Non seulement il est à ce point de vue en équilibre instable, mais même à l'état normal, sa fonction pulmonaire est perturbée par le vieillissement qui amène aux poumons des modifications anatomiques et biologiques qui diminuent considérablement leur valeur fonctionnelle. Et comme, de plus, la fonction circulatoire ne peut être de service, et qu'elle présente, elle aussi, des lésions dues à l'âge et aux antécédents, c'est une raison de plus pour que toute affection pulmonaire devienne grave, surtout pendant l'hiver. Sans compter que l'incidence des accidents de déglutition par mauvaise denture, par diminution considérable de réflexes de défense de la partie supérieure de l'arbre respiratoire, est très fréquente, et que ces accidents sont des facteurs indiscutables d'infection pulmonaire.

Les manifestations respiratoires chroniques ne sont pas rares dans le vieil âge, et se traduisent toujours par les mêmes symptômes : de l'essoufflement (dypsnée), de la toux en général rebelle et parfois quinteuse, ce qui fatigue davantage le coeur, des crachats plus ou moins abondants, et une certaine déformation des doigts (hippocratisme). Elles sont causées, ces manifestations, tantôt par une rhino-bronchite infectieuse à laquelle il faut chercher une origine haute dans l'arbre respiratoire (ce sont ces malades qui sont "bronchites", comme ils disent, depuis des années); tantôt par une dilatation des bronches difficile à mettre en évidence par la seule clinique; tantôt par de l'emphysème dont le début est impossible à préciser.

Il ne faut pas oublier que ces manifestations ne sont pas strictement dues à la saison hivernale, mais qu'elles sont souvent déclenchées par des maladies saisonnières (grippe, rhume de cerveau, etc.), et par des conditions climatiques dont l'hiver, surtout le nôtre, quand il n'est pas sec, a l'apanage.

Quoi qu'il en soit, ou bien la symptomalogie est classique, ou bien elle est insidieuse, et dans l'un comme dans l'autre cas, le vieillard passe souvent à la pneumopathie aigué.

Dans ce groupe, il y a d'abord la pneumonie qui n'a pas chez lui l'allure tapageuse qu'elle revêt, quand elle n'est pas atypique, dans un âge plus jeune. Tous les symptômes sont atténués et les signes fonctionnels réduits au minimum. Vient ensuite la broncho-pneumonie, la plus fréquente des affections pulmonaires du vieillard et souvent secondaire à la simple bronchite chronique dont nous avons parlé plus haut. Encore ici, la maladie prend une allure tardive et l'on sait bien que la réaction à l'inflammation est plutôt terne. Cependant les signes fonctionnels sont plus sérieux. Quant au cadre imprécis des congestions pulmonaires qui sont des sortes de pneumonies abortives ou avortées, nous n'en parlerons que pour dire que nous le connaissons mieux et que, si minimes soient les lésions de congestion pulmonaire, elles n'en constituent pas moins un point d'appui pour des complications qui sont la rançon de toute pneumonie du vieillard.

Car il peut y avoir des complications. Mais à quoi servirait de décrire l'hépatisation grise, l'abcès du poumon ou la suppuration pleurale ou autres ? Quand un vieillard fait une affection pulmonaire, il faut sans tarder éliminer d'abord un asthme tardif, un cancer du poumon ou une tuberculose pulmonaire. Eh oui, beaucoup plus de vieillards qu'on ne pense, sont tuberculeux et souvent dangereusement infectants.

Toute cette longue chronique pour souligner que, l'hiver, les maladies de l'arbre respiratoire sont plus fréquentes et chez l'adulte et chez le vieillard. Mais, autant le premier en arrive à se guérir et à sortir indemne de l'affection, autant le vieillard, à cause de son état pulmonaire, de son appareil cardio-vasculaire, de ses reins, tous touchés plus ou moins par le vieillissement, supportent mal ce que l'hiver lui apporte comme infection respiratoire.

Et la gériatrie n'est pas un vain mot que la médecine a inventé pour le plaisir !

Incompris

"Bien, je vous loue la chambre; mais je dois tout de même vous dire que je trouve votre travail assez curieux et inutile."

"Mais Madame, le métier d'écrivain est un devoir honorable et lucratif."

"Ah non je ne le crois pas du tout ! Vous êtes assis à longueur de journées à votre table pour écrire un roman que l'on pourrait pourtant trouver dans chaque librairie."

Achetons en toute confiance EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI *en toute connaissance de cause, bien entendu*

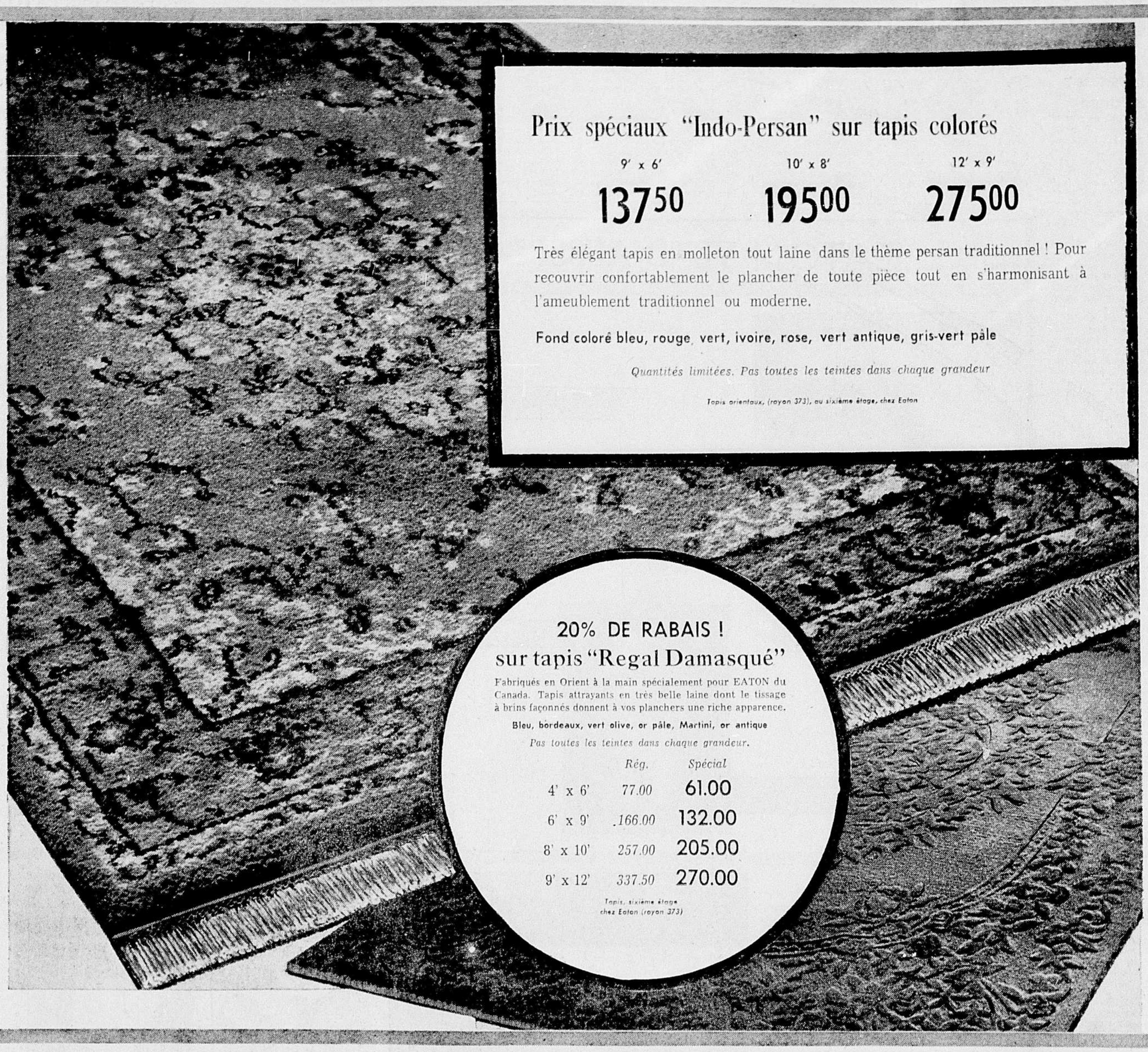

Prix spéciaux "Indo-Persan" sur tapis colorés

9' x 6'	10' x 8'	12' x 9'
137.50	195.00	275.00

Très élégant tapis en molleton tout laine dans le thème persan traditionnel ! Pour recouvrir confortablement le plancher de toute pièce tout en s'harmonisant à l'ameublement traditionnel ou moderne.

Fond coloré bleu, rouge, vert, ivoire, rose, vert antique, gris-vert pâle

Quantités limitées. Pas toutes les teintes dans chaque grandeur

Tapis orientaux, (rayon 373), au sixième étage, chez Eaton

20% DE RABAIS ! sur tapis "Regal Damasqué"

Fabriqués en Orient à la main spécialement pour EATON du Canada. Tapis attrayants en très belle laine dont le tissage à brins façonnés donnent à vos planchers une riche apparence.

Bleu, bordeaux, vert olive, or pâle, Martini, or antique

Pas toutes les teintes dans chaque grandeur.

	Rég.	*Spécial*
4' x 6'	*77.00*	61.00
6' x 9'	*166.00*	132.00
8' x 10'	*257.00*	205.00
9' x 12'	*337.50*	270.00

Tapis, sixième étage chez Eaton (rayon 373)

LE STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS À VOTRE PORTÉE

Vente de chambre à coucher 3 pièces – 2 finis au choix

Cet élégant mobilier est disponible en 2 finis pour vous permettre de l'assortir avantageusement à votre décor actuel : faites votre choix parmi le ton fruitier ou blanc antique, à garnitures dorées. Couche protectrice de "Kant Mart" prévenant taches et égratignures. Construction soignée en bois franc et placage de merisier. Tiroirs hermétiques à guides centraux, élégamment arqués sur le devant. Le mobilier comprend : une commode triple de 67" avec miroir encadré; un chiffonnier de 5", lit avec panneaux supérieurs découpés à jour, motif dossier 30" ou 54".

Mobiliers de chambre à coucher (rayon 270), au 7ième étage, chez Eaton

Lit à baldaquin assorti

39" ou 54". Finition blanc antique. Le revêtement n'est pas inclus. *Spécial mardi* 99.00

Mobilier 3 pièces avec lit à baldaquin. *Spécial mardi* 339.00

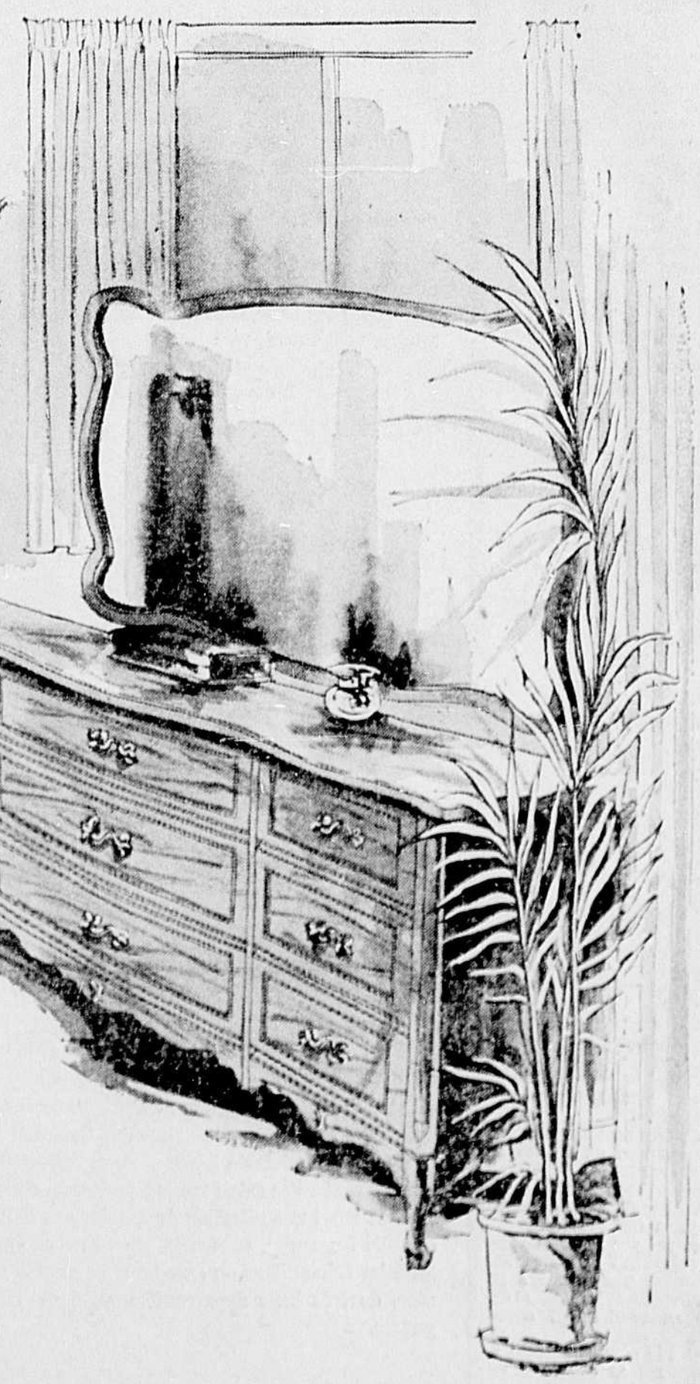

Lit supplémentaire 39" 59.00

Table de chevet assortie 35.00

Mobilier 3 pièces

Spécial mardi

299.00

14.55 par MOIS (24 mensualités)

T. EATON Co OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

LES COMPTEURS DU Canadien

	N.Y.	Bos.	Chi.	Détr.	Tor.	B.	A.	Pts
Provost	2—4	2—7	2—7	5—2	2—1	13	21	34
Rousseau	0—7	1—3	2—3	2—7	3—2	8	22	30
Backstrom	3—2	4—3	3—1	2—4	1—3	14	13	27
Balon	4—3	3—4	2—3	2—2	2—2	13	14	27
Richard	2—3	4—3	2—1	2—1	1—3	11	11	22
Larose	1—1	2—3	2—2	3—2	3—3	11	11	22
Laperrière	0—2	2—3	2—2	0—4	1—2	5	13	18
Ferguson	1—6	1—2	2—1	1—2	3—2	8	13	21
G. Tremblay	2—1	3—0	3—0	0—2	1—4	9	7	16
Béliveau	2—2	1—5	0—1	1—0	1—2	5	10	15
Cournoyer	3—2	2—1	1—1	0—1	0—1	6	6	12
Talbot	2—0	0—0	0—0	0—4	2—3	4	7	11
J.-C. Tremblay	0—2	1—3	0—2	0—1	0—1	1	9	10
Harris	0—2	0—2	1—1	0—1	0—1	1	7	8
Roberts	1—0	0—0	0—0	0—1	1—0	2	4	6
Harper	0—0	0—0	0—1	0—0	0—1	0	2	2
Peters	0—0	0—0	0—2	0—0	0—0	0	2	2
* Duff	0—0	0—0	0—0	1—0	0—1	1	1	2

* le record de Duff contre New York : 3 — 9 — 12

Le Canada vainc les Tchèques, 3-2

TORONTO, (PC) — Un but de Roger Bourbonnais, à 13:55 de la troisième période a résisté aux assauts dangereux des visiteurs à la fin de la joute et donné une victoire de 3-2 à l'équipe canadienne de hockey sur la Tchécoslovaquie, lors du dernier match international de hockey des Tchèques dans leur présente tournée en Amérique du Nord.

La victoire était la deuxième pour les Canadiens en quatre rencontres entre les deux clubs durant la tournée, y compris le tournoi international Walter Brown, à Colorado Springs, Colo., alors que les Tchèques ont annulé et gagné dans les deux rencontres.

Gary Dineen donna l'avance aux Canadiens à la fin de la première période lorsqu'il poussa une rondelle libre derrière le gardien de but Vlada Dzurilla lors d'une mêlée en avant des buts.

Mais les Canadiens parurent fatigués durant le deuxième engagement et les Tchèques donnèrent aux 7,522 spectateurs une brillante exhibition de patinage et de tir.

Ils ne purent toutefois déjouer le gardien de buts Ken Broderick que deux fois.

Zdenek Kepak le déjoua sur un lancer voilé. Broderick ne fit aucun geste. Puis Stanislas Prxle donna l'avance aux visiteurs en déjouant Broderick avec un lancer de revers à 40 pieds des buts.

Puis ce furent les buts de Al Johnson qui égalait le compte et celui de Bourbonnais qui donnait la victoire aux Canadiens. Le but de Johnston, à 9:36 fut réussi sur un jeu de puissance.

Téléphoto PA

Visite impromptue dans le territoire de Hall

En tentant de déjouer le gardien GLENN HALL, des Black Hawks de Chicago, LARRY JEFFREY, des Red Wings de Détroit, n'a pu arrêter son élan, et il est allé choir sur Hall, pendant que PIERRE PILOTE (3), des Black Hawks, se lançait à la poursuite du disque.

Joe Foss à la défense des 22 joueurs noirs insultés

NOUVELLE-ORLEANS (UPI) — Quelques heures après que 22 joueurs noirs eurent boycotté la joute d'étoiles de la ligue Américaine, à cause de discrimination raciale dont ils auraient été victimes, le commissaire de cette ligue professionnelle de football, Joe Foss, a déclaré que cette joute n'aura pas lieu à la Nouvelle-Orléans, samedi prochain.

Foss est entré en négociations avec des promoteurs d'autres villes afin de transférer la partie à l'une d'elles. "Les joueurs noirs font partie de la grande famille de la ligue Américaine. Lorsqu'un affront est proféré à l'égard d'un membre de la famille, toute celle-ci doit se considérer insultée. Je n'ai pas le choix. Nous ne pouvons, en toute décence, jouer notre partie d'étoiles dans une ville où certains membres de la famille ne sont pas acceptés", a déclaré Foss, ce matin. Il a cependant manifesté le désir de transférer cette partie dans une ville où les joueurs noirs seront bienvenus.

Dave Dixon, le promoteur de football par excellence dans cette ville de la Louisiane, a tenté de solutionner les problèmes des joueurs noirs, mais en vain. Ceux-ci, dirigés par Ernie Warlick, ancien ailier des Stampeders de Calgary, ont tout simplement quitté cette ville en guise de protestation. Warlick a déclaré que ses coéquipiers et lui n'avaient pas pu manger dans certains restaurants du centre de la ville et avaient été ignorés par les chauffeurs de taxi de l'endroit. "Nous avons toujours été bien traités dans les villes où nous avons joué au football dans la ligue Américaine. Nous n'acceptons pas les affronts que l'on nous a fait subir à la Nouvelle-Orléans", a souligné Warlick.

C'est toutefois Dixon qui a essuyé le plus dur coup dans l'affaire. Il rêve depuis plusieurs années d'intéresser une équipe professionnelle, des ligues Nationale ou Américaine, à venir s'établir à la Nouvelle-Orléans. L'incident d'hier met à peu près fin à son rêve.

La Fédération internationale aborde les problèmes du ski

WENGEN, (AFP) — Au cours d'une conférence de presse tenue peu avant le départ de la descente du Lauberhon, Marc Hodler, un Suisse, président de la Fédération internationale de ski, a abordé les différents problèmes actuels dans le monde du ski.

Hodler a notamment déclaré qu'un nouveau projet de l'attribution des numéros de départ était à l'étude. Le président de la FIS a ensuite examiné les problèmes posés par les courses de descente. Actuellement, étant donné le choix des parcours, les épreuves de descente deviennent très dangereuses en raison de la vitesse. De plus, les passages difficiles ne peuvent pas toujours être munis de dispositifs de sécurité. La Fédération internationale se demande si, devant ces conditions, il ne serait pas plus sage de tracer les descentes dans des endroits moins montagneux et partant moins dangereux. Les pistes pourraient êtres tracées sur des pentes dégagées et des difficultés artificielles pourraient rendre les courses techniquement difficiles.

Le président de la FIS a ensuite annoncé qu'une commission spéciale se rendrait au mois d'avril prochain à Portilla (Chili) afin d'examiner les préparatifs réalisés dans le cadre de l'organisation des championnats du monde alpins de 1966. Cette inspection portera sur les quatre points suivants :

1. Installations pour la presse et la radio.
2. Aménagement du réseau routier.
3. Remontée mécanique conduisant au départ de la descente masculine.
4. Logements de concurrents.

Au cas où les installations ne répondraient pas aux exigences demandées, les championnats du monde de 1966 seront attribués à une autre station à désigner et la candidature de Portilla serait retenue pour 1970.

Marc Hodler, qui est membre du Comité international olympique, a également abordé le problème de l'amateurisme. Il a notamment déclaré que les Jeux olympiques d'hiver étaient en danger car plusieurs disciplines (le ski, le hockey sur glace et le patinage artistique entre autres) tendaient à s'orienter vers le professionnalisme. Le ski pose un problème particulier à la fois en raison des longs déplacements auxquels sont contraints les champions pour participer aux différentes épreuves et des exigences d'un entrainement qui doit être long et minutieux, si on veut éviter des risques graves d'accident. La F.I.S., consciente de ces exigences, veillera néanmoins à ce que tous les skieurs de compétition exercent une véritable profession. La grande majorité des fédérations nationales souhaitent le maintien du ski comme discipline olympique, car ce sport connaît un réel engouement et est un merveilleux moyen de propagande. Comme les "dessous de table" resteront toujours incontrôlables la mesure la plus efficace doit être recherchée justement dans le contrôle de la profession déclarée par le skieur de compétition.

Ken LeBel vainqueur

GROSSINGER, N.Y. (UPI) Ken LeBel, 26 ans, de Lake Placid, N.Y., a établi un record mondial hier lorsqu'il a défendu avec succès son championnat de sauts sur barils, une troisième année de suite, à l'aréna de Grossinger.

LeBel a sauté 17 barils pour une distance de 28 pieds, 8 pouces. Le record antérieur, qui avait été établi par son frère Léo, 33 ans, en 1955, était de 16 barils pour une distance de 28 pieds, 7 pouces.

Jacques St-Pierre, 20 ans, de Québec, s'est classé deuxième, en sautant 16 barils pour une distance de 27 pieds et cinq pouces. Léo LeBel a fini troisième, en sautant 16 barils, pour 27 pieds et 1¼ pouce.

Gilles Leclerc, 23 ans, de Montréal, a fini 4e, avec une distance de 26 pieds, 8 pouces, devant Jacques Favreau, 21 ans, de Montréal. Les deux ont sauté 15 barils.

Une défaite du Canadien junior en dépit du brio offensif de Christian Bordeleau

par Gilles Terroux

Quand une équipe dirige près de deux fois plus de lancers sur les buts que l'adversaire et qu'elle subit la défaite après avoir pris les devants par deux buts à deux reprises, il faut s'attendre à rencontrer un instructeur déprimé, voire furieux.

Scotty Bowman ne dérogeait pas à cette règle, hier soir, à la suite de la défaite de 5-4 du Canadien junior aux mains des Rangers de Kitchener.

"Une punition stupide. Ne cherchez pas ailleurs le point tournant de la rencontre", murmurait-il après avoir fait patienter les journalistes pendant une dizaine de minutes.

La punition stupide dont Bowman faisait allusion était celle que l'arbitre Jim Kieran avait imposée à Jacques Lemaire à 5:47 minutes de la troisième période.

Même s'il prétendait avoir agi accidentellement "au moment où je tombais", Lemaire avait tout de même été puni pour avoir cinglé.

L'avance de 4-2 que détenait le Canadien junior a été réduite à un but pendant l'absence de Lemaire quand Bob Jones enregistrait son deuxième but du match.

Vingt-trois secondes plus tard, Bill Hway nivelait les chances puis, à 10:11 minutes, Sandy Fitzpatrick scellait l'issue du match en faveur des Rangers.

La seule consolation du Tricolore avait été la performance ofensive de Christian Bordeleau qui avait marqué un but à chacune des périodes. Le joueur de défense Serge Savard comptait l'autre but du Tricolore tandis que John Beechy complétait le pointage des Rangers.

S'il se réjouissait de son premier truc du chapeau de la saison, Bordeleau ne parlait pas avec autant de satisfaction de sa tenue défensive.

"Que valent trois buts quand l'adversaire en réussit autant pendant que vous êtes sur la glace ?" demandait-il.

Les trois buts qui devaient changer l'aspect de la joute avaient en effet été comptés contre le trio formé de Bordeleau, Larry Pleau et Craig Patrick.

Début prometteur de John Voss

John Voss effectuait un début prometteur devant le filet des Rangers en repoussant 40 lancers. Ses coéquipiers, par contre, avaient mis Ted Ouimet à l'épreuve seulement 23 fois.

Le Canadien junior était encore privé des services du gardien de buts Fernand Rivard et du joueur de défense Robert Lemieux.

Le premier, blessé à un genou à Niagara Falls, vendredi, junior avait vaincu les Généraux d'Oshawa, 7-5, grâce à deux buts de René Drolet. Larry Pleau, Jacques Lemaire, Craig Patrick, Don Liesemer et Guy Dufour avaient compté les autres buts du Tricolore.

Hier, les Flyers de Niagara Falls prolongeaient à 12 leur série de joutes sans défaite en surclassant les Black Hawks de St. Catharines, 7-2.

CHRISTIAN BORDELEAU

reprendra probablement son poste demain soir contre l'équipe nationale canadienne. Lemieux, également handicapé par un malaise à un genou, sera absent pendant au moins une semaine.

Samedi soir, le Canadien

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Bordeleau (Chagnon, Savard) 0:50
2—Canadien, Savard (Dufour, Drolet) 4:27
3—Kitchener, Beechy (Brennan) 6:08
4—Kitchener, Jones (Fitzpatrick, Hway) 15:07

Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

5—Canadien, Bordeleau 5:25

Punition : Ball 13:22.

TROISIEME PERIODE

6—Canadien, Bordeleau 0:46
7—Kitchener, Jones (Fitzpatrick, Ball) 6:23
8—Kitchener, Hway (Jones, Fitzpatrick) 6:40
9—Kitchener, Fitzpatrick (Hway, Jones) 10:11

Punitions : Lemaire 5:47, Brennan 16:26.

ARRETS :

VOSS	7	15	18	— 40
OUIMET	7	5	6	— 18

d'un SPORT à l'autre

Bill Sterett

Hec Gervais

George Chuvalo

Leon Ameer

Graham Hill

Hank Bauer

Dans le domaine du baseball, le droitier **Dean Chance,** des Angels de Los Angeles, vainqueur du trophée Cy Young, a été élu l'athlète de l'année 1964 par les chroniqueurs sportifs de Philadelphie . . . Chance réclame un salaire de $50,000 en vue de la saison prochaine . . . **Bob Gibson,** l'as des Cardinaux de St-Louis, a qualifié de ridicule la hausse de salaire de $2,000 que lui ont offert les Cardinaux . . . **Lee May,** voltigeur des Braves de Milwaukee, a signé son contrat, de même que **Gene Freese** et **Dick Schofield,** des Pirates de Pittsburgh . . . Les Tigers de Détroit ont par ailleurs fait savoir que 27 joueurs avaient accepté les contrats de l'équipe . . . Le gérant **Hank Bauer,** des Orioles de Baltimore, est intéressé à obtenir **Jimmy Hall,** des Twins du Minnesota, mais il n'est pas prêt à céder son club en retour . . . Un groupe d'amateurs de baseball de Houston font circuler une pétition afin de protester contre le nouveau nom de l'équipe de Houston, les **Astros . . . George A. "Columbia" Smith,** ancien lanceur des majeures, sera inhumé aujourd'hui, à Greenwich, Connecticut . . .

A la boxe, **Cassius Clay** a nié la déclaration de **Leon Ameer,** selon laquelle il sera le secrétaire de presse du champion. Ameer a subi une raclée en règle à Noël, par des soi-disant membres de la secte des Black Muslims. Selon Ameer, Clay serait menacé par cette secte. Toutefois, Clay a nié qu'il songeait à quitter le groupement en question . . . La commission athlétique de la Californie, du moins son président, est en faveur de l'abolition de la boxe . . . Le match de championnat des poids moyens entre **Rubin Carter** et **Mick Leahy,** a été contremandé . . . Leahy souffre d'un malaise inconnu . . . **Mauro Mina,** champion mi-lourd d'Amérique du Sud, a déclaré qu'il voulait un match de championnat mondial, à la suite de sa victoire facile contre **Bobby Stininato,** de Chicago . . . Le match **Carter-Leahy,** qui devait avoir lieu mardi, sera remplacé par une rencontre entre **Wally Swift** et **Lou Guiterrez** . . . Le Canadien **George Chuvalo** a quitté Toronto, hier, à destination de Catskills Mountains, dans l'Etat de New York où il s'entrainera en vue de son match contre **Floyd Patterson,** le 1er février . . .

Hec Gervais, skip de l'équipe d'Alberta, a conduit son quatuor à la victoire dans le tournoi des champions de curling à Toronto . . . **Roy Emerson,** d'Australie, a défait **Pierre Darmon,** de France, au compte de 9-7, 6-3 et 6-4, en finale des championnats de l'Ouest de l'Australie . . . Le Kremlin consacrera une part plus importante de son budget 1965 aux sports . . . Toutefois, les athlètes devront remporter de plus grands honneurs dans les compétitions . . . **Bill Mills,** qui a gagné l'épreuve du 10,000 mètres aux Olympiques de Tokyo, a surpris la foule de 11,412 personnes en triomphant dans le mille à San Francisco, en quatre minutes, huit secondes et un dixième . . . L'ancien champion mondial **Graham Hill** a remporté les honneurs du Grand Prix Automobile de Nouvelle-Zélande . . . Josef Schmidt, médaille d'or du triple saut à Tokyo, a été nommé l'athlète de l'année en Pologne . . . **Bill Sterett,** d'Owensboro, a gagné le trophée Engelhard Palladium, par suite de sa victoire dans la Regatte Orange Bowl, le Grand Prix International d'hydroplane . . .

Le nageur écossais **Bob McGregor,** champion du monde du 110 verges et médaille d'argent au 100-mètres à Tokyo, a annoncé sa retraite des compétitions internationales, afin de se consacrer aux études . . . Des centaines d'amis et d'admirateurs ont rendu leur dernier hommage à **Billy Wade,** qui a perdu la vie dans un accident à la piste de Daytona Beach, la semaine dernière . . . Les funérailles ont eu lieu à Houston . . . **Gaston Roelants,** de Belgique, a remporté les honneurs du marathon de Mar Del Plata, pour la troisième fois en autant de tentatives . . . Il a franchi les cinq milles et six dixièmes en un temps record de 28 minutes, 37 secondes et deux dixièmes . . . **Tom Ruby,** ancien jockey de courses à obstacles, a succombé aux blessures qu'il a subies dans une chute le 1er juin 19 . . . Au cours des 22 ans qui ont suivi l blessure, il a été complètement paral . . . **Victor Chandler,** propriétaire c chien **Hi Joe,** qui a été enlevé, a offert une récompense de $2,800 pour le retour de son chien, le favori dans le Greyhound Derby, qui aura lieu en juin prochain . . .

LES COMPTEURS LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	35	22	57
Mikita, Chicago	13	32	45
Ullman, Détroit	19	19	38
Esposito, Chicago	14	20	34
Provost, Canadien	**13**	**21**	**34**
Howe, Détroit	12	22	34
Pilote, Chicago	5	28	33
Goyette, New-York	8	22	30
Rousseau, Canadien	**8**	**22**	**30**
Gilbert, New-York	17	12	29
Henry, New-York	14	14	28
Backstrom, Canadien	**14**	**13**	**27**
Balon, Canadien	**13**	**14**	**27**
Mahovlich, Toronto	11	16	27
Bathgate, Toronto	10	16	26
Delvecchio, Détroit	10	15	25
Bucyk, Boston	13	11	24
Pulford, Toronto	12	12	24
Perntice, Boston	14	9	23
MacGregor, Détroit	13	10	23
Felming, Boston	10	13	23
Kelly, Toronto	8	15	23
MacDonald, Détroit	6	17	23
Richard, Canadien	**11**	**11**	**22**
Stewart, Toronto	13	9	22
Larose, Canadien	**11**	**11**	**22**
Wharram, Chicago	11	11	22
Maki, Chicago	8	14	22
Green, Boston	4	18	22
Smith, Détroit	8	13	21
Ferguson, Canadien	**8**	**13**	**21**
Hay, Chicago	5	16	21
Keon, Toronto	8	12	20
Ellis, Toronto	13	6	19
Hardfield, New-York	10	9	19
Armstrong, Toronto	9	10	19
Williams, Boston	7	12	19
Laperrière, Canadien	**5**	**13**	**18**
Brewer, Toronto	3	15	18
Lindsay, Détroit	9	8	17
Murphy, Détroit	11	6	17
Douglas, Toronto	1	16	17
G. Tremblay, Canadien	**9**	**7**	**16**
Marshall, New-York	8	8	16
McKenzie, Chicago	7	8	15
Béliveau, Canadien	**5**	**10**	**15**
Nesterenko, Chicago	7	7	14

Sorel, Québec et St-Jérôme gagnent

Les Royaux de Sorel ont remporté une victoire de 6 à 5 contre les Reds de Trois-Rivières, grâce à un but de Jacques Goulet en surtemps.

Denis Mercier s'est distingué avec trois buts et une assistance pour les vainqueurs, Richard Lafrance et Roch Latour ont réussi les autres. André Hinse et Jacques Abram ont enregistré deux buts chacun pour les Reds tandis que Michel Cormier a compté l'autre.

A St-Jérôme, les Alouettes de l'instructeur Jacques Locas ont triomphé des Hawks de Thetford Mines au compte de 5 à 2.

Claude Guénette a compté 4 des 5 buts des vainqueurs, tandis que l'autre est allé à Richard Sarrazin.

Michel Rouleau et Clément Boudreau ont réussi les buts des perdants.

Enfin, à Québec, les As juniors ont défait les Bruins de Victoriaville au compte de 8 à 7.

Gilles Carignan, Gilles Renaud et Jean Giroux ont enregistré deux buts chacun pour les As tandis que Pierre Gagné et Yvon Drapeau ont enfilé les autres.

Normand Pépin et Alain Beaulé y sont allés de deux buts chacun pour les Bruins. Pierre Potvin, Réal Cournoyer et Jean-Claude Marcotte en ont réussi un chacun.

Par suite de son programme d'extension et de promotions parmi ses vendeurs

Montreal Buick

a besoin de nouveaux **REPRESENTANTS** pour vendre

PONTIAC • BUICK • ACADIAN • VAUXHALL • GMC

Le succès appelle le succès —
Entrez au service d'un concessionnaire florissant et gagnez:

Compensation maximum, assurance, caisse de retraite.

DISCRETION ASSUREE A TOUTES LES DEMANDES

SE PRESENTER à M. Christensen ou à M. Parino
4026 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342

Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER
PONTIAC · BUICK · ACADIAN · VAUXHALL · GMC

TARPAULINS
NEUFS — LOCATION — REPARATION
Toiles pour camion - Tentes - Vêtements de travail
Canevas imperméable - Equipement de camping
FINNIE MANUFACTURING COMPANY LIMITED
14001 - 14051 est, NOTRE-DAME — 645-8843

AUTO-CENTRE WESTERN — VOTRE SUPER-MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

MISE AU POINT
Electronique

NOS EXPERTS :

- Nettoieront et régleront les bougies
- Installeront des pointes, un condensateur et un rotor neufs
- Vérifieront et régleront la distribution
- Régleront le carburateur

6.95 Valeur 9.95

CE PRIX COMPREND POINTES, ROTOR ET CONDENSATEUR

SERVICE DIGNE DE CONFIANCE !

AVIS : Le prix ci-dessus s'applique au Chevrolet ou Pontiac 6 cyl., 1955-62 — Economies semblables sur autres marques.

TELEPHONEZ POUR UN RENDEZ-VOUS, MAINTENANT !

Camion de service d'urgence disponible aux heures du magasin.

5 AUTOS-CENTRES WESTERN A VOTRE SERVICE

VERDUN : Rue de l'Eglise et Champlain (au sud de l'Aqueduc) — 768-2531
MONTREAL-NORD : Boulevard Pie-IX (¾ de mille au sud du Pont Pie-IX) — 322-7100
RIVE-SUD : Boulevard Taschereau (en face du nouvel Hôpital Général) — 671-5971
ST-MICHEL : Jean-Talon et 18e Avenue (à l'ouest du Centre d'Achat Boulevard) — 728-4595
JACQUES-CARTIER : Chemin Chambly (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) — 677-5205

économie & finance

LA PRESSE

La Trésorerie américaine s'emploie à calmer les inquiétudes mondiales

Prochaine demande au Congrès pour modifier la couverture-or — A Londres la déclaration américaine a sabré les spéculateurs

WASHINGTON. (PA) — Apparemment en vue d'apaiser les craintes manifestées à l'étranger au sujet de la capacité des Etats-Unis à fournir la contrepartie or des devises américaines vendues, la Trésorerie américaine a fait savoir qu'elle demanderait au Congrès de modifier les exigences légales au sujet de la couverture-or.

Cette déclaration est arrivée vendredi soir, à la suite de développements dont des fonctionnaires de la Trésorerie ont dit qu'ils avaient "suscité quelques spéculations dans les changes étrangers".

Les fonctionnaires américains n'ont pas fait savoir de quelle fraction la couverture légale devrait, selon eux, être réduite, ou même si elle devrait être abolie entièrement, d'après eux l aforme et le moment de la requête au Congrès n'auraient pas encore été décidés.

Mais, a déclaré la Trésorerie américaine, il devient nécessaire d'apporter des modifications aux réserves-or, "en vue de procurer le crédit qu'exige une économie intérieure en expansion, et d'éliminer les doutes qui pourraient subsister en quelque lieu que ce soit sur le soutien solide que les réserves-or peuvent apporter au dollar sur les marchés internationaux au prix immuable de $35 l'once".

Apaisement à Londres

La prise de position catégorique du Trésor américain, dans la crise de l'or, réaffirmant que le prix officiel de l'or ne sera pas modifié, a été connue après la fermeture du marché londonien, et ce n'est que lundi que l'on pourra en évaluer l'effet. Toutefois on exprime l'espoir ce matin dans la City que la nouvelle crise ne sera qu'un feu de paille. Dans ces mêmes milieux, on souligne qu'une réduction de la couverture en or — actuellement 25% — du dollar permettrait de libérer du métal précieux, rendant ainsi sa liberté de manoeuvre au Trésor américain. Mais on ne cache pas que l'autorisation nécessaire du Congrès américain pour ce faire se heurtera à l'opposition conservatrice tant républicaine que démocrate.

Autre facteur encourageant : le net repli des valeurs aurifères au cours des transactions officieuses d'après clôture vendredi soir, repli causé par la déclaration de la Trésorerie américaine.

Ce repli permet d'envisager un mouvement analogue sur le marché de l'or lundi. L'or, vendredi, avait atteint sur le marché londonien son plus haut niveau depuis la crise de Cuba en 1962, soit 35,185 dollars l'once, en augmentation de 6 cents et demi. On croit savoir que les transactions, dont le volume n'est jamais publié, auraient au moins décuplé par rapport aux séances normales où se traitent une à deux tonnes par jour.

Dans les milieux de la City, on critique vivement les autorités françaises, américaines et britanniques. En ce qui concerne le gouvernement français, on ne lui reproche pas tant sa décision de convertir des dollars en or que le moment choisi pour annoncer cette opération et l'absence de démenti catégorique pour tuer dans l'oeuf la spéculation gonflée par des informations erronées et exagérées.

Les mêmes milieux reprochent également à Washington d'avoir attendu si longtemps pour faire la déclaration catégorique d'hier soir. Quant aux autorités britanniques, elles auraient, selon la City, commis des erreurs techniques en laissant d'abord l'or monter au-dessus du plafond de 35 dollars, 13 cents l'once, et en abandonnant la livre en-dessous de son plancher récent de 2,79 dollars pour une livre. Ces manoeuvres, empreintes d'un certain mystère, auraient, déclare-t-on toujours dans les mêmes milieux, certainement contribué à aggraver la crise.

Vague de hausse de prix en Grande-Bretagne

LONDRES. (AFP) — La vague de hausse de prix se poursuit en Grande-Bretagne. Le relèvement des tarifs ferroviaires annoncé la semaine dernière a été suivi samedi d'une majoration de 5 à 6 pour cent des tarifs d'électricité dans l'est du pays, majoration qui s'étendra probablement d'ici peu aux autres régions. Un gros brasseur annonce d'autre part une hausse d'environ 5% de ses prix de vente tandis qu'une chaine de magasins de vins et spiritueux fait savoir que les prix de ses produits importés vont être relevés en raison de la surtaxe douanière. Les prix de plus de 2,000 articles d'épicerie ont déjà été majorés au cours des dernières semaines et devant le danger inflationniste que comporte cette hausse du coût de la vie, le gouvernement a ouvert une enquête au début de la semaine pour en établir les causes.

Conférences sur la Bourse

Une série de conférences, destinée à fournir un supplément d'information aux personnes inscrites au cours sur le Commerce des Valeurs Mobilières au Canada, a été inaugurée mercredi soir dernier sur le parquet de la Bourse de Montréal. Le président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, l'honorable George H. Hees, (au centre) a souhaité la bienvenue à l'auditoire et au conférencier, M. H. W. Andrews, vice-président de Holland, Andrews Investments Ltd., (à gauche). M. Andrews a été présenté par M. Georges Vilim, président du cours sur le Commerce des Valeurs Mobilières au Canada et vice-président de Morgan Ostiguy & Hudon Inc., (à droite).

La "fièvre de l'or" serait tombée à Toronto, dès vendredi après-midi

TORONTO. (PC) — Les spéculateurs sur l'or, à Toronto, ont été les perdants vendredi dernier. Ils ont pu voir le cours de l'or, à la Bourse de la Ville reine, ce cours qu'ils avaient poussé en un jour et demi d'achats, perdre plus de 10 points en trois heures.

Cette chute a fait suite à l'annonce par la Trésorerie américaine à Washigton, qu'elle avertissait les spéculateurs impatients de voir le prix de l'or monter, "qu'ils seraient inévitablement du côté perdant".

Les analystes et les économistes de cette Bourse déclarent qu'ils ne se rappellent pas une chute aussi verticale de valeurs aurifères.

Un indice des 12 producteurs d'or les plus gros, établi depuis novembre 1963, a enregistré la chute la plus rapide de son histoire : 10.08 points à 175.89 en trois heures.

On a dit en Bourse que des spéculateurs étaient arrivés sur le marché avec l'espoir que les Etats-Unis hausseraient le prix de l'or.

Ces espoirs avaient été confirmés par l'annonce, jeudi dernier, que la Trésorerie estimait nécessaire une modification de la couverture légale en or des réserves monétaires des Etats-Unis : 25 cents d'or sur chaque dollar en circulation ou détenu dans les réserves des banques.

La déclaration de vendredi midi a abattu ceux qui s'attendaient à faire de gros profits.

Au cours des heures frénétiques de jeudi et vendredi, l'once d'or s'était vendue jusqu'à $35.50 ($USA).

Il en fut de même pour les valeurs aurifères, qui des vendredi midi commençaient à perdre les points gagnés à la faveur de la fièvre spéculative. "Il n'y avait plus besoin, après la seconde déclaration de la Trésorerie américaine, de maintenir les cours des valeurs aurifères aussi élevés" a expliqué un analyste.

Pressions à la hausse

Des observateurs torontois estiment que le gouvernement américain au su des intentions françaises de convertir une nouvelle tranche de $150,000,000 de devises américaines auraient préféré qu'il paie plutôt d'avance une partie de la dette de $650,000,000 qu'il a envers les Etats-Unis (bien qu'elle ne soit pas encore exigible).

"Apparemment le général de Gaulle s'est opposé à cela."

Mais on reconnait aussi que certaines sources américaines indiquent un désir croissant de voir hausser le prix de l'or : ce qui accroitrait la quantité d'or disponible pour régler les obligations internationales des Etats-Unis, chaque once d'or valant davantage dans toutes les devises.

La Trésorerie américaine a également indiqué que selon elle les fluctuations des cours de l'or avaient été déterminées par des interprétations erronées données aux déclarations officielles de divers gouvernements.

"Les facteurs sous-jacents qui influencent les marchés de l'or et des changes (à savoir l'offre et la demande) n'ont pas varié ces derniers jours" a-t-elle souligné.

Le public canadien possède $17,209,000,000 en banque

Accroissement de 1 milliard sur 1963 — Le P.N.B. accru de 8 p.c. à $46,500,000,000 — Prix de gros accrus de 2 p.c., au détail de 1.9 p.c.

OTTAWA. (PC) — Les réserves d'argent détenues en banque par le grand public canadien se sont accrues de $1,059,000,000 au cours de l'année 1964.

Il s'agit là, selon des observateurs chevronnés, d'une réserve suffisante pour encourager une expansion économique sans toutefois mener à l'inflation.

La tâche plutôt délicate de sauvegarder l'intégrité du dollar canadien, tant au point de vue du marché domestique que du marché international, appartient à la Banque du Canada.

Ses plus récentes statistiques indiquent que les Canadiens possédaient, dans les banques à charte ou ailleurs, une somme de $17,209,000,000 au 30 décembre, comparativement à $16,150,000,000 au 1er janvier de la même année.

P.N.B. en hausse

L'augmentation de six pour cent, déjà notée au cours des trois dernières années consécutives, a continué. Durant l'année 1964, la production nationale brute a atteint selon les estimations actuelles les $46,500,000,000, soit une augmentation d'environ huit pour cent aux prix du marché.

Toutefois, les prix ont augmenté de deux pour cent au cours de la même année alors que l'indice des prix au consommateur était de 1.9 pour cent plus élevé qu'il y a un an.

Cette augmentation du coût de la vie est cependant plus basse que dans presque tous les autres pays importants et est moins considérable qu'au cours de périodes précédentes d'expansion économique.

Les prêts bancaires ont été également plus nombreux au cours de l'année, s'élevant à $18,192,000,000 et ils ont enregistré une hausse moyenne annuelle de 11 pour cent avec pointes à 15 p. c. Les taux d'intérêt sont demeurés à peu près stationnaires : en fait au niveau de ce qu'ils étaient au début de ce cycle d'expansion.

La marge qui sépare les taux d'intérêt du Canada et des Etats-Unis s'est réduite en fin d'année à 8 - 10 de un pour cent, alors qu'elle était normalement de un à 1 1/4 pour cent.

Incertitudes

Les perspectives d'avenir sont incertaines.

Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, annonce d'un côté une expansion considérable pour laquelle son gouvernement préparerait une politique appropriée, tant monétaire que fiscale. D'un autre côté, la faiblesse économique qui régnait au début de cette période d'expansion est presque disparue. Le chômage est à la baisse. Certaines industries fonctionnent à pleine capacité ou presque. Dans certaines régions, il y a manque de main-d'oeuvre spécialisée et de matériaux. Ce sont évidemment des motifs de préoccupation pour le gouvernement.

Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a déclaré en effet pour sa part que "bien qu'une expansion économique puisse se poursuivre pendant quelque temps à un rythme assez rapide, sans causer des poussées inflationnistes, en raison d'une substantielle sous-utilisation de la main d'oeuvre et d'autres ressources de production, il faut reconnaitre qu'il devient de plus en plus difficile de poursuivre cette expansion sans surchauffer l'économie, tout en utilisant ses ressources au complet".

Les chances du Canada de réaliser cet équilibre seront probablement énoncées dans le rapport que publiera lundi le Conseil économique du Canada.

Mort du président de la Midland Bank, Lord Monckton de Brenchley

LONDRES. (AFP) — Lord Monckton, président de la "Midland Bank Ltd" l'une des "Big Five" d'Angleterre, la plus puissante banque de dépôts de Grande-Bretagne et ancien ministre conservateur, est mort hier à l'âge de 73 ans, dans sa résidence de Falkington à la suite d'une longue maladie.

Le vicomte Monckton de Brenchley, qui était également président de l'Association britannique des banquiers depuis 1962, avait été sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires étrangères en 1940. Après avoir dirigé le service de censure, il fut nommé représentant de la Grande-Bretagne à la commission alliée des réparations à Moscou en 1945. Il devint ministre du Travail dans le gouvernement conservateur de 1951 à 1955. L'année suivante il fut nommé ministre de la Défense, poste qu'il occupa pendant près d'un an. Il se retira de la vie politique en 1957.

Lord Monckton était surtout connu pour le rôle prépondérant qu'il avait joué en 1936 lors de l'abdication du roi Edouard VIII, dont il était le conseiller juridique en même temps qu'un ami personnel. En 1961, il révéla qu'une offre de 100,000 livres lui avait été faite pour une relation de l'abdication d'Edouard VIII, offre qu'il repoussa. Ce fut également lord Monckton qui rédigea l'acte d'abdication du roi Farouk, d'Egypte.

L'Italie utilise une 2ème tranche de crédits USA

WASHINGTON (AFP) — La banque américaine d'Export-Import a accordé à l'Italie un crédit de 20 millions de dollars pour financer l'achat d'équipement industriel aux Etats-Unis.

Il s'agit d'une nouvelle tranche d'un crédit de 100 millions de dollars qui avait été ouvert à l'Italie en mars dernier. Une première tranche de 20 millions de dollars a permis l'année dernière à la Société automobile Fiat d'acheter de l'équipement mécanique aux Etats-Unis.

Ces crédits de la banque américaine d'Export-Import sont remboursables en cinq ans.

Grève de la sidérurgie en G.-B.?

LONDRES. (AFP) — La sidérurgie britannique est menacée par une grève du personnel des hauts fourneaux qui pourrait la paralyser à partir du 18 janvier. Le syndicat des travailleurs des hauts fourneaux vient en effet d'annoncer que ses adhérents cesseront le travail de nuit à "partir de cette date, si leurs revendications de salaire ne sont pas satisfaites d'ici au 18 janvier."

Pas question de revenir à l'ancien étalon-or, déclare-t-on à Paris...

Les deux monnaies-clé actuelles — Dollar et livre utilisées à des fins nationales — Une monnaie supplémentaire réellement internationale.

PARIS. (AFP) — La "crise de l'or" place au premier plan de l'actualité le mécanisme monétaire international dont il est souvent difficile de comprendre le fonctionnement et de saisir les conséquences politiques qui en découlent, ainsi que les projets destinés à l'améliorer voire à le transformer.

Le système monétaire international actuel est basé sur le crédit, d'une part, et sur la parité fixe des monnaies de l'autre.

Le crédit, cela signifie qu'aucune monnaie n'est complètement gagée sur l'or. Même la France avec 25 milliards de réserves d'or et de devises ne couvre qu'à un peu plus de 30% sa circulation fiduciaire qui est de quelque 60 milliards. Le dollar lui-même n'est actuellement couvert qu'à 27% en or. Quant à la livre sterling qui assure encore 40% du commerce mondial, sa couverture-or est très faible. Il n'est donc pas question de revenir au "Gold standard", à l'étalon or, c'est-à-dire régler finalement toutes les transactions internationales en or.

Aucun expert, sauf M. Jacques Rueff, ne préconise une telle mesure, car on se souvient encore des conséquences pour la Grande-Bretagne du retour à l'étalon-or décidé en 1926 par Winston Churchill, alors chancelier de l'échiquier. En tout cas, en ce qui concerne les échanges internationaux, l'augmentation du commerce mondial qui est le but de la coopération internationale, croit plus vite et de beaucoup que la production mondiale d'or monétaire. Rattacher l'ensemble du système monétaire international à l'or serait asphyxier le commerce mondial, donc précipiter l'ensemble de l'univers dans une crise majeure, une récession économique accompagnée de chômage et de faillites.

Deux monnaies-clé

Le système actuel repose sur deux monnaies-clés : la livre et le dollar et il est admis que dans les échanges internationaux l'on puisse régler en livres et en dollars, sans demander paiement en or. Le dollar et la livre jouissent donc d'un crédit international.

Les critiques du système actuel et notamment le gouvernement français estiment que, jouissant d'un crédit international en tant que monnaies de réserve, la livre et le dollar sont utilisés à des fins nationales par Londres et par Washington. Comment ? En ce qui concerne le dollar, des experts, et pas seulement les experts français, considèrent que les balances en dollars détenues à l'étranger, notamment par l'Allemagne, l'Italie et le Japon, permettent au gouvernement de Washington de poursuivre une politique, soit d'expansion économique en autorisant le transfert des capitaux américains vers l'Europe, soit de pénétration militaire et économique dans certains endroits du globe où le gouvernement américain est seul engagé, comme au Vietnam. En quelque sorte, la politique extérieure américaine serait en grande partie financée par le déficit actuel de la balance des comptes américains, déficit permis par le crédit international accordé au dollar en tant que monnaie de réserve.

En ce qui concerne la livre, son crédit international est également utilisé à des fins nationales, estiment certains. Ces fins ne sont pas expansionnistes comme dans le cas des Etats-Unis, mais tendent à perpétuer en Angleterre même des structures industrielles et sociales démodées qui ne survivent que grâce au crédit consenti en fait à la Grande-Bretagne, par les plus gros détenteurs de balance sterling, c'est-à-dire avant tout les vieux pays du Commonwealth, comme le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Monnaie internationale nouvelle

C'est pourquoi les experts depuis plusieurs années suggèrent la création d'une monnaie supplémentaire internationale de réserve, projet aujourd'hui soutenu par la France et par les Pays-Bas et qui remplacerait progressivement, en partie du moins, la livre et le dollar dans les échanges internationaux. Cette monnaie, en quelque sorte synthétique, ne pourrait pas être manipulée par un Etat seulement à des fins strictement nationales.

Toutefois, il est difficile encore d'envisager que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, d'une part, la France, et les Pays-Bas de l'autre, puissent se mettre d'accord prochainement sur l'organisation qui contrôlera cette nouvelle monnaie internationale destinée ultimement à prendre la relève de la livre et du dollar.

Les Européens souhaiteraient que ce soit la Banque des Règlements Internationaux, les autres le Fonds Monétaire International. Les choses en sont là. Mais en tout cas, quelles que soient les solutions de compromis qui pourraient être adoptées, le crédit en tant que principe sur lequel repose un système monétaire international devra être maintenu si l'on veut éviter une crise mondiale qui balayerait monnaies, économies et régimes.

Les prix actuels de l'acier inférieurs à ceux de 1964

CLEVELAND. (PA) — Le Steel Magazine souligne qu'en dépit des hausses récentes les prix, dans l'industrie de l'acier, sont en moyenne au-dessous de ce qu'ils étaient il y a un an aux Etats-Unis.

Les chiffres comparés compilés par le Bureau des Statistiques du Travail, indiquent, selon Steel Magazine, que l'indice des prix était au début de cette année à 102 contre 103.1 il y a un an.

"Cette comparaison est pertinente, souligne le magazine des producteurs d'acier, parce que le Président a ordonné à son groupe de conseillers économiques de faire enquête sur les effets inflationnaires possibles des hausses."

Au cours de l'année écoulée, des hausses et des baisses ont été effectuées sur les listes fédérales de prix des produits Le résultat net est un déclin général, fort significatif, de 3/10 de point."

"Les listes gouvernementales de prix moyens sur 35 produits indiquent que 13 d'entre eux ont baissé, neuf ont monté, et 13 sont restés inchangés."

Les récentes hausses, en particulier pour les tôles galvanisées ont suscité quelques craintes au sujet de hausses possibles concernant d'autres catégories de produits tels que les laminés et les plaques. Mais jusqu'à présent les producteurs n'ont montré aucun signe de songer à hausser leurs prix, même si la hausse des prix de revient justifiait une telle action. Les experts du marché de l'acier pensent que les producteurs d'acier ne procéderont à des hausses qu'avec la plus grande prudence, et en tenant compte des réalités du marché".

"Steel Magazine" écrit encore que la production semble se maintenir "sur une plate-forme élevée". La production de lingots pour la semaine finissant le 16 est estimée devoir atteindre 2,620,000 tonnes nettes, soit sans changement sur les deux précédentes semaines.

"L'embouteillage des portefeuilles de commandes se poursuit. Quelques producteurs annoncent que le volume de décembre était de 30 pour cent supérieur à celui de novembre. Et l'on s'attend que janvier enregistre la même tendance".

Consultations monétaires de la B.R.I.

LONDRES. (AFP) — Les gouverneurs des grandes banques centrales de plusieurs pays ou leurs représentants se sont trouvés réunis cette fin de semaine à Bâle à l'occasion de la réunion mensuelle du bureau exécutif de la Banque des Règlements Internationaux, apprend-on dans la City.

Il s'agit des banques centrales des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne occidentale, de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas et de Suède.

Cette réunion avait pour but de permettre aux participants de faire le point de la situation financière internationale à la lumière des derniers événements.

"Désire acheter une petite entreprise dans la Province de Québec. $25,000. pour le paiement initial, au propriétaire ou aux créditeurs."

ECRIRE A CASE 9835 LA PRESSE

Jean Mehling câble de Paris

Le Chancelier Erhard pourra-t-il éviter de réévaluer le mark?

Il n'est pas inopportun, ces jours-ci de parler à nouveau de l'Allemagne. Comment, d'ailleurs, ne pas s'intéresser essentiellement à ce pays qui, non seulement est le plus puissant du Marché Commun, mais est en passe de devenir l'une des deux ou trois plus prospères nations du monde ? Il y a quelque temps, j'analysais ici une déclaration faite à Bonn par le Chancelier Erhard devant les représentantts de son parti. Le lecteur se souviendra sans doute que les conclusions tirées étaient à peu près les suivantes : la pensée du Chancelier suit, en dépit des apparences, une ligne continue — celle du libéralisme économique —; l'Allemagne a le sentiment "d'étouffer" dans les seules limites du Marché Commun; son destin est lié à un élargissement de ses échanges avec les Etats-Unis au moins; le succès des espoirs allemands dépend en grande partie de la capacité des six pays européens à lutter contre la concurrence américaine.

Dans une déclaration à une grande revue américaine, le Chancelier Erhard a repris les thèmes précédents, en précisant cependant (contrairement à l'opinion que j'avais exprimée ici) qu'en aucun cas il ne saurait être question d'une nouvelle réévaluation du Mark.

* * *

A ce propos, le Chancelier a dit qu'il n'y avait aucune raison pour la monnaie allemande de subir les inconvénients des erreurs commises par les autres monnaies, et que la réévaluation nuirait à la "discipline nationale" de l'Allemagne. Le Chancelier a évidemment raison. Car, en effet, la réévaluation du Mark augmenterait les prix à l'exportation des produits allemands. Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'une telle opération, au lieu de décourager les entrées de devises étrangères, aboutisse au résultat inverse. Il ne fait pas de doute qu'on est plus tenté de s'intéresser à un pays dont la monnaie est "trop solide" ou est réduite à "réévaluer" qu'à investir dans un pays qui dévalue sans cesse, ou dont la monnaie ne cesse de perdre de son pouvoir d'achat (ce qui correspond à une dévaluation de fait).

Par contre, la concentration de plus en plus grande des liquidités internationales entre les mains de quelques rares pays nuit dangereusement au commerce mondial. Un tel résultat est, évidemment, à l'opposé des souhaits du chancelier Erhard. La réunion appelée "Kennedy Round" n'a aucune chance d'aboutir à des résultats concrets si les échanges internationaux sont menacés. L'Allemagne est donc — je le répète — dans une situation paradoxale : par la structure de son économie, elle ne peut vivre qu'en développant ses ventes à l'étranger. De telles ventes aboutissent inévitablement à une hausse de la valeur internationale du Mark. L'abondance des entrées de devises étrangères conduit nécessairement à une augmentation de la masse monétaire allemande. Seuls des investissements allemands à l'étranger peuvent, temporairement, annuler une partie de cet effet inflationniste. A long terme, cependant, les firmes allemandes établies à l'étranger achètent — ou font acheter — des produits allemands. Si bien que le Mark n'est pas près de voir s'éteindre sa perpétuelle "réévaluation de fait".

Qu'une telle situation soit due en grande partie aux erreurs monétaires des autres pays du Marché Commun, voilà qui ne saurait être nié.

Cependant les erreurs monétaires ne sont, en réalité, que l'effet d'erreurs économiques et financières : mauvaise organisation de la production, excès de dépenses publiques improductives, etc... L'Allemagne refuse — dit Monsieur Erhard — d'en subir les conséquences? On ne saurait l'en blâmer. Mais cela ne signifie pas qu'il ne lui faudra pas, une fois ou l'autre, constater que sa monnaie n'a cessé de se réévaluer... et officialiser une situation de fait. Personnellement, je ne crois pas plus à ce genre de déclaration qu'aux serments faits, depuis vingt ans, de ne pas dévaluer dans tel ou tel pays d'Europe !

Il me paraît erroné de considérer comme définitivement fixé le taux de change d'une monnaie — quelle qu'elle soit! — Cela n'est pas vrai seulement des "mauvaises monnaies", mais tout autant de celles qui sont particulièrement saines !

Le Canada manquera de main d'oeuvre qualifiée

OTTAWA. (PC) — Tout semble indiquer que cette année verra un manque général de main-d'oeuvre qualifiée au Canada.

L'Association des Constructeurs canadiens prévoit un tel manque dans toutes les provinces sauf dans l'Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve. Les services fédéraux de placement, qui pourtant ne fait jamais de prévisions à long terme, déclarent qu'il y a des indications d'un manque croissant de main-d'oeuvre qualifiée.

Ce qui ne veut pas dire, toutefois que le chômage prendra fin. Il continuera à y avoir un surplus de travailleurs non qualifiés dans toutes les provinces.

Le président de l'A.C.C. (C.C.A.) D. H. Jupp, de Toronto, a déclaré dans son rapport de fin d'année que l'industrie de la construction est en train d'"étoffer" ses programmes de formation à tous les niveaux, espérant ainsi éliminer ce manque de main-d'oeuvre.

Il a déclaré aussi que l'immigration et l'utilisation accrue des équipes de travail durant l'hiver contribueraient à améliorer la situation.

Ce manque futur de main-d'oeuvre qualifiée est calculé sur la base des estimations concernant l'industrie canadienne du Bâtiment, dont le programme global, cette année, dépassera pour la première fois les $9 milliards.

Il s'agit d'un accroissement de 12 pour cent sur l'année précédente auquel prendront part toutes les provinces sauf le Manitoba et Terre-Neuve, qui prévoient un montant de construction semblable à celui de 1964.

Situation par province

La situation du marché du travail, telle que la voit l'ACC, serait la suivante :

Colombie - Britannique : artisans qualifiés et d'expérience disponibles en petit nombre;

Alberta : manque de charpentiers, de ferronniers et d'ouvriers capables d'utiliser de l'outillage, dans quelques zones: la situation pourrait empirer en raison de projets de la Colombie-Britannique pour lesquels on fera du recrutement en Alberta;

Saskatchewan : manque de mécaniciens qualifiés et de personnel pour outillage lourd;

Manitoba : manque à la fois de main-d'oeuvre qualifiée et non qualifiée, à Winnipeg, mais non dans le reste de la province;

Ontario : manque d'artisans de la construction qualifiés, dans la plupart des centres industriels;

Québec : manque de main d'oeuvre à Montréal, mais non dans le reste de la province;

Nouvelle-Ecosse : travailleurs qualifiés peu nombreux à Halifax et Sydney;

Nouveau-Brunswick : indices d'un manque prochain de main d'oeuvre qualifiée;

Ile-du-Prince-Edouard: pas de manque de main-d'oeuvre.

585,000 Canadiens, estime-t-on, ont été employés dans la construction en 1964; et si l'emploi se maintient au rythme prévu de l'accroissement d'activité, on on peut estimer à 50,000 ou 60,000 travailleurs de plus les besoins du marché en 1965.

Un accroissement de 12 pour cent dans la valeur de la construction en 1964 par rapport à 1963 se répartit ainsi : moitié correspond à un accroissement de volume, moitié à un accroissement de coûts de revient. C'est la hausse de la taxe de vente sur les matériaux de construction qui est tenue pour responsable de cet accroissement du coût de revient.

Marché des bestiaux

MONTREAL. (PC) — Les prix étaient fermes et jusqu'à 50 cents en baisse cette semaine aux marchés à bestiaux de Montréal. La demande a été bonne et les ventes assez nombreuses.

Les arrivages comptaient : 1,382 bovins, 894 veaux, 480 porcs, 80 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix étaient de $24 à $24.25, les bons de $22 à $23, ceux de qualité moyenne de $19 à $21.85, et les communs de $12.25 à $19.

Les bonnes vaches se vendaient de $14.50 à $16.75, celles de qualité moyenne de $13.50 à $14.75, les communes de $11.75 à $13.50, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $7 à $18.

Les bonnes taures rapportaient de $19.50 à $20.75, celles de qualité moyenne de $17.50 à $19.25, et les communes de $10.25 à $17.

Les bons taureaux rapportaient de $17.25 à $19.75, les communs et ceux de qualité moyenne de $11.50 à $17.

Les bons veaux se vendaient de $30 à $34, ceux de qualité moyenne de $24 à $29.50, et les communs de $10 à $23.

Les porcs de catégorie "A" étaient de $26 à $26.75, et les truies de $17 à $18.50.

Les agneaux rituels s'échangeaient de $21.50 à $36.50, les moutons de $10.25 à $10.50.

NOMINATION A LA NATIONALE VIE

YVON-H. McDOUGALL

La Nationale du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie a le plaisir d'annoncer que M. Yvon-H. McDougall a été nommé gérant de sa succursale de l'île de Montréal sise au 1255 rue University, à Montréal.

Interprovincial Steel & Pipe Corporation Ltd.

M. J. D. (Jack) PARKER

Le vice-président des ventes d'Interprovincial Steel & Pipe Corp. Ltd, M. L. G. Welch, annonce la nomination de M. J. D. (Jack) Parker au poste de représentant des ventes pour l'Est avec bureau à Toronto, Ontario.

M. Jack Parker est bien connu des amateurs de football et compte plusieurs amis dans le domaine du pétrole, ayant été représentant vendeur pour un fournisseur de compagnie d'huile et d'essence durant sa carrière athlétique à Edmonton.

Le territoire de vente de M. Parker s'étendra depuis la tête des Grands Lacs jusqu'aux Maritimes.

KAL-KAR INSULATION CORP.

Afin de faire face à l'accroissement rapide des ventes, Kal-Kar Insulation Corporation, manufacturier de polystyrene en mousse, annonce la nomination de M. Ken Wilcox qui se joint au personnel du développement de la production et de la technique des ventes.

M. Wilcox possède une vaste expérience du développement et de la vente des produits isolants. Durant les huit dernieres années, il s'est tout spécialement occupé du polystyrene en mousse.

M. Wilcox entre en fonction immédiatement.

Un placement conservateur dans une banque d'épargne progressive

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Actions ordinaires

Un étude, comprenant un graphique pour les dix dernières années, fourni sur demande.

Davidson & company

Membres de la Bourse de Montréal, la Bourse Canadienne, la Bourse de Toronto et de l'Association des Courtiers en Valeurs de Placement du Canada

1015 Côte du Beaver Hall, Montréal
Téléphone: 866-8492

Bureaux à: Toronto, Ottawa, Kitchener, St-Catharines

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
910	Abitibi	13¼	12¾	13¼
—	Abitibi Pr	24¼	24¼	—
200	Alliance	11½	11½	11½
—	Algoma	72	72	—
895	Alumin	32¼	32	32
—	Al 4¼ Pr	43¾	43¾	—
—	Alum 1 Pr	22¾	22¾	—
—	Alum 2 Pr	50¾	50¾	—
—	Anz Cdn Pr	27½	27½	—
—	Anz 4½ Pr	54½	54½	—
—	Anz 200 Pr	53	53	—
—	Argus	19	18	—
—	Arg Pr	14½	14½	—
700	Asbestos	23¾	23½	23¼
—	A. N. C. Cp	12½	12½	—
—	Atl Sug	19¾	19¾	—
100	Bq CN	75¼	75¼	75¼
75	Bq Imp	69	69	69
150	Bq Mont	66¾	66¾	66¾
—	Bq N-E	78½	78½	—
—	Bq PC	54¾	54	—
199	Bq Roy	79½	79½	79½
—	Bq Tor-D	69¾	69	—
—	Bathurst P	25	25	—
—	Bathur P (A)	60¼	60¼	—
—	Bathu P Pr	10	10	—
1035	Bell Tel	64¼	64¼	64½
—	Bow Mer Pr	51¾	51¾	—
100	Bow Paper	6¾	6¾	6¼
—	Bralorne	515	515	—
440	Brazil	5¼	5¼	5¼
—	BA Bk N	69	69	—
50	BA Oil	34	34	34
—	BC Forest	30¼	30	—
—	BC Power	49	49	—
—	BC phone			
	4¾	56	100	100	—
	id 5.15	104½	104½	—
—	Brockvl Pr	7	7	—
—	Brown	13¾	13¾	—
—	Bruck (B)	12¼	12¼	—
—	Build Prod	7	7	—
400	Cal Pow	20	20	20
—	Can Cem	53½	53½	—
—	id Pr	29½	29½	—
—	CD Sugar	27½	27½	—
—	CI Prdts	45½	45¢	—
—	Can Malt	26½	26	—
—	C Sa 4.40 pr	29	29	—
—	C S L	32?	32½	—
—	C S L Pr	6½	6½	—
1375	C Aviat E	12½	12¢	12¢
1925	C Brew	11¼	11¢	11¼
—	C Brew (A)	49	49	—
—	C Brew (B)	54	54	—
—	CBr Alum	14	14	—
—	CBAL (A)w	260	260	—
—	C Bronze Pr	95¾	95¾	—
—	C Chem w	10½	10½	—
—	C Fndtn	6	57	—
—	C Fn (A) Pr	17	17	—
—	C I L	23½	23½	—
—	CI Pow	22	22	—
100	CI Pow Pr	50¢	50¢	50¢
—	C Marconi	495	495	—
825	CPR	59½	59¾	59¾
1100	C Pet pr	14	14	14
—	CPPS A	25	25	—
—	C Refrect	17½	17½	—
125	C Vickers	19½	19½	19½
—	Central Del	805	8	—
400	Chemcell	19½	19	19¾
—	Chem 1.75p	39¼	39¼	—
—	Coghlin	14½	14¼	—
—	Col Cell	10¾	10¾	—
200	Cons MS	42¾	42½	42½
125	Cons Paper	40¾	40¾	40¾
—	Cons Text	21	21	—
—	Cons Glass	11	11	—
—	Corby B	19½	19½	—
—	Coronation	5¾	5¾	—
—	Crain RL	10	10	—
—	Cr Foncier	82	82	—
—	Cr Cork	95¼	95¼	—
—	Cr Zel (A)	32¾	32½	—
—	Crush Int	13	13	—
650	Denison	24½	24¼	24¼
150	Dist Seag	33½	33½	33½
—	D Bridge	26½	26	—
—	D Coal Pr	8¾	8¾	—
—	D Corset	13	13	—
350	Do Fasco	24½	24½	24½
100	D Glass	16½	16½	16½
—	Glass p	17¾	17¾	—
—	D Lime	5¾	5¾	—
—	Dosco	15½	15¼	—
50	D Stores	24	24	24
—	D Tar	22¾	22½	—
—	D Text	34½	34½	—
—	Donohue	10	10	—
—	Du Pont	55½	55½	—
—	Du Pont p	83	83	—
—	Dupuis (A)	13	13	—
—	EC Trust	45½	45½	—
—	E Koot	45	45	—
—	Eddy Match	48	48	—
—	Enamel (A)	8¾	8¾	—
—	Enamel (B)	9	9	—
—	Falcon	83½	82	—
200	Fam Play	22½	22½	22½
—	Fleetwood	21	21	—
—	Fraser	32½	32¾	—
—	Fr Pete Pr	365	355	—
—	Frost A	19¾	19	—
—	Gen Dynam	41	41	—
—	GR BRCI	14½	14½	—
—	GR BRCI P	50¾	50	—
—	GL Paper	24½	23¾	—
—	Hawk Sidd	6¾	6½	—
—	Hollinger	34	33	—
—	Holt Ren	14½	14¾	—
100	Home G A	19¾	19¾	19¾
—	Home G B	20	19	—
—	Horne Pf	325	305	—
—	H Smith Pr	42	42	—
25	Hud Bay M	70	70	70
150	Hud's Bay	14¾	14	14½
—	Husky O	11¾	11¾	—
75	Imp Oil	58	58	58
300	Imp Tob	14½	14½	14½
356	I Tob P	6¾	6¾	6¾
900	Ind Accep	26	26	26
—	I Ac 4.50 P	99	98½	—
—	Int Nick	390	390	—
—	Ini C P	16	16	—
—	Ini N G	9¼	9¼	—
—	Ini G w	20¾	20¾	—
150	Int Nick	90½	90½	90½
—	Int Pap	33½	33	—
100	Int Util	32½	32½	32½
50	Interp PL	96	96	96
—	Iro G P	8¾	8¾	—
—	Jamaica PS	13	12¾	—
—	Labatt	21¾	21½	—
—	Lau F	15¾	15½	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	8¾	8½	—
—	Loblaw B	8¾	8½	—
250	Loeb M	11½	11½	11½
—	MacKinn	7¼	7¼	—
—	MacKinn Pr	93	93	—
—	MacLar A	21½	20½	—
—	MacLar B	23	23	—
775	MacM. Pow	34¾	34¾	34¾
—	Maritime E	20¾	20¾	—
—	Maritime T	29¼	27¼	—
225	Mass F	27¼	29¼	29¼
—	Met Stores	10½	10½	—
—	Miron	6%	14¾	14¾
—	Mitch R A	10¼	9¾	—
5	Molson A	38¾	38¾	38¾
—	Molson B	31¼	29¼	—
—	Mtl Loco	15¾	15½	—
—	Mtl Trust	103½	103	—
—	Moore Cor	60½	59¼	—
—	Morse A	14	14	—
—	Morse B	11½	11½	—
—	Nat Drug	11¾	11¾	—
—	NFLD Light	10½	10¼	—
395	Noranda	54½	54½	54½
—	N S Light	29	28½	—
—	Ocean Fish	7½	7½	—
50	Ogilvie	15	15	15
800	Pac Pete	11¾	11¾	11¾
—	Placer	23¼	23¼	—
—	Power Corp	15¼	14¾	—
150	Price Br	42¾	42¾	42¾
—	Price Pr	88¾	88¾	—
—	QN Gas	11¾	11¾	—
—	QNG Pr	157	151	—
150	Que Phone	27¾	27¾	27¾
—	Q PH 58 Pr	22	22	—
—	Reitman's	10	10	—
—	Rio Algom	11¾	11½	—
—	Rockwell	29¾	29	—
—	Rolland A	11¼	11¼	—
—	Rolland B	12¼	12¼	—
100	Rothmans	20¾	20¾	20¾
—	Royal Trust	22¼	22¼	—
—	St-L Cem A	35½	35¼	—
—	St-L Cem w	17½	17½	—
—	St-L Crp A	103	103	—
100	Salada F	12¾	12¾	12¾
—	Scott LaS	13	12½	—
—	Shell Can	20	19½	—
—	Shell I pr	28½	28½	—
—	SherW	47	44	—
—	SherW pr	139	139	—
—	Shop Save	17	16½	—
—	Sicard	7¼	7	—
—	Simpsons	29½	29	—
—	Soc GF	8½	8	—
—	Sogemins p	14½	14½	—
—	Southam	34	33½	—
—	SS Steel	17½	17½	—
350	Steel Can	27½	27½	27½
—	Steinbg A	37½	36½	—
—	Ste Fy	85	75	—
—	Steinbg Pr	103½	103¼	—
—	Steel Pr	85	85	—
—	Tate Lyle	5	5	—
—	Texaco Ca	59	59	—
—	T Fin A	14¼	14¼	—
—	Tr C Corp	11¾	11¾	—
—	Tr C Pf	40	39¾	—
—	Tr Mt PL	21½	20¾	—
—	Turnbull	12	12	—
—	Union Car	27	26¾	—
—	UN Steel	425	425	—
—	Versa	310	310	—
2500	Viau	12	12	12
—	Welwood	13¾	13¾	—
1300	Walk GW	37¾	37¾	37¾
—	W Knapp	29	29	—
—	WCoast Tr	16½	15¾	—
—	Weston A	17¾	17¾	—
—	Weston B	17¾	17¾	—
—	Wstn 4½	100	100	—
—	Zeller's	14¾	14¾	—
—	Zeller's Pr	49¾	49¾	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	8½	—
—	Allied Tel	30	27	—
—	Alpha	60	55	—
—	Alpha (A)	150	150	—
—	Alscope	90	90	—
—	Alsof	14½	14½	—
—	AMg Bea B	28½	28½	—
—	Amerainium	5	5	—
—	A A Molyb	175	175	—
—	Anthonian	7	6½	—
—	Arno	5	4½	—
—	Augustus	31	30	—
—	Baker Talc	9	7½	—
—	Band-Ore	12	12	—
—	Bateman	8	8	—
—	Beaure Pl	17	17	—
3500	Black Haw	211	205	210
—	Black River	18	18	—
200	Blue Bon	315	315	315
—	Bluewater	19	12	—
—	Bornite	7½	7	—
9000	Bruce-Pres	20	19½	20
—	Bruneau	24	24	—
—	Burnt Hill	35	34	—
—	Calumet	7	7	—
1300	Camflo	355	345	350
—	Camp Chib	450	450	—
—	C Delhi	965	965	—
—	C Ind Gas	$ 11¾	11¾	—
—	C. Interur	310	310	—
—	C Sec Und	105	105	—
500	C. Magnesi	150	150	150
—	Cantexas	165	165	—
—	Carbec	6½	6½	—
4000	Cartier-Que	11	10	10
—	Casavant	475	475	—
—	Caselar	$ 12	12	—
—	Cent Man	7½	7	—
—	Cessland	275	275	—
—	Chemalloy	115	110	—
—	Chib M	53	53	—
—	Chib Copper	8	6½	—
—	Chipman	23	23	—
—	Cleveland	5½	5½	—
2000	Com O&G	70	70	70
920	Commda	$ 7¾	7¾	7¾
200	Commod w	360	360	360
—	Cominga	15	14½	—
—	C Canorama	40	40	—
—	C Div S A	190	190	—
—	Id Pr	4½	4½	—
—	C Mogador	31	31	—
—	C Monpas	6½	6½	—
—	C New Pac	12½	12½	—
—	C Persh	12	12	—
—	CQ Yell	7½	7½	—
—	Copstream	20	19	—
—	C Virginia	41¼	41	—
—	Couvr A	$ 33	33	—
—	Cr St-L A	$ 10¾	10¾	—
—	Crusade	6½	6½	—
—	Crownbrdg	42	41½	—
—	Deer Horn	90	90	—
—	Delta Elect	290	290	—
—	Denault A	$ 10	10	—
2000	Dolsan	18	18	18
—	Dome	$ 43	41½	—
—	Dom Exp	14½	14½	—
—	Dom Lease	26	26	—
—	D Oilcloth	$ 35	35	—
—	Dru Weld	$ 10¾	10¾	—
—	Dumagami	75	75	—
1000	Dumont	29	29	29
—	East Sull	490	490	—
—	East Vent	33	31	—
—	Electrolle	$ 9¼	9¼	—
3000	Emp Oil	4	4	4
—	Equity Ex	37	35	—
—	Fab Met	15¾	15½	—
—	Fano	11½	11	—
—	First Mar	390	390	—
—	Fiscal	$ 11	11	—
—	Fiscal Pr	$ 20	20	—
—	Flint Rock	40	40	—
—	Fontana	6½	6	—
—	FT Relianc	24	24	—
18500	Fox Lake	19	18	19
—	Frixistors	57	56	—
—	Fundy	6½	6	—
—	Futurity	42½	42	—
16000	Ghislau	42	42	42
—	G Autotro	110	110	—
—	Glen Lake	174	171	—
—	Grissol	270	270	—
—	G Por Ur	35	35	—
—	Hastings	375	370	—
—	Inland Ch	$ 5¾	5¾	—
500	Inspirat	190	190	190
—	Int Atlas	150	135	—
—	I Pts (A)	$ 15	15	—
—	Int Dredg	17	17	—
—	Israel Oil	7	6½	—
—	Jockey	5¾	5¾	—
—	Jubilee	195	191	—
—	K Desmond	60	58	—
—	Kenting Av	500	500	—
1300	Kiena	455	450	455
100	Kodiac P	170	170	170
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Ac A	$ 9½	9½	—
—	Labrador	$ 40½	40½	—
—	Laduboro	56	47½	—
—	Lambt (A)	$ 18	18	—
—	Lamnt (A)	$ 18	17	—
—	Linxside	4½	4½	—
—	Lithium	8½	7	—
1000	Louanna	27	27	27
—	Lowney	$ 27½	27½	—
—	Malartic	30	32	—
—	Massval	14½	10½	—
2000	Matachwn	40	40	40
—	McAdam	107	85	—
—	McIntyre	$668	68¾	—
—	McKinney	34	31	—
—	McVichers	$ 17	17	—
—	Melchers p	475	425	—
—	Merc Chip	13	12½	—
—	Metal Min	182	178	—
—	Mid-Chib	29	25	—
—	Midepsa	200	200	—
500	Mistango	40	40	40
9500	Monpré	13	12½	12½
—	Mt Cost	30	28	—
2100	Mt Pleast	103	103	103
—	MR Dair	$ 5	400	—
—	Mussens	$ 15¾	15	—
—	NAut Vend	125	125	—
2500	Native M	13	13	13
—	N Formaq	9	6	—
3100	N Imperial	212	209	212
—	Newrite	50	45	—
—	NW Amul	6	5	—
—	Nocana	9½	7½	—
—	NA Asbest	7	7	—
—	NA R M	35	32	—
1300	North Ex	195	195	195
—	NW Canal	14	11	—
—	Opem Ex	14½	14	—
—	Opeiska	825	825	—
—	PA Inv	415	415	—
—	Patino	9	9	—
—	Paton 7 P	$ 23	23	—
38000	Pat Silver	39½	38	38
—	Paudash	7½	7	—
100	Peace Riv	400	400	400
—	Pennbec	8	6½	—
—	Peso S	175	170	—
1500	Phoenix O	84	84	84
—	Pitt Gold	5½	5	—
26500	Porcupine	13½	13	13
—	PowC 1 Pr	$ 49¼	49	—
100	PowC 2 P	$ 15½	15½	15½
—	Q Cobalt	178	176	—
—	Q Cobalt	40	36	—
2000	Que Smelt	27½	27½	27½
500	Red Crest	4	4	4
—	Renold	$ 16¾	16¾	—
—	Ruby Foo	285	285	—
—	Ruby F wts	16	16	—
—	Rusty L	60	55	—
12000	Sapawe B	52	49	51
100	St-L Colum	230	230	230
—	St-L D Lds	85	85	—
—	St-Lucie	23	20	—
1000	Silver Reg	22	22	22
72000	Silver Sum	19	18	18½
500	Silver T	42	42	42
—	Siscoe	330	330	—
—	Select F	5¾	5	—
—	Sobeys(A)	$ 17½	17½	—
—	Soca	35	35	—
—	S Dufault	8	8	—
—	Spartan Air	51	47	—
—	Spartan w	7	7	—
500	Stairs Ex	143	143	143
—	Std Gold	16½	14	—
10000	Sullivan	365	365	365
—	Superpak	410	400	—
—	Suptest O	$ 22½	22½	—
500	Surlaza	33	33	33
—	Tache	9½	9	—
—	Talisman	62	56	—
—	Tazin	7	6½	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	12	9	—
—	Tooke	175	150	—
—	Tooke Pr	300	300	—
5000	Trsterre	90	89	89
300	Tru-Wall	450	445	445
—	U Cor (B)	$ 12¾	11¾	—
—	U Corp P	$ 30	30	—
—	Un Obalski	50	50	—
100	U. Tow. E	$ 16	16	16
—	Val-Mar	$ 5½	5½	—
—	V Der Hout	105	100	—
—	Vanguard	6	5½	—
—	Wabasso	$ 16	15½	—
—	Wabasso B	250	250	—
—	Weedon	6	6	—
—	Westhurne	125	125	—
10500	West Hellum	42	45	47
—	Westeel	$ 13	13¾	—
2000	Westville	14	13	13
—	White Star	49½	45	—

La semaine s'ouvre sous le signe du progrès

MONTREAL (PC) — Les cours montaient ce matin à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne où l'activité était normale.

Dans les services publics, Téléphone Bell a progressé de ¼ à 64⅛ et Canadien Pacifique était en hausse de ⅛ à 59⅝.

Banque Canadienne Nationale était en hausse de ¼ à 75¼ et parmi les pétroles, Home A était en hausse de ⅛ à 19¾.

Les industrielles perdaient du terrain. Rothmans a baissé de ⅜ à à 20¾ et Dominion Glass, ⅛ à 16½. Imperial Tobacco a augmenté de ⅛ à 14⅜.

Dans les spéculations, Transterre a augmenté de six cents à 90 cents, Kiena Gold, de cinq cents à $4.55 et Western Helium, Patricia Silver et Fox Lake ont tous monté d'un cent qui leur donnait respectivement 46 cents, 38 cents et 19 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Les prix étaient en hausse au début d'une séance plutôt calme à la Bourse de Toronto.

Les aurifères qui avaient été l'objet d'une certaine fébrilité la semaine dernière en raison des rumeurs voulant que le prix de l'or soit augmenté, sont restées extrêmement calmes ce matin.

Parmi les industrielles, Téléphone Bell et M. Loeb ont progressé de ⅛ chacun à 64¼ et 11½ tandis que Interprovincial Pipe a augmenté de ½ à 95⅞ et Dofasco, de ⅜ à 24⅝. Famous Players était en hausse de ¼ à 22⅝.

Oshawa Wholesale "A" et Pembina ont fléchi tous deux de ¼ à 34¼ et 10¾.

Les valeurs spéculatives étaient calmes ; Argosy a monté d'un cent à 36 cents et Texore a baissé de deux cents à 65 cents.

Noranda a baissé de ⅛ à 54⅜ dans les métaux communs.

* * *

NEW YORK. — L'activité était grande à l'ouverture de la première séance de la semaine, à Wall Street. Les prix étaient généralement en hausse, mais la tendance n'était pas tout à fait précise.

Dans l'ensemble, les industrielles cotaient en hausse, mais la liste était parsemée de variations les plus diverses.

Le recul des valeurs aurifères est une conséquence de la

chute du prix de l'or fin sur le marché de Londres de même que des prix des titres des mines d'or également à Londres.

Le reste de la liste semblait influencé par une demande éclectique de la part des opérateurs qui faisaient preuve de beaucoup de prudence. La grève des dockers et la menace de grève dans les aciéries ne semblent pas influencer encore trop fortement le marché mobilier.

Les principales aciéries ne bougeaient presque pas mais dans certains cas, glissaient légèrement. US Steel et Republic Steel étaient les deux principaux perdants.

* * *

LONDRES (PC) — Les cours étaient calmes mais fermes aujourd'hui bien que les aurifères fussent en baisse. Les valeurs de tout repos étaient calmes et bougeaient peu.

Les titres négociés en dollars étaient fermes et parmi les valeurs canadiennes, Abitibi, Algoma, B.A. Oil, Canadian Husky Oil, Consolidated Paper, Consolidated Mining, Hollinger, Imperial Oil, Massey-Ferguson et Trans-Canada Pipe ont progressé. Noranda, International Nickel et Canadien Pacifique ont perdu du terrain.

Les banques anglaises baissaient, mais les banques canadiennes étaient en demande comme les assurances. Les trusts et les propriétés faiblissaient.

Les principales industrielles progressaient. Les tabacs sont restés calmes. Les sidérurgiques se sont raffermies. Les étains ont baissé, les cuivres étaient fermes, les caoutchoucs étaient irréguliers.

* * *

PARIS — Bon début de semaine : à la meilleure résistance de la séance précédente, succède une fermeté, sans doute encore timide et assez inégalement répartie, mais qui marque néanmoins une amélioration certaine vis à vis des dispositions manifestées jusqu'ici depuis le début de cette année.

La fièvre de l'or s'étant, d'autre part, un peu calmée, un certain nombre de vendeurs qui s'étaient enhardis ces derniers jours, procèdent à des rachats qui contribuent à la meilleure tenue de la cote. Le raffermissement eût même été probablement plus accentué si un sentiment de réserve n'était toujours entretenu par la perspective de nouveaux mouvements de grève dans les secteurs public et nationalisé.

Aux valeurs étrangères, les allemandes un peu plus discutées, abandonnent parfois quelques points. Les italiennes s'effritent tandis que les mines d'or se replient avec vivacité. Les britanniques font preuve de stabilité mais les cuivres congolais se retrouvent en recul sensible. Quelques dégagements aux américaines.

Les affaires sont toujours très actives sur le marché de l'or mais la plupart des cotations réactionnent sensiblement. Le lingot de un kilo recède 45 f à 5,595 et le Napoléon 30 centimes à 42.90.

cote des grains

MARCHE A TERME :
WINNIPEG

AVOINE :

Mai	83	—	—	83
Juil.	83	—	—	83
Oct.	—	—	—	81¾

ORGE :

Mai	1.26⅛	1.26⅞	1.26¾	1.26¾
Juil.	—	—	—	1.26½
Oct.	—	—	—	1.25

LIN :

Mai	3.23½	3.23¾	3.22½	3.22¾
Juil.	3.25	3.25¼	3.24¾	3.24¾
Oct.	3.23	3.23	3.22½	3.22¾

SEIGLE :

Mai	1.32	1.32⅛	1.31¾	1.31¾
Juil.	1.33⅛	1.33¾	1.33	1.33¼
Oct.	—	—	—	1.31½

GRAINE DE COLZA :

Jan.	3.19	3.19	3.18½	3.18½
Mars	3.09¼	3.09¼	3.07¾	3.07¾
Mai	2.94¾	2.95	2.93½	2.93½
Juil.	2.92	2.92	2.90½	2.90½

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 83¼ ; EX 3 CW 81 ; 3 CW 79 ; EX 1 fourragère 79 ; 1 fourragère 78 ; 2 fourragères 75 ; 3 fourragères 72 ; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.26⅜ ; 1 CW 2-rang 1.23¾ ; 2 CW 2-rang 1.21¾ ; 3 CW 6-rang 1.25⅜ ; 3 CW 2-rang 1.21¼ ; 1 fourragère 1.21¼ ; 2 fourragère 1.19¼ ; 3 fourragère 1.16¼.

Seigle : 1 et 2 CW 1.25⅜ ; 3 CW 1.22 ; 4 CW 1.10⅝ ; esgoté 1.09¾ ; sur voie 1.26.

Lin : 1 CW 3.14 ; 2 CW 3.09 ; 3 CW 2.82¾ ; sur voie 3.14.

Graine de Colza : no 1 CDN 3.18½.

MARCHE DU LIN :

Prfix au comptant 21 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.50¾	1.51¼	1.50¾	1.51¼
Mai	1.51⅛	1.51⅜	1.51	1.51⅛
Juil.	1.44⅝	1.44⅝	1.44¼	1.44⅝
Sept.	1.46⅞	1.46⅞	1.46⅜	1.46⅜
Déc.	1.51	1.51¼	1.50⅝	1.51⅛

MAIS :

Mars	1.25⅜	1.26⅛	1.25⅝	1.26⅛
Mai	1.27⅜	1.28¼	1.27⅝	1.28¼
Juil.	1.28⅜	1.29½	1.28⅜	1.29¼
Sept.	1.25	1.25½	1.25	1.25½
Déc.	1.18	1.18½	1.17½	1.18½

AVOINE :

Mars	72½	73¼	72½	72¾
Mai	71¾	71½	71	71½
Juil.	67	67¼	66⅛	67¼
Sept.	67⅝	68	67⅝	68
Déc.	—	—	—	69½

SEIGLE :

Mars	1.25½	1.25½	1.24¼	1.24⅝
Mai	1.27¼	1.27¼	1.26	1.26½
Juil.	1.26¾	1.26¾	1.26¼	1.26½
Sept.	1.27⅝	1.27¾	1.27¼	1.27⅝
Déc.	1.29½	1.29⅝	1.29½	1.29⅝

FEVES SOYA :

Jan.	2.83¼	2.83½	2.81¼	2.82¾
Mars	2.86¾	2.87¼	2.84½	2.86¼
Mai	2.88½	2.89¼	2.86¼	2.88¼
Juil.	2.87½	2.88	2.85⅝	2.87¼
Août	2.81¼	2.81¾	2.79½	2.81¼
Sept.	2.59¾	2.60¾	2.59¾	2.60¾
Nov.	2.53½	2.53¾	2.53	2.53¾

ameri CAINE

	Haut	Bas	11.00
500	Atlas CP wt	1	1	
600	Barnes Eng	25¾	25	25
200	Br Am Oil	31⅞	31¾	31⅞
100	Brit Pet 7 7/16	7 7/16	7 7/16	
200	Brown Co	12⅝	12⅝	12⅝
500	Can Javelin	9⅛	9⅛	9⅛
100	Can Marconi	4¼	4¼	4¼
600	Cent Hadley	1⅞	1¾	1¾
100	Cott Corp	6¼	6¼	6¼
100	Creole Pet	46	46	46
700	Dynalectron	3½	3½	3½
100	Felmant Pet	10¾	10¾	10¾
700	Hazel Bishop	10	9¾	9¾
600	Imp Chem	5¾	5¾	5¾
200	Jeannette GL	8¼	8¼	8¼
300	Mlybdenm	30⅝	30⅜	30⅜
500	Pancoastal vtc	1⅜	1⅜	1⅜
300	Phillips Pl	40½	40¼	40¼
1100	Scurry Rnb O	16	15½	15¾
200	Seeman Bros	4⅜	4⅜	4⅜
13100	Syntex	71⅞	70¼	70½
7400	Webb & Kn	⅜	5/16	⅜

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	3.07	3.36
All Cdn Com	6.31	6.91
All Cdn Div	8.38	9.17
American Growth	10.55	11.53
Andrea Equity	2.87	3.14
Beaubran	41.87	45.46
Canada Growth	5.96	6.51
C Gas And Energy	8.77	9.61
xCdn Investment	4.19	4.60
Cdn Trusteed	4.96	5.42
Canafund	54.49	57.21
Champion Mutual	7.36	8.09
Collective Mutual	5.88	6.39
Commonwealth Intl	10.77	11.80
Comm. Intl Leverage	9.43	10.33
Corporative Invest.	5.96	6.51
Divers Inc. Ser "A"	28.95	—
Divers Inc. Ser "b"	5.91	6.49
Dividend Shares	3.77	4.13
Dom. Compound	4.45	4.78
Dom. Dividend	3.50	3.76
Dom. Equity	23.25	23.75
Dreyfus	21.23	23.08
European Growth	6.34	6.93
Federated Growth	5.97	6.53
First Oil & Gas	5.63	6.15
Fonds Collectif "a"	7.43	8.08
Fonds Collectif "b"	5.

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Charles) — Subitement à Ville St-Michel, le 10 janvier 1965, à l'âge de 44 ans, est décédé Charles Archambault, époux d'Huguette Dufour, demeurant à 9120 - 6ème Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8969 rue Hochelaga
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Yvette de Ville St-Michel, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Antoinette) — A Montréal, le 9 janvier 1965 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Clovis Baril, née Antoinette Gauthier, demeurant à 7965 est, rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg
518 est, rue Rachel
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église des Pères-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Joseph-Alfred) — A St-Lin, le 10 janvier 1965 à l'âge de 77 ans 10 jours est décédé M. Joseph-Alfred Barrette, époux de Rose-Alba Lapointe. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly
256 12ème Ave, St-Lin
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Liguori, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BELANGER (Joseph) — A Lachine, le 9 janvier 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Joseph Bélanger, époux de Fabiola Laliberté, demeurant à 1010 St-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELVOLTO (Louis) — A Montréal, le 9 janvier 1965 à l'âge de 50 ans est décédé Louis Belvolto, époux de Georgette Marcil, demeurant à 1844 Emard. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 9 hres 30 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Paul-Emile) — A Montréal, le 11 janvier 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Paul-Emile Bergeron, époux en 1ères noces de Aurore De Chavigny et en 2es noces de Florette Guyon, demeurant 2117, rue Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Alphonse) — A Lachine, le 9 janvier 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Alphonse Bérubé, époux d'Irène Chevrier, demeurant à 400, 16e ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE (Monica) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Rodrigue Bissonnette, née Monica Manion, demeurant à 6589-23e Ave Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie et
Soc. Coop. de Frais Funéraires
2251 rue Jean-Talon Est,
pour se rendre à l'église St-Aloysius, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Rose) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 78 ans est décédée Rose Bolduc, fille de feu Jean-Baptiste Bolduc et de feu Lumina Robert, soeur de Mme Léo Leduc (Flore), Mme Paul Latour (Laura), de Ulric, Roch et Eugène. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le coivoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Alphonse) — A Montréal, le 10 janvier 1965 à l'âge de 78 ans est décédé Alphonse Boutin, époux de Lidia Brochu, demeurant à 4220 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11ème Avenue, Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Raphaël, comté Bellechasse, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Dora) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Rodrigue Brisebois, née Dora Frappier, demeurant à 10485 Tanguay. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT (J. G. Ernest) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé le Dr J.G. Ernest Chabot, époux de Simone Lachapelle, demeurant à 12,058 Place Cléophas Soucy. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue DeSalaberry
pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Mme Antonia) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Georges Champagne, née Antonia Bolduc, demeurant au 5907, rue Toulouse, à Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805 rue Boileau, Montréal
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Aurèle) — A Montréal, le 10 janvier 1965 à l'âge de 62 ans est décédé Aurèle Charron, employé de Canadian Button Ltd., époux en 1ères noces de feu Laurette Tougas et en 2es noces de Rollande Brunelle, demeurant à 3545 Masson. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg
10340 rue Papineau
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Raphaël René) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Raphaël René Chartrand, époux d'Anne Lapointe. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

CLARK (Katherine) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Katherine Clark, fille de feu Hugh Clark et de feu Ann Brennan, soeur de William M. Clark de Montréal, demeurant à 6502 Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue Delorimier
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 8 hrs 45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Jeanne) — A Montréal, le 10 janvier 1965 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Alexandre Clément née Jeanne Hiver, demeurant à 6643 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie
et Société Coopérative
de Frais Funéraires
2251 rue Jean-Talon Est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Paul Emile), à Cartierville, le 10 janvier 1965 à l'âge de 56 ans, est décédé Paul Emile Corbeil époux de Marguerite Capiette et père de Bernard, Denise et Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix St-Laurent
pour se rendre à l'église Notre-Dame des Anges de Cartierville, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Dorothée lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COULOMBE (Rosalie) — A Laval Ouest, le 10 janvier 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme J. Albert Coulombe née Rosalie Renaud, demeurant à 4295, 7ième Ave, Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, boul. Crémazie
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Louis) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Louis Cyr, époux de Juliette Durocher, demeurant au 2096 Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALETA (Nicola) — A Laflèche, le 10 janvier 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé Nicola Daleta, époux de feu Domithile Beauchamp, demeurant à 3879 Boul. Taschereau. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 7 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Rose-de-Lima) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Rose-de-Lima Charlebois, épouse de feu Xavier Dalpé, demeurant à St-Amable. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers Ltée
à St-Amable
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AMICO (Giovannina) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Michele D'Amico, née Giovannina Ferrara, mère de Joseph, Nicola, Frank, Tony, Mme Louis Massaro (Pierrette). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (René) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé René Delorme, époux de Simone Gagné, demeurant à 7050, 10e Ave, Ville Saint-Michel. La dépouille mortelle est exposée au salon
Brien
716 rue Short, Sherbrooke,
Québec.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Rosa) — A Montréal, le 10 janvier 1965 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Adrien Desjardins, née Rosa Gamache, demeurant à 942 St-Philippe. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Wilfrid) — A Montréal, le 8 janvier 1965 à l'âge de 60 ans est décédé Wilfrid Desmarais, époux de Laura Dufour. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Van Chesteing,
St-Jovite
pour se rendre à l'église paroissiale de Mont-Tremblant, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Jovite, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DesROCHERS (Marcel) — Accidentellement à Boucherville, le 9 janvier 1965, à l'âge de 20 ans, est décédé Marcel Desrochers, fils de Francois Desrochers et de Mireille Coupal, demeurant à 10 de Montmagny. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86, rue St-Charles Ouest
à Longueuil
Avis des funérailles plus tard.

DUBOIS (Rodolphe) — A St-Hubert, le 9 janvier 1965, à l'âge de 43 ans, est décédé Rodolphe Dubois, époux de Jeannette Gaboury, demeurant 3635 Mayfair, Brookline. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers et Latour,
5125 rue Armand,
pour se rendre à l'église St Isaac Jogues, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de St-Hubert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Hector) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé Hector Faubert, époux de Thérèse Larose, demeurant à 8481 Boul. Pie IX, appt 3, anciennement de la rue Paul-Pau. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Rémi, comté de Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Léopold) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 19 ans, est décédé Léopold Fiset, fille de Josephat Fiset et de Lucienne Martineau, demeurant à 421 est, St-Paul. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302 est, rue Ste-Catherine
La dépouille mortelle sera transportée à 8 hres, lundi après-midi, à l'Institut des Sourds & Muets, 7400 boul. St-Laurent, où le service aura lieu à 10 hres, à la chapelle de l'Institut. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENC (Hermine) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 43 ans, est décédée Hermine Campanile, épouse de M. John Frenc. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato
292 rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALLANT (Alexandre F.) — A Montréal, le 10 janvier 1965 à l'âge de 65 ans est décédé Alexandre F. Gallant époux de Alexina Tremblay demeurant 3435 Ontario. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUMOND (Maria) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Mastai Gaumond, née Maria Drolet, mère de M. le curé Paul Gaumont, demeurant 8100 Boul. Gouin. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
6440, 25e Avenue, Rosemont,
angle Beaubien
lundi soir, à 9 hrs 30 pour être exposée le 12 à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré mardi à 9 hrs. Inhumation à Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAND'MAITRE (Irène) — A Montréal, le 10 janvier 1965 à l'âge de 74 ans est décédée Irène Marion, épouse de feu Ulric Grand'Maitre, demeurant à 6562, 2ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548, rue Beaubien Est,
pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Ephrem) — A St-Vincent-de-Paul, le 10 janvier 1965 à l'âge de 62 ans, est décédé Ephrem Grégoire, époux de Germaine Caron, père de Jacques demeurant à Ottawa, d'Huguette (Mme Marcel Prieur), de Jocelyne (Mme Gérard Prieur), demeurant à 3837 Léonard, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie IX
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMILTON (Josephine) — Subitement, à sa demeure, le 10 janvier 1965, est décédée Josephine Hamilton, fille de feu Frank Hamilton et de feu Josephine Smith, soeur de Mme H. Masterson (Agnes), Frank, Wilfrid, Frederick et James. Dépouille mortelle au
Salon funéraire Clarke
5580 ouest, Sherbrooke
Service funèbre à l'église St. Augustine de Canterbury, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Heures de visite, 1 h. à 10 p.m.

HAREL (Irène) — A Longueuil, le 9 janvier 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Irène Riendeau, épouse de feu Oswald Harel, autrefois de St-Rémi de Napierville, demeurant à 100 rue St-Laurent, Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86, rue St-Charles Ouest,
à Longueuil
à 9 h., pour se rendre à l'église de St-Rémi où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Roger) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé Roger Hébert, fils de feu Elie Hébert et de feu Rose-Anna Roch, demeurant à 1600 St-Hubert, appt 14, autrefois de Varennes. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Soc. Coop. de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine Est,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEON (Georges-H.) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges-H. Héon, juge de district, époux bien-aimé de Jeannette Therrien, fils de Blanche Belisle, frère de Jean-Louis, Raymond, Jacques et Gilles. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340, rue St-Denis
à 9h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Notre-Dame de Lévis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Elaize) — A Jacques-Cartier, le 9 janvier 1965 à l'âge de 63 ans est décédée Elaize Lacasse, épouse d'Henri Landry, demeurant à 2392 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370, Chemin Chambly
à Jacques-Cartier.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Vianney, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPALME (Eva) — A Rimouski, le 9 janvier 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Eva Thériault, épouse de feu Gaspard Lapalme. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Esprit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Rosaire) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Rosaire Latour, époux de Madeleine Vincent, demeurant à 108, Parc Georges-Etienne-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Donat) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Donat Laviolette, époux de feu Léonie Labelle. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils,
3517 boul. Lévesque
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Liliane) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mlle Liliane Leblanc, fille d'Arthur Leblanc et de Marie-Rose Charbonneau, demeurant à 5440-10e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359-11e Ave Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit-de-Rosemont où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Oscar) — A Montréal, le 10 janvier 1965 à l'âge de 68 ans est décédé Oscar Leduc, époux de Rosa Levasseur, demeurant à 1141 - 24e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
6440, 25e Avenue, Rosemont
angle Beaubien
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste Marie-Vianney, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Jeannette) — A St-Janvier, le 10 janvier 1965, à l'âge de 22 ans, est décédée Mlle Jeannette Léonard, fille de M. et Mme Ernest Léonard, demeurant au 220 Côte St-Pierre, St-Janvier. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Joseph Aubin,
35 rue Victor ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Janvier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Pierre) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé Pierre Lépine, époux de feu Alberta Martel, 4396 Droilet. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Hélène où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Valéria) — A Outremont, le 9 janvier 1965 à l'âge de 79 ans est décédée Valéria Rousseau, épouse de feu Avila Lépine, mère de Léo de Verdun et de Marthe Houde de Joliette, demeurant chez son frère Georges Rousseau, 1060 Ave Bernard, appt 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Germaine) — A Montréal, le 10 janvier 1965, est décédée Mère Ste-Bernadette de France, congrégation Notre-Dame, fille de feu M. et Mme Roch Levesque. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Mère
3040 rue Sherbrooke ouest
où le service aura lieu jeudi à 8 hres 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Lucien Germain) — Accidentellement à Terrebonne, le 10 janvier 1965 à l'âge de 28 ans, 7 mois est décédé Lucien Germain Lusignan, fils de Roméo Lusignan et d'Aurore Beaudoin, demeurant R.R. No 1, Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg,
518 rue Rachel Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHER — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 49 ans, 11 mois, est décédée Mme Thomas Maher, née Madeleine Godin, demeurant à Ste-Julie-de-Verchères. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARENGER (Maurice) — A St-Eustache, le 9 janvier 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé subitement Maurice Marenger, époux de Béatrice Ross, demeurant à 16 rue St-Denis, St-Eustache. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette
146 rue St-Louis, St-Eustache
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Jean) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 21 ans, est décédé Jean Marcotte, fils de Gérard Marcotte et de Noëlla Cloutier, demeurant à 2789 Moisseau. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628 rue Hochelaga
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Rev. Père Gabriel) — A Montréal, le 11 janvier 1965 à l'âge de 68 ans est décédé le Révérend Père Gabriel Masse, Père Blanc, fils de feu M. et Mme Moïse Masse. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Provinciale des Pères Blancs d'Afrique
11,100 Boul. L'Acadie
Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison Provinciale à 9 hrs 45 pour se rendre au Noviciat, 4410 Boul. St-Martin, Chomedey où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du Noviciat, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON (Eva) — A Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Eva Miron, fille de feu Léandre Miron et de feu Eugénie Mercier, demeurant à 8670 St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, boul. Crémazie
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Arthur) — A l'hôpital Jean-Talon, le 9 janvier 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Arthur Nantel, garde à l'hôpital de Bordeaux, époux de Georgianne Bessette, autrefois de Montréal-Nord, demeurant à 725 boul. Leblanc, Duvernay. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie IX
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, à Duvernay, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLET (Ludger) — A Montréal, le 8 janvier 1965 à l'âge de 64 ans est décédé Ludger Ouellet, époux de Mignonne Plouffe, père de Michel, Gisèle (Mme Jacques Lecavalier), Suzanne et Monique, demeurant à 4416 Delanaudière. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT (Rita) — A Montréal, le 9 janvier 1965 à l'âge de 50 ans est décédée Mme Pierre Paul Perreault née Rita Bourassa demeurant à 6585 Park Ave, appt 26. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4220 rue Adam
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Très St-Nom de Jésus de Maisonneuve où un service sera célébré à 8 hrs 30, libera et inhumation à Windsor Mills. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRAIRIE (Albertine) — A Montréal, le 8 janvier 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Prairie, née Albertine Roch, demeurant à 2342 Provencal. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine Est
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul de Montréal, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACETTE (Berthe) — A Montréal, le 9 janvier 1965 à l'âge de 56 ans est décédée Mme veuve Armand Racette, née Berthe Legault, demeurant à 2417 Notre-Dame Est. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bellemare & Pelletier
1375 rue Ste-Catherine Est,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent de Paul où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Emile) — A Ville St-Michel, le 10 janvier 1965, à l'âge de 72 ans, 11 mois, est décédé M. Emile Rivard, époux de Rezina Tessier, autrefois de St-Sylvère, comté Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sansoucier
4036 Belair
à 9 hres, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sylvère, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Odilon) — A Montréal, le 7 janvier 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Odilon Robillard, époux de Gabrielle Lemieux. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boul. Rosemont
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Florida) — A Montréal, le 9 janvier 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Alphonse Roch, née Florida Versail

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 11 janvier 1965 / saint Théodose / 81e année, No 7 / 2 cahiers / 38 pages / La météo: Nuages variables, froid / minimum 10 / maximum 25

AUJOURD'HUI

M. LAPORTE ET LES ANNEXIONS

Le ministre des Affaires municipales s'interroge sur l'à-propos des référendums qui doivent se tenir le 23 janvier dans six municipalités, alors que les rapports Blier et Sylvestre doivent être remis vendredi. (Voir en page 3)

FOOTBALL ET SEGREGATION

A cause de la discrimination raciale, 22 joueurs qui devaient participer à la joute d'étoiles de la ligue Américaine de football, samedi prochain, à la Nouvelle-Orléans, ont quitté cette ville du sud des Etats-Unis. Le commissaire Joe Foss s'est porté à la défense de ces joueurs et a transféré la partie à Houston. (Voir en page 23)

60,000 dockers paralysent les ports de l'est des USA

Ce conflit, inspiré par la crainte de l'automation et déclenché contre l'avis des dirigeants syndicaux, coûterait $25 millions par jour

NEW YORK (AFP, UPI, PA) — Soixante mille dockers américains des ports de l'atlantique et du golfe du Mexique se sont mis en grève à minuit dimanche soir après avoir rejeté les dernières propositions des armateurs. Le motif principal de l'arrêt de travail semble être la crainte des dockers de voir l'automatisation provoquer une diminution du nombre d'ouvriers attachés à chaque équipe de travail. Ces équipes sont actuellement formées de 20 hommes et elles seraient diminuées à 17 hommes. On estime à $25 millions par jour la perte que subiront les armateurs et l'économie du pays durant cette grève.

L'arrêt de travail fait suite à la grève de 24 heures que les dockers avaient déclaré le 1er octobre dernier. A ce moment, le président Lyndon Johnson avait invoqué la loi Taft-Hartley pour obliger les ouvriers à retourner au travail pour une période de 80 jours pendant laquelle les négociations devaient être reprises.

Les ouvriers font grève malgré les recommandations contraires de leurs exécutifs syndicaux. Ces derniers, en effet, leur avaient conseillé d'accepter le contrat de quatre ans que leur offraient les 145 armateurs groupés en association. L'arrêt de travail était devenu certain dès vendredi dernier lorsque les dockers de New York ont rejeté les dernières propositions.

Le président Johnson agira si...

Tout semble indiquer que le président Johnson n'interviendra pas pour le moment dans le conflit. Cependant, de sources certaines, on déclare à Washington que le chef de la Maison Blanche se verra obligé d'agir s'il devient évident que la grève affecte l'économie nationale.

M. James Reynolds, secrétaire adjoint au Travail, a regagné Washington hier pour s'entretenir de la situation avec le secrétaire au Travail, M. Willard Wirtz qui, de son côté, a tenu le président Johnson au courant de l'échec des négociations.

M. Reynolds doit revenir aujourd'hui à New York pour s'entretenir à nouveau avec M. Thomas W. Gleason, président de l'"International Longshoremen's Association" et les 23 membres de l'exécutif du syndicat.

De son côté, M. Alexander P. Chopin, chef-négociateur pour l'association des armateurs, a déclaré que pour le moment il ne demanderait pas une intervention personnelle du président Johnson mais qu'il ferait appel au Congrès pour régler le conflit. Il a ajouté qu'il ne voyait pas comment les armateurs pourraient ajouter aux offres présentées aux dockers.

Ces derniers ont en effet rejeté le contrat de quatre ans qui comprenait pour la première fois dans l'industrie un salaire annuel garanti ainsi que des améliorations dans les domaines du salaire, des pensions et des vacances.

La grande crainte des débardeurs réside dans le fait qu'un équipement portuaire plus automatisé diminuerait de 20 à 17 le nombre d'entre eux affectés à chaque quai.

Voir DOCKERS en page 2

HALIFAX (PC) — M. Jack Campbell, président du syndicat des dockers de Halifax, a nié une nouvelle transmise plus tôt dans la journée selon laquelle les débardeurs de Halifax ne déchargeraient pas les cargos américains déroutés sur le port de cette ville. "Ce problème sera résolu quand il se présentera", a-t-il dit. Entre-temps, on fera le nécessaire pour s'occuper des cargos des armateurs réguliers dans le port de Halifax.

. . . ceux de Québec dénoncent un "racket" chez leurs dirigeants

QUEBEC (PCI) — Les débardeurs de la ville de Québec ont adopté hier une résolution interdisant à leurs dirigeants locaux d'avoir quelque genre de relations financières que ce soit avec les membres du syndicat.

La résolution avait été rédigée par la haute direction de l'Association internationale des débardeurs (CTC) et a été présentée aux membres de la section 1739 par le vice-président, M. Gérard Tremblay.

M. Tremblay a déclaré aux quelque 300 membres présents du syndicat, qui réunit 500 débardeurs, que l'association retirerait la charte du syndicat à moins que la résolution ne soit adoptée.

Par ailleurs, M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a ajouté que la Fédération et le Congrès du travail du Canada feraient de même.

Plusieurs membres ont avancé que les affaires financières du syndicat ne regardaient pas l'association internationale et que légalement elle ne pouvait pas retirer sa charte.

Mais M. Phil Cutler, de Montréal, conseiller juridique de l'association, a précisé : "Certains se sont plaints de l'existence d'un système quelque peu immoral et il serait tout à fait légal pour l'association internationale de se retirer."

Deux rackets

M. Cutler a expliqué ainsi le système en question : un débardeur ayant besoin d'argent peut vendre son prochain chèque de paye, qui serait normalement de $86 pour $75 comptant.

Le chèque étant vendu, il n'était ensuite nullement tenu compte des heures supplémentaires que pouvait faire le débardeur durant la semaine suivante. Ce qui semblait d'abord être un intérêt de $11 devenait un intérêt un peu plus élevé avec le temps supplémentaire.

Là où les dirigeants du syndicat ont été mis en cause, c'est qu'ils voyaient à ce que justement les emprunteurs accomplissent un bon nombre d'heures supplémentaires durant cette semaine.

Les billets de loterie

Selon M. Cutler, d'autres plaintes ont aussi dévoilé que certains syndiqués se sentaient obligés d'acheter des billets de loterie sur les parties de hockey et de baseball, sans quoi ils manqueraient de travail. Or, des dirigeants du syndicat seraient parmi les organisateurs de la loterie et exerceraient des représailles contre ceux qui ne se procurent pas de billets, en voyant à ce qu'ils n'aient pas de travail.

Rien de tel à Montréal

MM. Paul Asselin et Adrien Lemoine, respectivement président et secrétaire de la succursale 375 de l'AID, à Montréal, ont déclaré qu'une telle situation n'existait pas ici. "Nous avons même refusé à plusieurs membres de leur échanger leurs chèques de vacances", a dit M. Lemoine.

M. Asselin a déclaré pour sa part que "cette tempête dans un verre d'eau" allait bientôt prendre fin, car il s'agit, selon lui, d'une lutte entre deux dirigeants syndicaux de Québec. Il n'a toutefois pas dévoilé les noms de ces deux personnes.

Envolées, les économies de toute leur vie

Un couple de St-Joachim-de Tourelle, en Gaspésie, s'est fait voler toutes ses économies accumulées depuis vingt ans, soit la somme de $3,500, samedi soir, à sa résidence.

M. et Mme Arthur St-Laurent, âgés respectivement de 64 et 66 ans, propriétaires d'une épicerie, travaillaient à leur cinéma lorsque le vol à été commis.

Les voleurs auraient pénétré par effraction dans la résidence des St-Laurent en brisant un carreau de la cave. Les malandrins seraient originaires de St-Joachim-de-Tourelle.

Il est fort possible qu'ils soient arrêtés d'ici quelques heures car la police a relevé des empreintes digitales sur les lieux du crime.

Une montagne s'effondre en Colombie-Britannique

Des agents de la Gendarmerie royale, aidés d'employés de la voirie, transportent vers une ambulance le corps de M. Thomas Starchuk, ramené par hélicoptère du lieu de l'avalanche qui a fait quatre victimes, près de Hope, en Colombie-Britannique. Les recherches se poursuivent en vue de retrouver les corps de deux autres personnes.

Quatre morts dans une avalanche

HOPE, C.-B. (PC) — Le versant d'une montagne sans nom de 4,000 pieds s'est affaissé samedi près de Hope, en Colombie-Britannique, entraînant dans la mort quatre personnes, détruisant deux camions et une automobile.

Des volontaires, fouillant les débris à la hâte, ont trouvé les corps de deux hommes dans ce qui restait des camions, hier.

Ces chercheurs, qui appartiennent à des groupes locaux, ont travaillé sous la menace constante de nouveaux éboulis qui auraient pu s'empiler sur la véritable montagne qui a recouvert la route trans-provinciale de Hope à Princeton, à 10 milles à l'est de Hope et à 100 milles à l'est de Vancouver.

L'éboulis — affaissement de la moitié d'une montagne — s'est produit sur une largeur d'un demi-mille, samedi matin, dans une vallée, pour remonter sur l'autre flanc sur une longueur de 1,000 pieds, après avoir fait disparaître un petit lac, et ensuite retomber au fond de la vallée, où les deux camions ont été écrasés. Les débris ont été découverts à 150

Voir AVALANCHE en page 2

Peu d'espoir de sauver les 14 mineurs serbes

BELGRADE. (AFP) — Tout espoir est pratiquement perdu de sauver les emmurés des mines d'Ibar, petit centre charbonnier de Serbie méridionale.

Une épaisse fumée se dégage en effet de l'étroit boyau où, selon un communiqué officiel, 14 hommes se trouvent depuis hier soir par 5,200 pieds de fond.

L'exiguité des lieux où s'est produit l'accident, la violence de la déflagration et l'incendie qui a suivi l'explosion d'un compresseur, déclarent les responsables, ne laissent subsister que peu d'espoir de retrouver des rescapés.

La progression des sauveteurs est considérablement gênée par le rideau asphyxiant de fumée. Depuis la nuit dernière, ils n'ont pu avancer que de 18 à 20 pieds dans le boyau obstrué, dont la longueur n'excède pas 100 pieds.

Les grèves compromettent l'accord signé à Saigon

SAIGON. (AFP, Reuter, PA) — Des étudiants criant des slogans antigouvernementaux ont envahi les rues de Hué, au Vietnam central, aujourd'hui, alors que débutait une grève générale de 48 heures.

On enregistre d'ailleurs des mouvements de grève qui touchent les marchés, les transports, les services publics, les écoles et les facultés, depuis ce matin, dans les principales villes du centre. En plus de Hué, on relève des grèves à Quang Tri, Danag et Nhatrang. Ces grèves succèdent aux manifestations qui se sont déroulées jusqu'à hier au Centre-Vietnam, et ont eu un caractère antigouvernemental prononcé. Cette fois-ci encore, l'agitation semble surtout dirigée contre la politique gouvernementale et la présence à la tête du gouvernement de M. Tran Van Huong.

Il semble que le mouvement de grève, qui gagne de l'ampleur, soit en train de s'étendre à travers les provinces en bordure du Laos et du Nord-Vietnam. L'ordre de grève, lancé hier soir, est suivi dans 5 provinces.

Cette nouvelle grève est la troisième à éclater à Hué en deux semaines. Hué, ancienne capitale impériale de l'Annam, a été le point de départ de la campagne bouddhiste qui renversa le gouvernement du président Diem, en 1963.

Ces troubles s'étendant à travers le pays risquent de compromettre, estime-t-on, l'accord qui vient d'être signé à Saigon entre chefs militaires et civils, aux termes duquel le gouvernement civil est chargé d'organiser l'Assemblée nationale. Toutefois, le haut conseil national n'est pas rétabli dans ses fonctions, et le pouvoir législatif a été confié au chef de l'Etat.

Cet accord constitue une étape prometteuse dans la voie de la création d'un gouvernement vietnamien stable et efficace, a déclaré à Saigon un porte-parole américain. Ce dernier a rappelé que l'établissement d'un tel gouvernement était essentiel pour l'utilisation efficace de l'assistance américaine.

L'accord signé samedi par le

Voir GREVES en p. 2

Débat au Sénat sur la situation au Vietnam

WASHINGTON. (AFP)—L'ouverture prochaine d'un débat général devant le Sénat américain sur la situation au Vietnam paraît de plus en plus probable à la suite de la décision d'un groupe de 30 membres de cette assemblée de commencer dès aujourd'hui l'examen détaillé du problème.

Le sénateur démocrate de Georgie, Richard Russell, président de la commission des forces armées du sénat, a convoqué le directeur du bureau central de renseignements — CIA — M. John McCone, pour être entendu par un groupe composé de 17 membres de sa commission et de 13 autres appartenant à une sous-commission chargée de distribuer les fonds de la défense des Etats-Unis.

Le secrétaire à la Défense Robert McNamara, le général Earle Wheeler, président du comité d'état-major interarmes, et plusieurs autres personnalités militaires seront également

Voir DEBAT en p. 2

Le rythme d'accroissement de la production canadienne doublera d'ici 70

par Marcel Gingras

OTTAWA. — "Le rythme de l'augmentation de la production globale d'ici 1970 sera presque le double de ce qu'il a été au cours des sept dernières années, et l'accroissement du revenu personnel moyen sera encore plus prononcé".

Voilà ce que prévoit aujourd'hui le Conseil économique du Canada dans son premier rapport annuel, qu'il qualifie de "vue synthétique" sur l'économie, et encore de vue très prudente.

Cent fois dans ce rapport, un volume de 223 pages, le Conseil se défend d'être prophète et déclare que les mesures qu'il propose ne sont pas en elles-mêmes une garantie de succès.

Les résultats prévus, peut-on lire, dépendront dans une large mesure de la tournure des événements, dont plusieurs échappent en grande partie à l'influence du Canada, — la guerre, par exemple, ou encore de nouvelles politiques commerciales de nos clients du marché international.

A cause de cela, dit encore le Conseil économique, il faudra continuellement réexaminer et réévaluer la situation.

Ces restrictions faites, notons que le Conseil prévoit que de 1963 à 1970, soit en sept ans, il aura fallu créer au Canada un million et demi de nouveaux emplois, soit un nombre égal à celui des emplois créés au cours des 14 années qui ont précédé 1963.

Un surplus de deux milliards

L'emploi augmentant, le taux annuel d'accroissement de la production réelle globale devrait être de 5.5 p.c., ce qui équivaudrait à un accroissement de près de 50 p.c. de la production réelle et de plus de 20 p.c. du revenu réel par habitant pour l'ensemble de la période 1963-1970.

A ce rythme, il y a grand danger d'inflation ; aussi le conseil déclare-t-il qu'il faudra arriver à contenir la hausse des prix et des coûts beaucoup plus qu'il ne fut possible de le faire de 1946 à 1953, alors qu'un certain nombre de facteurs spéciaux, rattachés à la situation exceptionnelle de l'offre et de la demande du début de l'après-guerre, et de l'époque du conflit coréen, ont provoqué des hausses particulièrement prononcées des prix et des coûts de 1946 à 1948 et en 1950-51.

"Nous reconnaissons, dit le conseil, qu'il s'agit d'un objectif qui pourra devenir extrêmement difficile à atteindre dans une situation d'emploi élevé et de croissance vigoureuse".

Dans son exposé, le conseil n'exclut pas la possibilité de variations cycliques, phénomène bien connu au Canada, aussi déclare-t-il que "toute variation prononcée avant 1970 pourrait entraver la réalisation des grands objectifs économiques énoncés dans l'exposé".

Si tout va bien cependant, les calculs effectués prévoient "la possibilité d'un excédent de recettes sur les dépenses (en termes de comptabilité nationale) de plus de deux milliards de dollars pour 1970. Du total, plus de 800 millions de dollars seraient le montant net accumulé en vertu du régime universel de retraite présentement à l'étude.

Le progrès fera des victimes

Tout en insistant beaucoup sur la nécessité urgente d'une amélioration rapide dans le domaine de la politique du marché du travail, le Conseil économique prévoit des victimes de cette amélioration.

La perspective de croissance économique ne signifie pas automatiquement une bonne nouvelle pour tous les organismes, toutes les institutions ou tous les particuliers, doit-il confesser.

Le progrès fait des victimes: le charbon et le maréchal-ferrant, les fabricants de locomotives à vapeur et les chauffeurs de locomotives Diesel et certains métiers sont remplacés par des machines et certaines marchines par d'autres plus perfectionnées.

Quiconque refuse cela refuse le progrès. Devant les transformations inévitables, le Conseil économique déconseille aux gouvernements d'appuyer financièrement "des industries en déclin et dont l'efficacité est relativement peu élevée".

Dans le même esprit, le conseil met les employeurs en garde contre la tentation de chercher protection derrière

Voir PRODUCTION en page 2

1,500,000 nouveaux emplois

OTTAWA. (PC) — Le Conseil économique du Canada prévoit une extraordinaire augmentation de la main-d'oeuvre au cours des cinq prochaines années : 1,500,000 nouveaux emplois devront être créés avant 1970, si l'on veut réaliser un taux d'emploi de 97 pour cent, affirme le Conseil dans son premier rapport annuel au gouvernement publié aujourd'hui.

"Le Canada est en voie de connaître l'un des taux les plus élevés d'expansion de la main-d'oeuvre depuis le début de son histoire, explique le rapport, qui précise que l'augmentation de 2.8 pour cent prévue pour la période 1965-70 serait supérieure d'un tiers à l'augmentation moyenne enregistrée entre 1960 et 1965.

"L'effet du boom de la natalité qui s'est produit dans la pé-

VOIR EMPLOIS EN PAGE 2

Drury et Pearson en Floride

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie, M. Charles Wrury, prendra l'avion demain à destination de la Floride pour s'entretenir avec le premier ministre Pearson, actuellement en vacances, du projet d'accord de libre-échange canado-américain dans le domaine de l'auto, a-t-on appris aujourd'hui.

Le premier ministre canadien doit rencontrer le Président Lyndon Johnson vendredi, à son ranch du Texas. Ces entretiens ont été qualifiés de non-officiels, mais on suppose que les problèmes suscités par le projet d'accord y seront abordés.

On estime que l'objet du voyage en Floride de M. Drury, qui dirige l'équipe canadienne de négociation dans cette affaire, est de mettre M. Pearson au fait des derniers développements.

L'un de ceux-ci consiste dans l'impossibilité d'obtenir jusqu'à maintenant, de la part de la General Motors, un engagement ferme d'augmenter sa production dans ses usines canadiennes. On considère d'ailleurs qu'une semblable garantie de la part de l'ensemble de l'industrie automobile canadienne

Voir DRURY en page 2

photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

"Première nouvelle que j'en ai"

Dief ne sait rien du caucus des conservateurs québécois

Pour lui, ce sera un jour comme un autre; il n'a pas l'intention de démissionner

par Jean Sisto

M. John Diefenbaker n'a aucunement l'intention de démissionner : à ses yeux les rumeurs qui peuvent courir à cet effet ne sont que spéculations sans fondement. "A chaque fois, a-t-il dit, que les nouvelles se font rares sur la colline parlementaire on s'empresse de reparler de ma démission !" Quant au caucus des députés conservateurs du Québec, qui doit se tenir jeudi prochain à Montréal sous la présidence de M. Léon Balcer, le chef conservateur n'en sait rien et, semble-t-il, n'en veut rien savoir.

M. Diefenbaker était de passage hier soir à Montréal. Revenant de Tobago avec sa femme, et en route pour Ottawa, il a donné une conférence de presse à l'aéroport de Dorval en prenant soin de dire qu'au cours de ses 17 jours de vacances "il n'avait eu aucune communication avec le monde politique canadien".

Des élections cette année ?

Le gouvernement libéral de M. Lester Pearson déclencherait-il des élections générales dès cette année ? Selon M. Diefenbaker la chose se peut si le gouvernement donne suite à une recommandation du ministre des Finances qui suggère une réduction des impôts.

"Cette recommandation de M. Gordon, a-t-il dit, si elle est suivie, est le présage d'élections générales dès cette année. Je crois d'ailleurs que plusieurs membres du parti ministériel accueilleraient de bon coeur ces élections . . . Elles leur permettraient d'échapper à des enquêtes approfondies sur plusieurs aspects de l'administration libérale, particulièrement au ministère de l'Immigration."

M. Diefenbaker a fortement nié ensuite que le retard des travaux parlementaires ait été causé par l'obstruction des conservateurs.

"L'Opposition, a-t-il affirmé, a le droit le plus strict de s'informer, de se renseigner pleinement sur les mesures proposées par le gouvernement. Ce dernier brandit l'excuse de l'obstruction pour masquer son manque de préparation ; en fait le premier ministre n'était pas prêt à présenter ses projets de loi devant le Parlement".

Jeudi est un jour comme les autres

M. Diefenbaker, réaffirmant que durant ses vacances il ne s'était pas occupé de politique, a semblé complètement ignorer le caucus que les députés conservateurs québecois doivent tenir à Montréal cette semaine. "Pourquoi rencontrerais-je, a-t-il dit mi-figue mi-raisin, M. Balcer avant jeudi ? Jeudi est un jour comme les autres . . ."

Le chef conservateur a fait remarquer que son attitude en Chambre à propos du drapeau lui avait été "dictée par le caucus du parti" et que, de toute façon, chaque député était entièrement libre de voter comme bon lui semblait sur cette question. On sait que M. Balcer, non seulement a voté en faveur de l'unifolié, mais a même réclamé le règlement de clôture contre son propre parti.

Interrogé sur certains rapports voulant que le leader du

Voir DIEF en p. 2

"Première nouvelle que j'en ai"

M. Diefenbaker a affirmé hier soir qu'il ne savait rien du caucus que les députés québécois de son parti doivent tenir jeudi à Montréal. Même après la lecture de la manchette de LA PRESSE de samedi, jeudi prochain est un jour "comme les autres" pour le chef conservateur. Par ailleurs, lorsqu'un journaliste a sorti un unifolié de sa poche, M. Diefenbaker a pris l'affaire en riant, demandant si c'était là la dernière version "made in Japan" !

Annonces classées / 28 à 36
Bandes dessinées / 17
Décès, Naissances, etc. / 37
Editorial / 4
Finance / 26 et 27
Horoscope / 18
Loisirs et récréations / 15
Mots croisés / 31
Radio et Télévision / 8
Sciences / 17
Spectacles et Concerts / 16
Sports / 22 à 25
Tribunaux / 19
Vie féminine / 10, 12, 14
Vie mondaine / 11 et 13
Votre médecin / 20

VU DE WASHINGTON

Au Vietnam une seule issue, la défaite

par M. P. Dean
exclusif à LA PRESSE

"Nous n'avons pas de solution pour le Vietnam", me disait un des hommes de Johnson. "Nous ne sommes pas convaincus que nous allons gagner. Nous savons que nous pourrions très bien perdre la guerre. Mais nous ne pouvons pas chercher une solution pacifique. Pour nous, c'est l'impasse complète dans le sens le plus tragique."

Cet homme haut placé était complètement réaliste. Il connaissait la question du Vietnam à fond et disait des choses que les Américains d'habitude n'avouent pas. Ses propos expliquaient parfaitement le dilemme de Washington : "Nous ne nous battons pas dans une nouvelle guerre. Notre guerre est simplement la suite de la guerre dans laquelle les Français tentèrent de conserver leur empire indochinois. Nous ne nous considérons pas comme colonialistes. Mais il est très facile à la propagande communiste de nous présenter comme colonialistes. Nous sommes des Blancs, après tout, comme les Français."

"La propagande est peut-être la clef du problème. Les apparences, souvent, sont plus importantes que la réalité. Par exemple, M. Dulles avait déclaré qu'il fallait laisser les Asiatiques se battre pour l'Asie. Les communistes disent que cela signifie que l'Amérique veut forcer les Asiatiques à se battre entre eux afin qu'ils ne puissent pas s'unir et menacer l'hégémonie américaine."

"C'est idiot de penser que l'Asie peut vraiment menacer l'Amérique, n'est-ce pas ?" me disait l'homme de Johnson. Mais les communistes peuvent toujours citer le discours d'un quelconque sénateur américain prédisant la domination du monde par les Asiatiques si l'Amérique perdait le Vietnam. Les Vietnamiens sont des Asiatiques. La domination du monde par l'Asie n'est pas une idée qui leur déplaît.

"Nous leur disons tous les jours dans les programmes diffusés par la Voix de l'Amérique que le communisme les privera de leur liberté. Quelle rigolade !

La paix, même si elle est communiste ?

"Ils n'ont pas de liberté. Ils n'en ont jamais eue. Même s'ils en avaient ou savaient ce que le mot veut dire, croiraient-ils vraiment que nous sommes leurs défenseurs, quand les forces gouvernementales avec leurs conseillers américains détruisent complètement les villages dans lesquels on a signalé la présence d'une patrouille vietcong. On ne tue jamais ou presque jamais ces Vietcongs, mais on tue toujours les fermiers."

"Même s'ils ne sont pas communistes, ces pauvres gens veulent la paix à tout prix, fut-ce au prix d'une victoire communiste, peut-être. Pourquoi pas ? Au moins la tuerie se terminerait et ils ne seraient certes pas plus misérables qu'ils le sont maintenant. Le neutralisme doit leur paraître comme la terre promise."

J'ai demandé à cet homme de Johnson pourquoi Washington ne tentait pas de corriger toutes ces erreurs qu'il voyait si clairement.

"Comment ? Dites-moi comment ?" répliqua-t-il. "Par où commencer ? Nous ne pouvons pas soudainement cesser d'être des blancs et devenir des jaunes. Nous avons entraîné l'armée vietnamienne à se battre comme l'armée américaine, avec des barrages d'artillerie et des bombardements massifs. Nous ne leur avons pas appris à se battre comme des guérilleros, ou comme les fantassins d'une armée pauvre. L'armée vietnamienne a les habitudes d'une armée qui peut gaspiller ses munitions. Tant que ça continue, les fermiers innocents y passeront. Ça fait l'affaire du Vietcong. Pour battre les guérilleros, il faudrait faire un effort massif d'infanterie. Il nous faudrait sûrement donner le bon exemple et envoyer un million de fantassins américains."

"C'est manquer complètement de réalisme de croire que le Congrès ou le peuple américain accepteront l'envoi en Asie d'une grande armée américaine."

Trop tard pour changer le régime

"D'ailleurs qui nous garantirait qu'une grande armée américaine, au point où nous en sommes, ne deviendrait pas l'objet de la haine du Vietnamien moyen ?"

"Après tout, notre armée protégerait un régime qui n'est pas populaire, le régime des grands propriétaires fonciers. Le paysan vietnamien ne veut pas souffrir pour défendre la propriété du propriétaire foncier. Changer le régime ? Maintenant ? Il est bien trop tard. Les grands propriétaires, la classe des commerçants riches et leurs fils ou frères officiers, voilà nos partisans au Vietnam. Si nous nous tournons contre eux, nous aurons un gouvernement neutraliste le lendemain."

Je lui ai demandé ce qu'il prédisait pour l'avenir. "Je ne sais pas" répondit l'homme de Johnson. "On ne peut espérer l'arrivée d'un vrai chef vietnamien qui soit en même temps populaire et pro-américain. Donc, la seule perspective est la détérioration continue de la situation."

"Nous n'osons pas nous retirer, et nous n'avons rien à gagner en restant au Vietnam. Mais c'est moins difficile de ne pas changer de politique. Après tout, notre départ mènerait à la domination communiste et nous nous consolons en nous disant que retarder la domination communiste, même d'un mois, c'est autant de gagné."

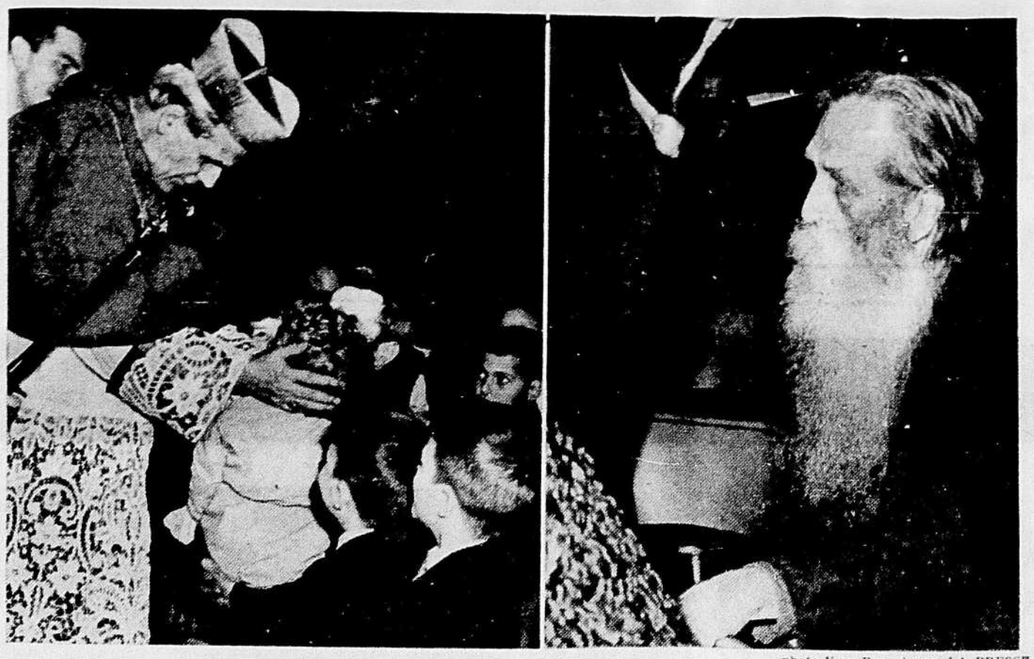

Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Du bambin au patriarche

Le cardinal Paul-Emile Léger a présidé hier après-midi une fête de la famile organisée à l'Oratoire Saint-Joseph par le Centre catéchétique diocésain. L'archevêque de Montréal a célébré la messe et s'est longuement attardé auprès des jeunes enfants qui se pressaient nombreux autour de lui, joyeux et fort impressionnés. Des tous jeunes enfants aux plus dignes patriarches, plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette fête de la famille.

Les hôtels du Québec seront classifiés

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS. (C. B.) — L'hôtellerie, l'une des principales structures économiques de la province, aura sa propre législation au cours de l'année. C'est le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche qui l'a annoncé lors d'une assemblée politique, tenue à Sainte-Agathe-des-Monts, en faveur de Me Denis Hardy, candidat libéral du 18 janvier dans Terrebonne.

M. Gérard Cournoyer a révélé que son ministère était à mettre la dernière main à cette législation, la première depuis que le service de l'hôtellerie est intégré dans le ministère du Tourisme. Avant la création de ce dernier ministère, l'hôtellerie était rattaché au ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le ministère du Tourisme a plusieurs projets pour l'année en cours. Parmi ceux-ci, le ministre Cournoyer a annoncé les nominations prochaines d'un directeur général de l'hôtellerie et de deux adjoints, l'un pour la région de Montréal, l'autre pour celle de Québec. Ces directeurs seront choisis en fonction de l'expérience des candidats dans l'hôtellerie.

Mais le projet qui a semblé davantage retenir l'attention de l'assistance est celui visant à classifier l'industrie hôtelière du Québec. "Cette classification, a dit le ministre, sera à peu près ce qu'est le Guide Michelin, en France." On déterminera une liste d'établissements hôteliers en rapport avec leurs services, la qualité de ces services et la catégorie de leur clientèle. M. Cournoyer a déclaré qu'il ne souffrira aucune influence de qui que ce soit dans la préparation de cette classification.

Relativement aux dispositions de la loi de la vente des liqueurs, le dimanche, le successeur de M. Lionel Bertrand a émis l'opinion qu'un amendement était toujours possible. "Une loi aussi difficile d'application mérite d'être retouchée, a-t-il dit en soulignant que le gouvernement était ouvert à toute suggestion pouvant l'améliorer.

Cette loi qui stipule la nécessité d'un repas pour celui qui veut consommer des liqueurs alcooliques, le dimanche, a fait l'objet de plusieurs critiques des hôteliers des Laurentides par le passé. Comme question de fait, très peu l'observent si l'on en juge par le nombre d'infractions rapportées en cour de justice de Saint-Jérôme.

Pearson demande aux Américains de comprendre ce qui se passe au Canada

WASHINGTON (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, vient de publier une préface aux entretiens qu'il aura ici vendredi avec le président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson ; cette préface est en réalité un article sur le "bon voisinage".

M. Pearson y étudie les relations "à peu près uniques" qui existent entre les deux pays, insistant surtout sur la nécessité de poursuivre la coopération continentale dans le domaine des questions économiques.

Cet article paraît dans le "Foreign Affairs Quarterly", publication du conseil des relations étrangères. Ce périodique publie régulièrement des articles écrits par des personnalités internationales.

L'ordre du jour de la rencontre Pearson-Johnson, qui n'aura aucun caractère officiel, ne portera sur aucun problème urgent, à moins qu'il ne se produise un incident dans les négociations actuellement en cours, comme celle de la production automobile ou celle de l'accord aérien; ces négociations vont bientôt se terminer.

Il est probable que les deux hommes vont plutôt jeter un coup d'oeil sur les questions internationales, depuis les Nations unies jusqu'à l'OTAN, le différend sino-soviétique, les problèmes d'Extrême-Orient ou l'Afrique.

Les relations entre les deux pays

L'article de M. Pearson porte sur certains aspects des relations canado-américaines, dont une mention du fait que le Canada se plaint régulièrement de ce que les Etats-Unis ignorent souvent l'existence de leur voisin du nord.

Il commence en rappelant une observation attribuée à l'ancien ambassadeur américain à Ottawa, M. Livingston Merchant, à l'effet que le Canada est plus important pour les Etats-Unis que n'importe quel autre pays.

"Cela surprendra l'Américain moyen qui pense au Canada quand il y pense — comme un pays de neige, de blé, de course, de camps de tourisme et d'une population mécontente de langue française", dit M. Pearson.

"Les Américains feraient bien de penser un peu plus souvent et plus sérieusement à leurs relations avec ce pays qui se développe si rapidement et qui se situe entre leur propre pays et l'Union soviétique, relations qui comportent la coopération non seulement sur le continent, mais dans le monde entier".

En ce moment, les développements qui surviennent au Canada, qu'ils soient domestiques ou internationaux, peuvent avoir un certain effet sur le fardeau de responsabilités que portent les Etats-Unis. Une coopération étroite est nécessaire entre les deux pays, dans un monde qui change continuellement.

"Notre interdépendance peut ne pas être égale pour les deux pays, mais elle existe et les Américains doivent s'en rendre compte. Cela signifie qu'ils doivent comprendre ce qui se passe au Canada", écrit M. Pearson.

Les Américains sont surpris de voir que le Canada a un problème "national", avec ses différends bi-culturels actuels.

"La surprise provoque souvent l'exagération des faits. On a l'impression, dans certains milieux, que les divisions entre les deux groupes ethniques qui ont fondé notre pays . . . nuisent à l'avenir du Canada comme nation; que le Québec est à la veille de se séparer du reste du Canada, avec colère et avec violence. Tout cela est loin de la vérité, mais ça fait de la bonne matière à lire."

M. Pearson ajoute que les Américains ont montré une attention plus grande envers le Canada, ces dernières années, mais qu'il peut encore y avoir une amélioration dans ce domaine. Le fait que beaucoup d'Américains ne connaissent pas le Canada "même un peu . . . nous blesse; c'est même un facteur d'irritation dans nos relations avec les Etats-Unis, que cette tendance des Américains à prendre le Canada pour acquis".

Projet d'université à l'Expo

Une Université internationale de la Paix, qui pourrait être construite sur le terrain de l'Expo 67, tel est un des projets proposés pour commémorer le centenaire de la confédération, en 1967, qui a été soumis aux membres de Fédération canadienne des parents-maîtres et autres organisateurs d'activités scolaires et parascolaires.

Cette fédération se propose de réunir un fonds de $100,000 pour la réalisation de ses projets du centenaire.

Dans une liste déjà établie, les 3,800 membres de la fédération, à travers le Canada, doivent choisir par lettres, d'ici quelques semaines, trois projets parmi lesquels figure celui de l'université internationale. Il leur est loisible d'en suggérer d'autres.

GREVES

SUITE DE LA PAGE 1

chef de l'Etat, M. Pham Khac Suu, le premier ministre, M. Tran Van Huong, et le commandant en chef des forces armées, le général Nguyen Khanh, stipule cinq conditions :

1. les militaires, notamment le général Khanh, réaffirment leur déclaration de fin août;
2. ils remettent le pouvoir aux autorités civiles;
3. le chef de l'Etat possède tous les pouvoirs législatifs jusqu'à la convocation d'un congrès national que le gouvernement prend la responsabilité de réunir d'urgence;
4. toutes les personnes assignées à résidence depuis le 20 octobre sont libérées, à l'exception des hauts conseillers dont la libération est du ressort du gouvernement;
5. afin de stabiliser la vie de la nation, le pouvoir entend nouer des contacts avec tous les éléments patriotes pour réaliser l'unité nationale en vue de la lutte contre les communistes.

La crise n'est pas terminée

Les observateurs estiment cependant que cet accord ne résoud pas la crise politique et ne constitue en fait qu'un premier pas vers sa solution. Il faudra en effet attendre que toutes les conditions de l'accord aient été réalisées, sans que d'autres s'y ajoutent, pour parler de dénouement véritable de la crise.

La situation militaire s'aggrave

Entre temps, la situation continue de s'aggraver sur le plan militaire. Une forte recrudescence de l'activité du Vietcong a été constatée depuis quelques jours aux environs de Saigon et 20 gouvernementaux ont été tués ou ont disparu, au cours d'une attaque des communistes contre un poste gouvernemental, hier matin, au sud-ouest de Saigon.

Quatre bataillons de marine, totalisant 2,500 hommes, ont commencé d'être transportés en hélicoptère vers la région de Binh Gia, où l'engagement continue.

La météo

Minimum cette nuit : 10
Maximum demain : 25

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Région de Montréal ; Pontiac-Témiscamingue, Abitibi, Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie ; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles :** Nuages variables, neige légère éparse aujourd'hui et demain. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 10 et 25 ; Témiscamingue, 10 sous zéro et 15 au-dessus ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 15 sous zéro et 5 au-dessus ; Sainte-Agathe, 5 sous zéro et 15 au-dessus ; Sherbrooke, zéro et 20 ; La Tuque, 10 sous zéro et 10 au-dessus ; Québec, zéro et 15 ; Chicoutimi et Baie-Comeau, 20 sous zéro et 5 au-dessus ; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, zéro et 10 ; Sept-Iles, 20 sous zéro et zéro.

Région d'Ottawa : Généralement nuageux, neige légère éparse aujourd'hui et demain. Températures à peu près sans changement. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 5 et 25.

Le docteur Gilbert Croteau, D.C., président de la faculté des chiropraticiens du Québec. La faculté collabore avec le gouvernement de Québec pour statué le règlement de la grande science en offrant des renseignements complétant les exigences de la population souffrante.

Nervosité, mal de tête, engourdissements, bronches, asthme, digestion, foie, mal de dos, rhumatisme, hémorroïdes, sommeil, etc.

Une clinique avec tous les instruments y compris les Rayons X.

Bureau : 4725, rue St-Denis, Montréal — Tél. : 844-2494

PRODUCTION

SUITE DE LA PAGE 1

des restrictions commerciales ou des pratiques restrictives qui peuvent restreindre le commerce".

"Les syndicats ouvriers, ajoute le Conseil économique, sont portés à faire de fortes pressions pour qu'on s'en tienne aux anciennes règles de travail".

"Il est évident que si de telles attitudes défensives et négatives prévalent, les changements et l'expansion économiques seront restreints".

Bien-être et rénovation urbaine

Dans son rapport, le Conseil s'arrête aux besoins qui existent dans le domaine du bien-être social.

A ce sujet, il déclare qu'il existe un besoin particulier d'améliorer nos villes, — pour des raisons d'ordre à la fois économique et social.

Cette amélioration exigera notamment la rénovation des quartiers résidentiels délabrés ou même le déblaiement complet de ces quartiers afin d'en permettre une utilisation plus efficace à des fins commerciales ou autres.

Ainsi, dans le domaine de l'habitation, il y a un besoin de meilleurs conditions de logement pour les familles et pour les particuliers qui, à cause de circonstances économiques et du délabrement urbain, sont présentement réduits à vivre dans des conditions de vie malsaines et inférieures.

Nous estimons essentiel d'élaborer un programme plus efficace et de plus grande portée que celui qui existe présentement pour la rénovation urbaine et la construction d'habitations à loyer modique, lit-on dans le rapport.

Mentionnons finalement les besoins constants du domaine de la sécurité sociale et dans les domaines connexes.

"Le progrès social, dit le Conseil économique, émane un développement équilibré dans un certain nombre de domaines, y inclus la sécurité sociale, l'instruction, la formation des travailleurs, les services de santé, l'habitation et les services récréatifs et culturels".

Le progrès social n'est pas atteint uniquement grâce à l'augmentation des salaires, à la diminution de la durée du travail et à l'élévation du coût de la vie, dit encore le Conseil économique.

La croissance de la production matérielle imposant des limites à l'intérieur desquelles le progrès social constant peut être réalisé, le conseil économique soutient que "de meilleurs programmes de bien-être et de croissance économique ne sont pas des alternatives".

Toutefois, ce n'est que si l'on peut réaliser des augmentations soutenues de la productivité qu'il sera possible d'assurer des progrès continus du bien-être social.

Collision entre deux trains en Ohio : 5 tués

WOOSTER, Ohio, (UPI, PA) Deux trains de marchandises, l'un appartenant à la société "Baltimore and Ohio" et l'autre à la compagnie "Erie-Lackawanna", sont entrés en collision de plein front, aujourd'hui, à un passage à niveau à Sterling, en Ohio. Cinq personnes, membres de l'équipe des trains, ont été brûlées vives.

Selon la police, on a retrouvé les corps de 4 cheminots dans les locomotives diesel des 2 trains. Les réservoirs d'huile des locomotives ont fait explosion, ce qui a déclenché un incendie.

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

crédit social Robert Thompson lance un nouveau parti conservateur, M. Diefenbaker a affirmé que son parti ne se "commettrait" jamais avec M. Thompson, "un porte-parole de l'extrémisme qui soutenait le sénateur Barry Goldwater dans sa campagne présidentielle".

M. Diefenbaker a affirmé que les tiers partis avaient fait preuve, au cours de la session, d'une "servilité" sans borne envers le premier ministre Pearson. "J'espère, at-il dit en parlant des prises de position de ces partis qui ont exigé que le gouvernement libéral nettoie sa maison s'il désirait toujours leur appui, j'espère qu'au cours de la prochaine session ces partis voteront selon le projet de loi qui sera présenté seulement. Et non de peur que le gouvernement ne tombe !"

Au Québec, un problème économique

Les profonds "ressentiments" du Québec à l'heure actuelle sont dus à un "problème économique", a dit M. Diefenbaker persuadé que le Québec le suivra au cours d'une prochaine campagne électorale. Il a cité comme exemple le sort peu enviable réservé aux agriculteurs du Québec et de l'Est en général.

"Le gouvernement, a-t-il dit, a suscité la pire période de désunion et de suspicion entre les provinces dans l'histoire du Canada".

Ce Québec, M. Diefenbaker s'est dit assuré qu'il saura le rallier derrière l'étendard conservateur, comme ce fut le cas en 1958, advenant des élections.

DEBAT

SUITE DE LA PAGE 1

convoqués par ce groupe. Ces auditions font suite à celles auxquelles le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déjà participé devant les commissions des Affaires étrangères du sénat et de la chambre et qui doivent se poursuivre dans quelques jours.

L'initiative du sénateur Russell, qui a souvent critiqué la politique du gouvernement au Vietnam, constitue une première manifestation symptomatique du malaise croissant qui règne au Capitole devant la situation militaire et politique des Etats-Unis au Vietnam.

On veut sortir de l'impasse actuelle

Un récent sondage a indiqué que la majorité des sénateurs américains étaient favorables, à des degrés divers, à la poursuite de la politique actuelle. Mais des voix influentes se font entendre régulièrement au sein de la haute assemblée pour tenter de sortir de l'impasse actuelle dans laquelle on semble s'enfoncer un peu plus chaque jour.

Dans ses déclarations, le secrétaire d'Etat Rusk affirme périodiquement que les Etats-Unis retireront leurs forces du Vietnam lorsque Hanoi et Pékin "laisseront leurs voisins tranquilles". Dans son message sur l'état de l'union, lundi dernier, le président Johnson a affirmé que la paix dans cette partie du monde ne reviendra que lorsque les agresseurs auront laissé en paix leurs voisins.

L'administration, cependant, est [illegible] d'une extension de la guerre au Nord-Vietnam, tout en reconnaissant que quelque chose doit être fait — sans en spécifier la nature — pour mettre fin aux infiltrations communistes venues du Nord-Vietnam.

Les attaques dirigées contre les pistes d'infiltration ne semblent pas avoir effrité la capacité du Vietcong qui, au cours des derniers jours, a visiblement adopté une nouvelle tactique de combats rangés plutôt que d'opérations de guérillas et dans le voisinage immédiat de Saigon.

Les porte-paroles de l'administration s'efforcent de faire appel au calme par opposition à l'aventure dans un sens ou dans l'autre. Car, si en effet le gouvernement américain est opposé à l'élargissement de la guerre, il est aussi adversaire d'un retrait pur et simple qui donnerait raison aux agresseurs.

Ces problèmes discutés dans le secret des auditions à huis clos des commissions du sénat pourraient cependant être un jour ou l'autre soumis à un débat général devant cette chambre, afin de guider ou conseiller l'administration pour sortir du dilemme dans lequel elle se trouve.

AVALANCHE

SUITE DE LA PAGE 1

pieds de l'endroit où la route passait auparavant.

Des témoins ont déclaré que la véritable "petite montagne" de débris ne pouvait aucunement être décrite.

M. P. A. Gaglardi, ministre de la Voirie depuis dix ans, a déclaré que cet éboulis dépassait tout ce qu'il avait déjà vu. Il le compara à l'éboulis de Frank en 1903 près de la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ; 66 personnes avaient alors trouvé la mort.

15,000,000 de verges cubes de débris

Des fonctionnaires du ministère de la Voirie ont déclaré que la vallée avait été comblée par 15,000,000 de verges cubes de roc, de boue et de neige. En certains endroits, l'éboulis a eu une profondeur variant entre 300 et 600 pieds, et une largeur allant de trois-quarts de mille à un mille et demi.

M. Bill White, coordonnateur de la défense civile à Hope, a identifié le premier corps retiré des débris; il s'agit de M. Vance Beck, de Penticton, C.-B.; qui voyageait avec un compagnon et une fillette dans une décapotable portée disparue. Le corps se trouvait dans la cabine d'un camion chargé de foin et dont la toiture avait été détruite, sous quatre pieds de terre et de boue.

D'autres débris furent trouvés à trois milles de l'endroit où l'éboulis s'est produit.

Les communications étaient très difficiles entre les chercheurs, qui travaillaient aux deux extrémités de l'éboulis.

EMPLOIS

SUITE DE LA PAGE 1

riode qui a suivi immédiatement la guerre a été différé au cours des quelques dernières années par la tendance à la scolarisation prolongée. Mais il ne s'agit là que d'un frein temporaire. La force de cette vague démographique commence maintenant à se faire sentir dans toute sa vigueur au sein de la force ouvrière..."

Le rapport n'oblige pas le gouvernement ou l'industrie à le mettre en vigueur. On s'attend toutefois qu'il donnera le ton à la politique économique générale au Canada dans les prochaines années. Le conseil révisera ses prévisions chaque année.

Le rapport prévoit que les travailleurs se situant dans le groupe d'âge de 20 à 24 ans augmentera de 33 pour cent dans la période 1965-70, et de 57 pour cent dans la période de 1960-70. Il précise que cette augmentation de 270,000 en 10 ans se compare à une augmentation de 25,000 seulement pour la décennie qui a précédé.

Le Conseil prévoit encore que la main-d'oeuvre féminine connaitra une hausse extrêmement marquée. Il prévoit que cette partie de la main-d'oeuvre, qui était d'environ 1,500,000 en 1960, aura grimpé à 2,500,000 en 1970, composant alors près d'un tiers de toute la main-d'oeuvre.

Un objectif réaliste

Le Conseil, qui présente comme un "objectif réaliste" un taux d'emploi de 97 pour cent, estime que pour le réaliser il faudra que l'emploi dans le secteur civil de la population passe de 6,364,000 en 1963 à 7,883,000 en 1970.

"Une telle augmentation équivaut à une croissance annuelle moyenne de 3 pour cent, soit le double du taux d'augmentation de l'emploi pour la période entre 1956 et 1963.

"Il se dégage clairement de cette analyse que nous sommes au seuil d'une période dans laquelle le rythme d'expansion de l'emploi devra s'avérer considérablement supérieur par rapport à notre passé, sans quoi nous connaîtrons de graves problèmes sociaux et économiques."

Le taux du chômage a été en 1963 de 5.5, alors qu'il avait été de trois pour cent en moyenne pendant la période de 1946 à 1953. C'est ce dernier taux que le Conseil propose comme objectif.

Le Conseil souligne que, pour arriver à un taux d'emploi de 97 p. cent en 1970, l'économie doit réaliser une hausse suffisamment considérable de l'emploi pour absorber non seulement une très forte expansion de la main-d'oeuvre, mais également une proportion importante du chômage existant.

Dans ses perspectives sur l'augmentation de la main-d'oeuvre, le Conseil prend pour acquis que le chiffre net d'immigration annuelle sera de 50,000 personnes.

DOCKERS

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré le temps supplémentaire effectué hier par les dockers, de nombreux navires ne pourront prendre la mer tandis que plusieurs autres, dont le paquebot "United States" devront accoster par leurs propres moyens.

Des dizaines de cargos ont préféré quitter les ports avec des chargements incomplets hier de crainte de ne pouvoir prendre le large aujourd'hui.

Avant de quitter New York pour Washington, hier, le secrétaire adjoint au Travail, M. Reynolds, a déclaré qu'il ne fallait pas se faire d'illusion, les armateurs ne changeraient rien à leurs dernières propositions.

Lors du vote de vendredi à New York, les propositions ont été rejetées par 8,722 voix contre 7,957. Le syndicat compte 24,000 membres dans cette ville.

Une grève de 34 jours avait paralysé les ports américains de décembre 62 à janvier 63. Cet arrêt de travail avait coûté près d'un milliard de dollars à l'économie américaine.

DRURY

SUITE DE LA PAGE 1

est indispensable à la conclusion de l'accord.

Les commentaires optimistes d'observateurs qui avaient annoncé que "l'accord était dans le sac" ont été contredits, aujourd'hui, par des renseignements venant de sources bien informées qui laissent entendre que tous les obstacles s'opposant à une signature prochaine de l'entente n'ont pas été déblayés.

M. Drury ne participera pas aux entretiens de vendredi prochain au Texas et rentrera dans la capitale canadienne demain soir.

TEL. 334-9510
OUVERT
de 9 h. A.M.
à 9 h. P.M.

Jardins Marlborough Gardens

UN VRAI PARADIS RESIDENTIEL

Pour une classe choisie. Dans un site enchanteur dans la paroisse de Notre-Dame du Bel Amour, tout près du pont de Cartierville.

6800 ouest, boul. Gouin — MONTREAL

MAINTENANT... *bas prix inclus*

1. Air climatisé central
2. Tapis mur à mur
3. Electricité
4. Grandes draperies à toutes les fenêtres
5. Piscine chauffée sur le toit
6. Antennes pour les canaux de télévision
7. Cuisines avec commodités électriques G.E.
8. Thermostat individuel dans chaque chambre
9. Intercom particulier à plusieurs lignes
10. Salle de jeu moderne
11. Magasins et services à l'intérieur de l'édifice
12. Préposé au stationnement des automobiles
13. Service de portier 24 heures par jour
14. Service de location d'autos à des prix spéciaux

Cantlie House

1110 ouest, rue Sherbrooke et Peel
Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedi et dimanche jusqu'à 6 h. p.m.
Locations et direction
Waldorf Corporation 845-3241

VOILA !
GRANDE VENTE
de janvier
TAPIS BROADLOOM
3 PIÈCES 'mur à mur'
POUR SEULEMENT $129
INSTALLATION COMPLETE avec feutre. Jusqu'à 300 pieds carrés

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE AVEC ECHANTILLONS SANS OBLIGATION AUCUN COMPTANT

FACILITES DE PAIEMENT
Pour aussi peu que $1.50 par semaine
Premier paiement en mai '65

GRATIS
BALAYEUSE BISSEL
authentique ou nettoyeur pour tapis AVEC VOTRE ACHAT

Nous tendons ce que nous annonçons. Vente et service

APPELEZ 731-7736
24 HEURES PAR JOUR
BELAIR CARPET CORP.
5676 rue PARE, Montréal

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 11 JANVIER 1965 — 81e ANNEE — No 7

Ile Jésus: Laporte juge les référendums inutiles

L'année 1965 sera celle du "regroupement municipal" dans la province de Québec.
Les rapports Blier et Sylvestre seront remis vendredi.

M. Pierre Laporte

par Jean Sisto

L'année 1965 sera celle des affaires municipales dans la province de Québec et, dans l'esprit de M. Pierre Laporte, celle du "regroupement municipal", des annexions si l'on préfère. Les résultats des référendums décrétés dans six municipalités de l'île Jésus, dans un but notoirement anti-annexioniste, n'auront guère d'influence sur la politique du ministère si ces résultats venaient, d'aventure, à l'encontre des recommandations de la Commission Sylvestre.

Invité samedi soir comme conférencier au banquet marquant le cinquantenaire de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce, section Mont-Royal, le ministre en a profité pour aborder son thème favori, celui du regroupement municipal. Il a annoncé que les rapports de la commission Blier, sur les problèmes de l'île de Montréal, et de la commission Sylvestre, sur les problèmes de l'île Jésus, lui seront remis vendredi matin.

Dans les deux cas, a dit M. Laporte, ces rapports sont unanimes.

Référendums pourquoi ? Pour prouver quoi ?

Le ministre des Affaires municipales n'a pas révélé si ces recommandations favorisaient le regroupement municipal. Mais il a fortement insisté sur leur unanimité.

Cependant, le 23 janvier, les citoyens de six municipalités seront appelés à se prononcer sur les "annexions".

"Pour prouver quoi ? Pour atteindre quel but ? s'est demandé M. Laporte. Va-t-on croire que le jugement de ces citoyens, chauffés à blanc pendant trois semaines contre le regroupement, que ce jugement certes légal mais très passionné va prévaloir sur le jugement de trois commissaires qui, dans le calme, la sérénité, ont étudié pendant un an la question ? D'autant plus que la commission Sylvestre est unanime dans ses recommandations et que Me C.-M. Dorion représentait, je présume, les antiannexionistes : il m'avait été désigné par les tenants de ces vues !"

Une tâche difficile

M. Laporte a affirmé que le gouvernement s'était attelé à une tâche difficile en la matière et "qu'il n'hésiterait pas à prendre ses responsabilités au nom du bien commun".

1965, année des affaires municipales

M. Laporte a fait remarquer que l'année avait débuté dans son ministère par un congrès de deux jours, au lac Beauport, qui réunissait avec lui les principaux fonctionnaires. Il ressortit de ces "assises" que la tâche No 1 en 1965 était le regroupement municipal.

Dans le courant de la semaine, le ministre attend deux autres rapports : celui de la Commission sur l'urbanisme et celui de la Commission Lemay. Le premier doit suggérer les grandes lignes d'une future loi provinciale de l'urbanisme dont la province a "un extrême besoin". "L'Etat, a dit M. Laporte, devra un jour se substituer aux autorités locales qui refusent ou négligent de faire face à ces problèmes".

Une banque provinciale ?

Le rapport de la Commission Lemay, présidée par Me Henri-Paul Lemay, sera peut-être la première étape vers la création d'une banque provinciale de financement municipal. La commission a été instituée pour en déterminer la possibilité et l'opportunité, "pour savoir si le Québec mettait à la disposition des municipalités toutes les sources de crédit nécessaires à financer à bon compte leurs projets". Enfin, M. Laporte a reçu copie du rapport de l'économiste Henri Mhun dont les services avaient été retenus par trois municipalités de la rive sud. St-Lambert, Lemoyne et Greenfield Park lui avaient demandé d'étudier les avantages ou les désavantages de leur fusion.

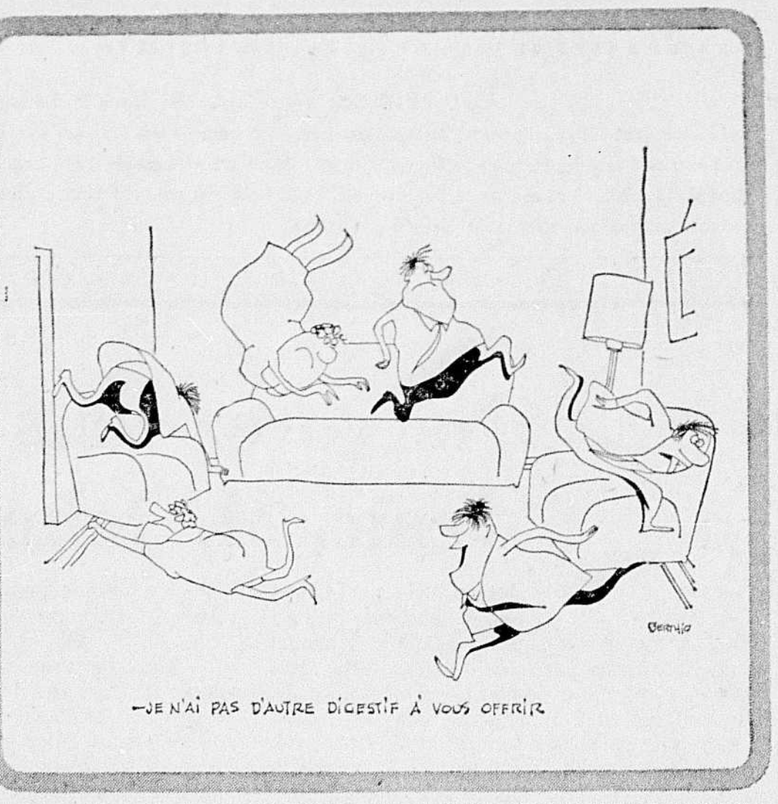

Le comité exécutif met au point le feuilleton de la réunion du conseil

Le comité exécutif met au point, aujourd'hui, le feuilleton de l'assemblée du conseil municipal dont l'ouverture est maintenant fixée à jeudi soir.

Le comité a retardé de deux jours l'ouverture de cette assemblée parce qu'il ne disposait pas encore de tous les rapports concernant certains articles du feuilleton projeté.

Les commissaires ont déjà décidé de recommander au conseil d'approuver un crédit de $6,000,000 qui servira à défrayer une partie de la quote-part de la ville de la route transcanadienne dans ses propres limites, plus précisément pour défrayer la quote-part de la ville dans le cas d'expropriations requises pour le tronçon Décarie.

Cette dépense sera imputée au règlement d'emprunt no 3029 au montant de $20,000,000 adopté par le conseil au cours de son assemblée du 29 septembre.

D'autre part, le conseil sera invité à approuver une dépense de $2,100,000 relativement à la construction de l'égout tributaire Greene-Sainte-Emilie. Il s'agit de travaux qui ont pour but de remédier à une insuffisance des canalisations d'égouts dans une zone de Montréal située entre la rue de Courcelle et la rue Atwater, puis de drainer 140 acres de Westmount, pour soulager d'autant les collecteurs de Concordia.

Un contrat sera vraisemblablement adjugé à Spino Construction Co. Limited, 1205 ouest, rue de Louvain, le plus bas de trois soumissionnaires, au prix de $1,599,932. Les dépenses incidentes atteindront $500,068.

Les travaux projetés permettront de drainer environ 300 acres de Montréal, en plus de 140 acres de Westmount, des territoires qui sont dans le bassin du collecteur "Rivière-Saint-Pierre".

Les eaux usées transitées par ce tributaire seront éventuellement acheminées vers l'usine d'épuration projetée pour traiter toutes les eaux vannes du versant sud-ouest de l'île.

Parmi les autres rapports qui seront soumis à l'approbation du conseil, il y en aura un destiné à permettre au Protestant School Commissionners of the City of Montreal de construire et d'occuper une école dans le quadrilatère de forme irrégulière borné par les rues Victor-Doré et Charles-Gill et les avenues de Poutrincourt et Alfred-Laliberté.

Air Canada aura un kiosque à l'Expo

Air Canada a annoncé, aujourd'hui, sa décision de participer à l'Exposition universelle de Montréal, en 1967. Son président, M. Gordon McGregor, a précisé qu'Air Canada a retenu un lot de 22,000 pieds carrés, sur l'île Sainte-Hélène, pour la construction d'un pavillon.

Air Canada est le 15e exposant privé à s'inscrire officiellement à l'Expo 67. Au moins 30 autres sociétés ou associations industrielles en feront autant "sous peu", a annoncé M. Robert F. Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo, en se félicitant de la décision d'Air Canada.

Deux coordonnateurs auront la responsabilité de la réalisation du projet d'Air Canada:

Voir AIR CANADA en page 6

Pasteurs et autorités civiles

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte, et le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, photographiés au moment où ils venaient d'accueillir les 14 curés du sud-ouest de Montréal, qui ont demandé une action immédiate pour la suppression des taudis de leur quartier et la rénovation urbaine. Le colloque s'est poursuivi, à huis clos, toute la journée.

FAITS divers

Trois jeunes délinquants évadés causent un accident

La Sûreté provinciale a fait savoir hier qu'elle recherchait toujours deux des quatre délinquants qui se sont enfuis samedi du centre de réhabilitation Le Berthelet à Rivière-des-Prairies.

Dès samedi soir, deux des fugitifs ont été capturés lorsqu'une automobile volée par trois d'entre eux, à Longueuil est entrée en collision avec un autre véhicule à Sainte-Madeleine, 35 milles à l'est de la métropole.

Le troisième qui aurait été coupé au visage, a réussi à fuir dans les bois environnants.

Les quatre délinquants étaient tous âgés de moins de 18 ans. La police n'a pas dévoilé leurs noms.

* * *

Mésaventures d'un policier-épicier

DESCHENES. (PC) — Le chef de police de Deschênes, non loin de Hull, a été éveillé, à 3 h. 30 hier matin, par un appel téléphonique, le prévenant que des individus louches rôdaient autour d'une épicerie.

M. Larry Dubeau, qui est en fait le seul policier de la municipalité . . . et lui-même propriétaire d'une épicerie, s'est vite rendu à l'endroit indiqué et s'est bien rendu compte qu'on avait forcé une porte. Il se cacha tout près et attendit durant deux heures au cas où le malfaiteur reviendrait.

Personne ne vint et il se dirigait vers sa maison lorsqu'il s'est aperçu qu'on s'était introduit dans sa propre épicerie et qu'on avait volé pour $250 de marchandises diverses !

Hôtel rasé par les flammes, à Brownsburg

BROWNSBURG (C.B.) — Un incendie a complètement détruit un hôtel de trois étages, hier matin, à Brownsburg, municipalité sise à quelque trois milles à l'ouest de Lachute. Le feu, qui a apparemment pris naissance dans la chaufferie, s'est répandu en quelques minutes à travers la vieille construction de bois. A l'exception du personnel, il n'y avait personne à l'intérieur au moment de l'incendie.

L'alerte a été sonnée peu après 5 h. 30 hier matin. Devant l'ampleur de l'incendie, le chef de police de Brownsburg Fernand Bisson a fait appel aux pompiers volontaires de Lachute. Ces derniers, sous la direction du chef Don McCullough, sont demeurés sur les lieux une partie de la journée. Tard hier soir, des pom-

Voir FAITS DIVERS en page 6

Huis clos complet au colloque sur les taudis

Des représentants fédéraux, provinciaux et municipaux passent la journée à discuter du problème de la rénovation urbaine et de la démolition des taudis à Montréal.

Ce colloque convoqué par les autorités provinciales et municipales s'est déroulé dans la salle des conférences du gouvernement, au 360 rue McGill. Il est une conséquence directe de la lettre publiée par 14 curés du secteur sud-ouest de la ville, dans la semaine du jour de l'An.

La rencontre a commencé à 10 heures et s'est déroulée à huis clos. Cependant on devait tenir une conférence de presse en fin d'après-midi pour donner le résultat des pourparlers. Outre les représentants des Affaires municipales dont le ministre Pierre Laporte et ceux du comité exécutif de Montréal dont MM. Drapeau et Saulnier, plusieurs membres du conseil municipal, dont M. Henri Pit Lessard, Bruno Lépine et un autre conseiller du quartier St-Henri participaient au colloque.

A 10 h. 45, ce matin, M. Laporte a lui-même introduit les quatre représentants de la Société centrale d'hypothèque et de logement dans le groupe. Vers midi, les 14 curés signataires de la lettre désormais célèbre se sont joints au colloque.

Leur lettre, on le sait, a remis en cause le problème de la rénovation urbaine. Dans un esprit de civisme, ils avaient incité les autorités, les corps intermédiaires, à se pencher sur le problème des taudis de leurs quartiers, St-Henri, Ste-Anne, et Pointe St-Charles, où des familles ouvrières vivent dans des conditions souvent inhumaines.

A la suite de la lettre MM. Laporte et Saulnier avaient déclaré conjointement qu'on étudiait un projet de 30 millions de dollars pour la rénovation urbaine à Montréal, mais n'avaient pas précisé quel secteur retiendrait d'abord leur attention.

Les curés avaient souligné que leur secteur se situait à proximité de l'emplacement de l'Expo 67 et qu'il serait disgracieux d'offrir le spectacle des taudis adjacents aux splendeurs de l'Expo.

Cet après-midi les participants du colloque ont visité en autobus les quartiers concernés avant de se réunir à nouveau en séance plénière.

La FTQ réclame une politique rationnelle du logement

Le premier vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Jean Gérin-Lajoie, a qualifié la situation du logement dans les taudis de "viol quotidien de la dignité humaine."

M. Gérin-Lajoie, qui est aussi représentant des Métallurgistes unis d'Amérique (CTC), a déclaré que l'appel "émouvant lancé par plusieurs curés de Montréal en faveur d'une politique concrète de rénovation urbaine doit nous rappeler que la charité, publique ou privée, ne masquera jamais les injustices d'une société trop indifférente et d'une économie

Voir FTQ en page 6

A la RAQ: trois points à régler

Les négociations entre le Syndicat des employés et la Régie des Alcools du Québec progressent et il ne reste plus que trois points importants à régler : promotion, garantie d'emploi et salaires. Il se pourrait, a dit le président du syndicat, que le travail puisse reprendre bientôt mais "si la Régie, comme l'un des membres de la direction l'a dit à des piqueteurs, veut nous avoir par la faim, qu'elle prenne garde : nous l'aurons par la soif !"

Plus de 800 membres du syndicat s'étaient donné rendez-vous, hier après-midi, à l'auditorium du Plateau, pour entendre leurs dirigeants faire le point des négociations. La situation en un clin d'oeil : l'optimisme règne, un "travail considérable de défrichement" a déjà été fait et les négociations doivent se poursuivre ce matin sur les trois derniers points importants en litige.

M. René Chartrand, président du syndicat, et M. Pierre Vadboncoeur, négociateur en chef, ont tous deux voulu nier les allégations d'un journal qui, dans un commentaire, prétendait que les deux parties s'affrontaient sur la durée de la convention : M. Vadboncoeur a longuement relevé l'erreur, qu'il a qualifiée d'ignorance impardonnable, et il a affirmé que le syndicat ne s'opposait absolument pas à une convention de travail de trois ans.

M. Chartrand a cependant fait remarquer que le syndicat demanderait peut-être une augmentation de salaire supérieure à $25 : "En réclamant un contrat de trois ans, a-t-il dit, la Régie pense à l'Exposition mondiale de 1967 . . . Nous aussi nous y pensons !" Ces salaires — qui n'ont pas encore été négociés — ne sont pas le point principal du litige, selon M. Vadboncoeur qui s'est montré d'ailleurs moins optimiste sur la question : peut-être obtiendront-ils un peu moins que $25 d'augmentation par semaine...

Compétence et sécurité d'emploi

M. Vadboncoeur s'est longuement étendu sur la sécurité de l'emploi qu'il considère la clause essentielle de toute convention collective et sur la "compétence professionnelle"

Voir RAQ en page 6

Me Vadboncoeur: La PP semble peu se soucier des débits clandestins

Me Pierre Vadboncoeur s'est dit étonné, hier, que la Sûreté provinciale semble si peu se préoccuper de la présence de 800 débits clandestins dans la province, comme l'a prétendu un groupe d'hôteliers et de cabaretiers.

"Le directeur Brunet, a-t-il dit, n'a pas l'air de faire du zèle ni de s'inquiéter de la contrebande qui s'opère à partir de l'Ontario ! Il est beau de courir après les séparatistes, de les matraquer quelquefois, mais la contrebande de l'alcool et les débits clandestins sont-ils en train de s'institutionnaliser dans la province ? Je pose la question . . ."

Dix morts sur les routes du Québec

Le pire accident de la circulation au Québec, au cours de la fin de semaine par ailleurs peu meurtrière, à comparer avec certaines autres, a coûté la vie à deux personnes, près de Saint-Nicolas. L'auto de M. et Mme Jules Blais a été heurtée en plein flanc par un lourd camion, sur la route no 9. Un autre couple s'est noyé lorsque la voiture dans laquelle il voyageait a plongé dans un cours d'eau.

Au total, la route a fait dix victimes, dont voici les noms :

Gerald Held, 6 ans, de St-Mathias, tué par une auto, sur la route no 21, près de la maison de ses parents.

M. et Mme Jules Blais, âgés de 50 et 54 ans, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, tués sur la route no 9, dans la collision de leur auto avec un camion, près de Saint-Nicolas, à une douzaine de milles de Québec, samedi après-midi.

M. et Mme Joseph Bertrand, âgés de 51 et 50 ans, de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, morts noyés dans la baie de Saint-André-d'Argenteuil, vers 4 h. hier après-midi, lorsque la glace a cédé sous le poids de leur automobile.

M. Charles Lapointe, 33 ans, de Rouyn, tué samedi matin quand son auto s'est écrasée sur un pilier de ciment, près de Kirkland Lake.

Mlle Rita Perreault, 50 ans, du 6585 avenue du Parc, tuée par une auto, hier matin, à l'angle des rues Beaubien et Saint-Denis.

M. Germain Lusignan, 47 ans, Route rurale no 1, à Pincourt,

Voir MORTS en page 6

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico

SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

PRÊTS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE au taux le plus bas!

6½%

POUR ACHETER • CONSTRUIRE • REFINANCER UNE PROPRIÉTÉ
Montréal et banlieue • Aucune commission • Service rapide
Consultez le gérant, que vous soyez client ou non.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
66 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8 h.

OPTOMETRISTES

Examen de la vue — Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.

Simpson MONTRÉAL

VI. 2-3241, local 676 — Au septième

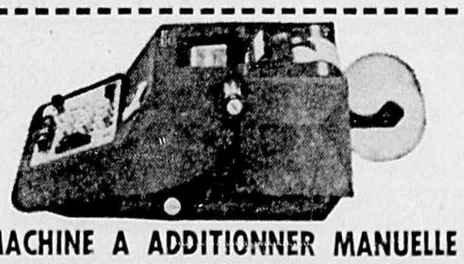

MACHINE A ADDITIONNER MANUELLE
OLIVETTI PRIMA 20

Dispositif de contrôle tout nouveau ! La PRIMA 20 est une machine complète par elle-même. Elle additionne, soustrait, multiplie (par répétition), donne la balance au crédit et le sous-total. D'une capacité de 9,999,999.99.

Aussi modèle électrique QUANTA 20
REG. $215.00 — SPECIAL PILON

Rég. $124.50
SPECIAL PILON
$98
$170.50

aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750, Beaubien CR. 4-4487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
890 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

Jour Nuit

LIVRAISON PROMPTE,
sans frais additionnels, par
un personnel courtois
à votre service 24 heures par jour

845-7251

PHARMACIE MONTRÉAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

piers volontaires de Brownsburg étaient de faction pour empêcher toute reprise des flammes.

Un membre des Baronets est blessé

Un des membres du célèbre trio "Les Baronets", René Angélis, a subi de légères blessures hier lorsque son auto a heurté un arbre en bordure du boulevard Gouin, à Rivière-des-Prairies.

L'accident est survenu lorsque René a voulu éviter une collision avec un autre véhicule. Un des membres du quatuor des "Classels" et l'amie de René Angélis ont également subi de légères blessures aux genoux. Ils ont été traités tous trois à l'hôpital Maisonneuve et ils ont pu réintégrer leur domicile quelques heures plus tard.

Les bandits de Noranda : des "talents locaux"

NORANDA (PCf) — La police de Noranda a fait savoir que, selon elle, les auteurs du vol de plus de $35,000 commis vendredi par trois hommes masqués à la succursale de la Banque canadienne Impériale de Commerce étaient des "talents locaux".

Un officier de police a d'ailleurs remarqué que le travail avait été bien fait. Les voleurs ont rapporté un faux accident à l'extérieur de la municipalité juste avant de faire irruption dans la banque.

Sachant que les policiers étaient occupés ailleurs par leurs bons soins, les voleurs ont pu commettre leur méfait sans embarras. Il y avait cinq clients dans la succursale lorsqu'ils sont entrés et deux autres sont apparus par la suite.

Les hommes, tous armés, portaient des bas de nylon sur la tête. Ils ont vidé cinq tiroirs-caisses et ont pris la fuite dans une automobile.

La police de cette municipalité située à 400 milles au nord de Montréal a fait savoir qu'elle s'attendait à une arrestation rapide.

Garçon de table trouvé à demi-mort sur le pavé

Un garçon de table, M. Bernard Alarie, du 3561 de la rue Hutchison, a été trouvé inconscient, dans la nuit de samedi à dimanche, gisant sur le pavé, à l'intersection des rues Prince-Arthur et Ste-Famille.

Il a été transporté à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, souffrant de fractures du crâne, du nez et de multiples contusions.

Hold-up dans une station-service

Deux individus, l'un armé d'un revolver, l'autre d'un couteau, ont perpétré un vol, à 1 h. 30, samedi matin, à la station-service André Tessier, au 155 ouest, boul. Crémazie.

Les bandits se sont présentés à M. Louis Galant, un employé qui se trouvait seul sur les lieux, lui ont ordonné de se coucher par terre, pendant qu'ils se servaient dans la caisse enregistreuse.

Les deux voleurs ont pris la fuite, apparemment en automobile, emportant tout, y compris la menue monnaie. Le montant de ce vol serait de $596.28.

Cambriolages dans 10 établissements

Des cambrioleurs sont entrés dans l'édifice situé au no 1195, boulevard St-Laurent, et une fois sur place, ont pillé cinq étaux de bouchers, raflant des victuailles, de la viande et 27 bouteilles d'alcool, le tout d'une valeur encore indéterminée.

Au chapitre des provisions des effractions ont été commises à la Italian Grocery, 800, rue St-Roch, où $1,000 de bière et de cigarettes ont été raflées ; à la Modern Provision, 2251 ouest, rue St-Jacques, où une forte quantité de bière et de cigarettes ont également été volées ; et au Canell's Meat Market, 2449, rue Centre, où 50 caisses de bière, de la viande et des billets de banque pour un montant élevé ont été enlevées.

Des inconnus ont fait voler en éclats la glace de la montre de la South African Diamond, de M. Sam Bloom, montre faisant partie du restaurant Miss Montreal, 8255, de Bougainville, et ont raflé pour $4,000 de bijoux et de pierreries.

Six boîtes de perruques et des bijoux d'une valeur de $3,350 ont été cambriolés chez M. Joseph Szasz, 3225, rue Linton, app. 2; chez Mme Irène Lavoie, 7965, rue Marquette, on a fait main basse sur $2,075 de bijoux et fourrures ; après s'être glissé par un soupirail de l'avant dans le Studio G.-H. Enr., 4281 ouest, rue Notre-Dame, des malfaiteurs ont volé $1,000 d'appareils photographiques.

Dans l'étude Ouellette, Cadotte et Lauzier, 400 Est, rue Sherbrooke des mécréants ont volé $1,400 d'équipement de bureau.

Enfin dans le bureau de poste logé à l'intérieur du restaurant Hermine Lunch Bar, 414 Ouest, rue Lagauchetière, des inconnus sont entrés en passant d'abord dans un établissement voisin situé au no 416 et en pratiquant un trou dans le mur de briques mitoyen. Une fois sur place, ils ont volé $2,000 de timbres-postes.

Sauvé par deux policiers qui l'ont tiré de l'eau

Un citoyen de Valleyfield a failli se noyer, samedi matin, et doit probablement la vie à deux agents de la Sûreté provinciale qui l'ont tiré de l'eau !

M. Florian Théorêt, 54 ans, du 309 avenue du Lac, se rendait en automobile à sa cabane de pêche, sur la rivière gelée de Saint-François. Mais, comme il arrive souvent, la glace a cédé sous le poids du véhicule: M. Théorêt s'est réfugié sur le toit et a crié à l'aide. Au moment où la police est arrivée, la voiture menaçait sérieusement de couler à pic.

Toit d'un immeuble ravagé par un incendie

Les pompiers ont mis près d'une heure à maîtriser, samedi matin, un incendie qui a ravagé le toit de l'immeuble Volcano, 8635 boul. Saint-Laurent. Un court-circuit serait à l'origine des flammes.

Le chef du district Gérard Védrine a déclaré que l'incendie avait débuté, vers 9 h., dans l'entre-toit arrière de l'immeuble commercial et que le vent, qui soufflait assez violemment à ce moment-là, a communiqué le feu à tout le toit. L'intérieur n'a cependant pas été touché.

Yvon Lacoursière coupable de meurtre

Un jeune homme de 17 ans, Yvon Lacoursière, de Pointe-Gatineau, s'est reconnu coupable aujourd'hui, à Hull, à une accusation réduite de meurtre, portée contre lui à la suite de la mort de son demi-frère, Réjean St-Denis, âgé de 11 ans.

Ce dernier avait été poignardé à mort le 27 avril dernier.

Lacoursière avait tout d'abord été accusé de meurtre au premier degré, mais son avocat, Me Lionel Mougeot, a déclaré au juge Jacques Boucher, de la Cour des assises de Hull, que son client était disposé à plaider coupable à une accusation de meurtre non-qualifié.

Le procureur de la Couronne, Me Barcel Beaudry, n'y a vu aucune objection.

L'emprisonnement à vie est prévu pour ce genre de délit.

Arrestation d'un présumé chauffard

Le lieutenant Rolland Lachance, du poste 18, a effectué l'arrestation, vers 7 h. hier matin, d'un homme d'environ 30 ans, qui aurait pris la fuite, à minuit dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir heurté à mort une quinquagénaire.

L'accident était survenu à l'angle des rues St-Denis et Beaubien. La victime, Mme Rita Perreault, 50 ans, du 6585, avenue du Parc, avait été heurtée alors qu'elle tentait de traverser la rue d'est en ouest.

Elle est morte dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital Jean-Talon.

Le présumé chauffard doit comparaître cette semaine à l'enquête du coroner de Me Trahan.

Les vols de la fin de semaine

M. Noel Horton, président de la R & R Shipping, de Saint-Jean Terre-Neuve, s'est fait voler sa serviette qui contenait $5,000 et des papiers personnels, dans sa chambre d'hôtel, boul. Dorchester, samedi soir.

Mme Pauline Pussick, du 2145 rue Mackay, s'est fait voler un manteau et une cape de fourrure évalués à $1,500, tard samedi soir, pendant qu'elle téléphonait.

M. Gabriel Casara, décorateur dont le domicile est situé au 6965 rue St-Hubert, a signalé le vol d'un coffre d'outils et de draperies qui se trouvaient dans son auto en stationnement à l'angle des rues Napoléon et St-Hubert.

Michel Eccles, du 815 rue Canning, à l'emploi de l'épicerie Hulin, 2000 rue St-Antoine, s'est fait voler $21 par deux suspects de couleur qui l'avaient abordé, samedi soir, alors qu'il revenait d'une maison où il avait livré une commande.

M. Jacques Boucher, chauffeur de taxi de Ville Lemoyne, en plus de se faire voler les $10 qu'il avait sur lui, samedi soir, s'est fait proprement jeter hors de son véhicule par le suspect qu'il avait fait monter, à Ste-Julie de Verchères. Ce dernier a pris la fuite et l'on n'a pas encore retracé le taxi.

Un suspect armé a commis un vol à main armée de $10, samedi soir, au Ben's Snack Bar, au 4736 rue Ste-Emilie, dans le quartier St-Henri. Sa victime : M. Joseph Benoit, le propriétaire.

Une auto tamponne cinq véhicules

Le conducteur d'une voiture a été grièvement blessé, à minuit 35 la nuit dernière, lorsque sa voiture, dont il avait perdu la maîtrise tamponna quatre automobiles et un camion en stationnement avant de s'immobiliser.

L'accident est survenu à l'angle des rues Lajeunesse et Legendre, dans le nord de la Métropole.

Le blessé est M. Raymond Prévost, du 9843 rue Meritt. Il a été hospitalisé à Jean-Talon. Il souffre de fractures multiples. Une jeune fille qui l'accompagnait a aussi été traitée à cet hôpital. Il s'agit de Lisette Lapierre, même adresse.

Cambrioleur arrêté à son retour sur les lieux du crime

Deux cambrioleurs doivent maintenant maudire leur inconscience ou leur inexpérience. L'un d'eux a été arrêté peu de temps après le vol avec effraction qu'ils ont commis, tard samedi soir, au 5130 rue Rivard, tandis que la police compte bien trouver l'autre bientôt.

Après leur cambriolage, qui s'est déroulé sans anicroche, le duo a décidé de prendre du répit et de déposer le fruit du vol dans la ruelle située à l'arrière de la maison cambriolée, quitte à le reprendre plus tard.

Mais, plus tard, la police était à l'affût. L'un des voleurs a été capturé avant de "toucher" son dû tandis que l'autre fuyait à toutes jambes.

Capture de Roland Poirier, recherché pour meurtre

La police de Montréal a capturé le deuxième des frères Poirier, Roland, tenu criminellement responsable par un jury du coroner de la mort de l'ex-danseuse Margot Turner. Sur sa piste depuis deux mois, les détectives ont appréhendé Roland Poirier qui n'a pas offert de résistance, dans un appartement de la rue Rachel faisant face au parc Lafontaine, en compagnie d'une jeune femme dans la trentaine.

Roland Poirier, 31 ans, sera traduit en cour sous une accusation de meurtre qualifié. Jacques Poirier, également accusé de meurtre qualifié, attend son procès dans les cellules : il avait été arrêté quelques semaines après la mort brutale de Margot Turner, le 14 août, assassinée à coups de barre de fer sur la tête. Roland sera en outre interrogé par la Sûreté provinciale au sujet de deux vols à main armée, commis presque en même temps, il y a quelques semaines, dans deux banques de la paroisse Sainte-Julienne.

Il n'offre aucune résistance

C'est une escouade du bureau central des enquêtes criminelles, sous la direction du lieutenant-détective Marc Brodeur, qui a cerné, dans la nuit du vendredi à samedi, la maison de rapport située à l'angle des rues Rachel et Garnier.

La police savait que Roland Poirier y avait loué sous un faux nom un appartement qu'il habitait depuis deux ou trois semaines. Le lieutenant Brodeur, accompagné du sergent-détective Ellis Leblanc, s'est présenté au logis . . . et a frappé à la porte. Il a fallu cependant un assez long palabre pour faire comprendre à Poirier que la maison était cernée et qu'il n'avait aucune chance de s'en sortir.

Finalement, il a ouvert sa porte et s'est rendu sans résistance.

Une femme dans la trentaine, arrêtée en même temps que lui, a été relâchée quelque temps après. A l'interrogatoire, il a été démontré qu'elle n'était qu'une amie "en visite" chez Poirier.

Assassinat de Margot Turner

Roland et Jacques Poirier seront accusés du meurtre de Margot Turner et de tentative de meurtre sur la personne de Harold Fishman, un ami de l'ex-danseuse, qui fut abandonné entre la vie et la mort sur le terrain de stationnement de l'hôpital Royal Victoria. Le corps de Margot Turner a été retrouvé dans un autre terrain de stationnement du quartier de la Côte-des-Neiges.

Selon l'enquête, le duo aurait rencontré le couple au club de nuit "Le Cabaret", situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Sanguinet. Le quatuor se serait violemment querellé et les Poirier auraient emmené leur monde "faire une balade en automobile" . . .

NECROLOGIE

M. Arthur Colleret

M. Arthur Colleret, photograveur à l'emploi de LA PRESSE depuis 1919, est décédé à Montréal, le 10 janvier 1965, à l'âge de 64 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Joséphine Bissonnette, ses filles Muguette (Mme Raymond Garand), Lucille (Mme Gilbert Ladouceur) et Gisèle (Mme Pierre Destrois-maisons).

La dépouille mortelle est exposée au 2095, rue De Salaberry, et les funérailles auront lieu mercredi, le 13 janvier, à 9 heures, à l'église St-Joseph de Bordeau.

Paul Saucier

M. Paul Saucier, âgé de 18 ans, est décédé dimanche à la suite d'un accident survenu le lundi précédent près de Sainte-Adèle. Ancien élève du collège Stanislas, il poursuivait ses études en sciences commerciales.

Il laisse son père, M. Jacques Saucier, maître de chapelle à Ville Mont-Royal; sa mère, née Aline Hurtubise, ainsi que ses deux soeurs, Monique et Marie-Marthe.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal, mercredi le 13 janvier, à 9 h. du matin.

L'abbé Flavien Charbonneau

L'abbé Flavien Charbonneau, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 48 ans, à la suite d'un accident d'automobile survenu à St-Hubert. Il était né à Ste-Anne-des-Plaines, le 3 mars 1917.

L'abbé Charbonneau a été ordonné prêtre le 14 juin 1942. Il a été pendant plusieurs années professeur au collège

de St-Laurent. En 1948, il fondait l'Institut Véritas; en 1961, il devenait prêtre séculier du diocèse de Nicolet et professeur à l'Université de Sherbrooke.

Le défunt était docteur en histoire, en théologie, en lettres et en arts. Il laisse dans le deuil : son frère, M. Rémi Charbonneau, de Montréal; ses soeurs, Anita, de Montréal; Florence (Mme Everet Dauphin), de St. Johnsbury, Vermont; un oncle, M. François Charbonneau, de Ste-Anne-des-Plaines, ainsi que ses neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

Mlle Germaine Daigle

Mlle Germaine Daigle est décédée subitement le 10 janvier 1965, à son domicile de St-Hyacinthe.

La défunte, qui était âgée de 61 ans, était la fille de feu Rémi Daigle et de feu Adéline Bonin.

Professeur très connu, Mlle Daigle était licenciée en musique du Collège Dominion de Montréal et bachelière de l'Institut Beethoven de Paris.

Elle laisse dans le deuil ses soeurs, Antoinette, employée au ministère provincial de l'Agriculture, et Jeanne, écrivain et journaliste, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 14 février, à 10 heures, à l'église du Très St-Sacrement de St-Hyacinthe et l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-du-Rosaire.

RAQ

SUITE DE LA PAGE 3

où le syndicat est prêt à collaborer avec les autorités de la Régie.

Dans son rapport, M. Vadboncoeur a noté que les problèmes de l'automation, du rappel des employés, des transferts et de la représentation syndicale avaient été réglés. On s'est également entendu sur la clause dite "d'évaluation des tâches" : un comité de quatre membres, deux du syndicat deux de la partie patronale, sera créé pour en déterminer les normes qui seront appliquées dans la convention collective suivante.

M. Vadboncoeur a souligné que le syndicat avait proposé que la Régie entraîne des employés capables à des postes supérieurs, dans l'optique "d'une revalorisation de la fonction publique". Il a affirmé que le syndicat s'était heurté à un refus jusqu'ici. "Le syndicat, a-t-il dit, offrait sa collaboration. Depuis le temps que l'on prétend que les centrales ne s'occupent que des salaires! Il y a assez longtemps que l'anarchie règne dans l'administration du personnel de l'Etat et nous allons montrer à la Régie que le temps des discours sur cette revalorisation est terminé et que le temps des réalisations commence !"

M. Vadborcoeur a laissé entendre par ailleurs que la Régie n'osait pas adopter une clause dite de "garantie d'emploi" à cause de ses répercussions possibles dans l'industrie privée où elle n'existe pratiquement pas. Quant à celle des promotions, il est faux, selon le négociateur en chef, de dire qu'elle est nouvelle : elle existe dans une filiale de l'Hydro-Québec !

AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE 3

MM. Rod MacInnes, directeur des relations publiques de la société, et Russell Yeomans, adjoint à l'architecte en chef.

ANNONCE

Etes-vous gêné par
UN DENTIER
qui bouge et blesse ?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alkaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

FTQ

SUITE DE LA PAGE 3

trop désordonnée". Il a félicité les curés de leur prise de position "claire, audacieuse et nécessaire".

En marge du symposium sur l'élimination des taudis, qui s'est tenu aujourd'hui à Montréal et qui a réuni des représentants du gouvernement provincial, de la ville de Montréal et de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Gérin-Lajoie a dit souhaiter que les décisions prises à cette occasion soient un point de départ en vue d'une politique rationnelle et efficace dans le domaine du logement.

"Les cataplasmes et l'inertie camouflée sous un écran publicitaire n'ont jamais apporte de résultats heureux, a déclaré M. Gérin-Lajoie. C'est un travail en profondeur qu'il faut mettre en branle, un travail dirigé vers les besoins des familles ouvrières, un travail orienté vers les différentes causes de la misère et du logement, et non pas un travail élaboré selon les bons plaisirs de trop nombreux profiteurs.

"Coincés entre Westmount, la Place Ville-Marie et l'Expo '67, des milliers de citoyens de St-Henri, de Ste-Anne et de la Pointe Saint-Charles et d'autres quartiers, ont le droit de vivre comme des êtres humains au lieu de tout simplement exister dans un climat de misère et de dénuement.

"La reconquête de la dignité humaine dans ces quartiers, a poursuivi le syndicaliste, exigera des gouvernements des réformes profondes à chacun des aspects du problème de la misère."

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

mort dans une collision survenue à Côte-Terrebonne, hier matin.

Mlle Catherine Clark, 86 ans, domiciliée rue Louis-Hébert, à Montréal, heurtée à mort par une auto, samedi soir, à l'angle des rues Iberville et Beaubien.

Lyn Mercier, 7 ans, fille de M. et Mme Germain Mercier, de Gracefield, à 35 milles d'Ottawa, heurtée à mort par une voiture, sur la route no 11, hier après-midi. Son jeune frère Guy, également heurté, a pu regagner son foyer après avoir été traité à l'hôpital. La fillette est morte dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital.

La vitesse est la plus grande meurtrière sur les routes du Canada. Mais qu'est-ce que la vitesse ? Ce n'est pas nécessairement filer à 80 ou à 100 milles à l'heure. Le mot lui-même est un terme relatif. Si le pavé est glissant, la circulation dense ou le temps neigeux, filer à 25 milles à l'heure peut être désastreux.

ANNONCE

Le pouvoir des femmes sur les hommes

Tient-il en un mot: "NON!"— comme le prétend un homme? Réside-t-il dans l'art de faire un compliment? Ou se résume-t-il plutôt à une question de sensualité? SÉLECTION du Reader's Digest de janvier cède la parole aux nombreux lecteurs qui ont voulu exprimer leur opinion sur la question, en riposte à un récent article concernant "Le pouvoir des *hommes* sur les femmes". Lisez ce que ces stratèges en pantoufles pensent de la guerre des sexes. Achetez Sélection aujourd'hui!

ANNONCE

Un produit nouveau fait tenir parfaitement les dentiers!

Une découverte sensationnelle, le "Cushion Grip"®, fait tenir parfaitement les fausses dents, sans ennuis, comme un moule de dentiste! Sans goût! Rien à préparer! Une seule application dure plusieurs mois!

Après de longues années de recherche, la science moderne a mis au point un procédé remarquable qui fait tenir les fausses dents bien en place, sans ennuis, ni claquement, ni glissement—sans avoir recours aux pâtes et poudres d'autrefois! Il s'agit du CUSHION GRIP, plastique souple et doux, qui fait tenir les dentiers parfaitement, par la succion.
CUSHION GRIP est facile à employer—rien à préparer! En pressant sur le tube, vous en appliquez sur le dentier, vous mettez vos fausses dents dans votre bouche et vous mordez. A l'instant même, CUSHION GRIP épouse le contour de la bouche et des gencives pour faire tenir parfaitement le dentier en place par la succion. Plus d'ennuis. Une seule application dure plusieurs mois, même en nettoyant le dentier chaque soir. Et si vous désirez faire disparaître l'application de CUSHION GRIP, rien n'est plus facile. De plus, CUSHION GRIP est tout indiqué pour les dentiers usés. Epargnez 73¢. Pour faire un essai, envoyez 25¢ avec vos nom et adresse à PHARMACO, 3535 Bd Métropolitain, Pointe-Claire, P.Q.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
Nouvelle adresse à cause de l'incendie
900 Sherbrooke O. (CH. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College

MORGAN

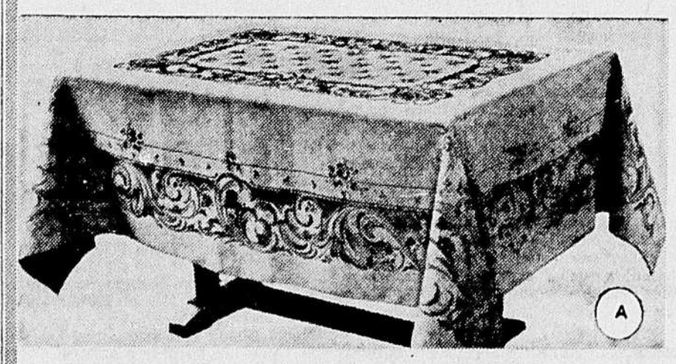

Nappes et serviettes de table en pure toile irlandaise damassée à bas prix de vente !

Un achat avantageux nous permet de vous offrir ces nappes et serviettes à des bas prix et 20% d'épargne. Signées Samuel Lamont, elles sont fabriquées de toile irlandaise à longues fibres, environ 139 fils au pouce carré, riche motif double damassé. Ourlets faits, lavées, prêtes à l'usage. Choix de motifs : rose ou arabesque fleurie. Blanc seulement.

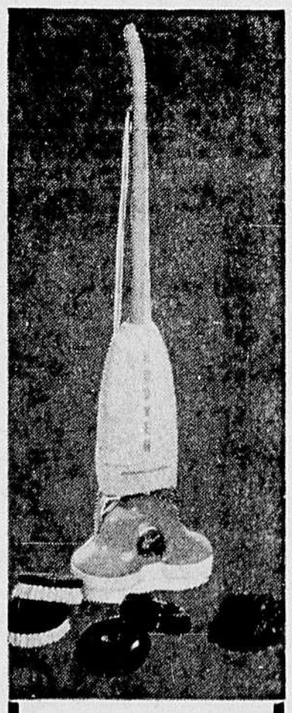

Dimensions approximatives

Nappes	Prix de vente
68 po. x 68 po. Rég. 11.50 ch.	9.00 ch.
68 po. x 88 po. Rég. 14.00 ch.	11.00 ch.
68 po. x 106 po. Rég. 17.00 ch.	13.60 ch.
Serviettes de table assorties	
21 po. x 21 po. Rég. 14.50 la douz.	11.60 la douz.

A prix de vente !
Serviettes de bain "Criterion Beauty Bonus" Morgan . . . en 14 tons !

Pendant cette vente, vous épargnez 20% sur ces belles serviettes de bain "Criterion Beauty Bonus" exclusives à Morgan et fabriquées par Martex . . . tissu éponge épais à grand pouvoir absorbant et très souple. Blanc, or genre antique, platine, bouton de rose, menthe embrun, turquoise ming, bleu Capri, bleu embrun, citron à la glace, vert ombragé, fauve, lavande, butterscotch ou café au lait.

Grandeurs approximatives	Rég.	Prix de vente
Serviette de bain, 25 po. x 48 po.	3.95	3.15 ch.
Serviettes à mains, 16 po. x 28 po.	2.25	1.80 ch.
Débarbouillette, 13 po. x 13 po.	.95	.75 ch.
Essuie-mains, 11 po. x 18 po.	.95	.75 ch.
Tapis de baignoire, 20 po. x 34 po.	5.95	4.75 ch.
Parure deux pièces de salle de bains Composée d'un tapis de 21 po. x 36 po. et couvre-siège.	L'ens. 13.95	L'ens. 10.95

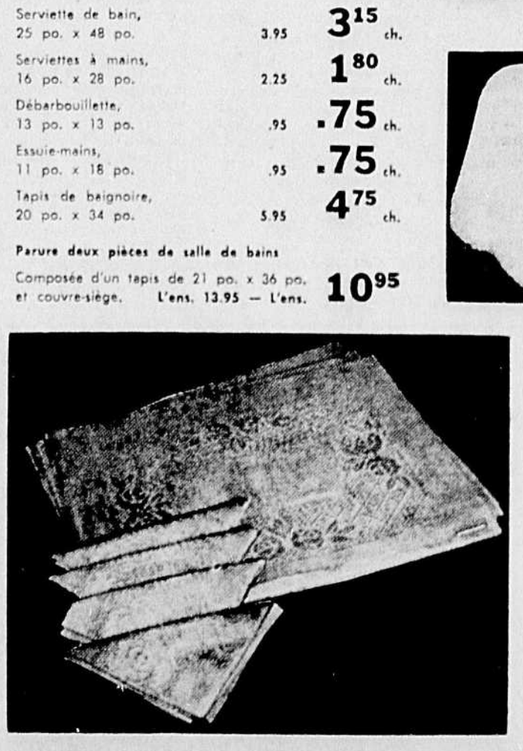

Parures de table en toile irlandaise, choix de 7 nuances charmantes . . . à épargnes

Magnifiques ensembles composés de quatre napperons de 13 po. x 19 po. environ et quatre serviettes de table assorties, environ 13 po. x 13 po. Offre avantageuse à épargnes de 25% ! Toile irlandaise longues fibres, motif damassé étamine . . . de couleurs : huître, aqua, rose, bleu pâle, sauge, pain brûlé ou jaune. Ourlets faits, lavés, prêts à l'usage.

Rég. 3.95 l'ens. 2.98

TELEPHONER A 842-6261
Veuillez compter un délai de 4 jours pour la livraison.
LINGE DE MAISON . . RAYON 16 . . . AU QUATRIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Indispensable à l'entretien des sols et tapis . . .

La cireuse-laveuse "4-en-1" Hoover

Modèle No 5462 49.95

La cireuse-laveuse Hoover est un auxiliaire précieux pour la ménagère lui permettant d'obtenir sans effort des parquets impeccables. Cet appareil puissant lave les tapis, récure les sols, cire et polit les parquets . . . ses brosses feutre et laine d'agneau (un jeu de brosse pour laver et un jeu pour polir) ont un fonctionnement si doux qu'elles semblent flotter dans l'air.

Conditions budgétaires si désirées
TELEPHONER A 842-6261
CENTRE D'ENTRETIEN DES PARQUETS . . . RAYON 58 . . . AU QUATRIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ A 842-6261

DALE CARNEGIE
DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MEME
GRACE AU COURS DE PERSONNALITE
Dale Carnegie
ASSISTEZ A UNE DEMONSTRATION GRATUITE CETTE SEMAINE
Inf. Tél. à VI. 5-5264
HOTEL SHERATON MT-ROYAL SUITE M35

LES COMPTEURS DU Canadien

	N.Y.	Bos.	Chi.	Détr.	Tor.	B.	A.	Pts
Provost	2—4	2—7	2—7	5—2	2—1	13	21	34
Rousseau	0—7	1—3	2—3	2—7	3—2	8	22	30
Backstrom	3—2	4—3	3—1	2—4	1—3	14	13	27
Balon	4—3	3—4	2—3	2—2	2—2	13	14	27
Richard	2—3	4—3	2—1	2—1	1—3	11	11	22
Larose	1—1	2—3	2—2	3—2	3—3	11	11	22
Laperrière	0—2	2—3	2—2	0—4	1—2	5	13	18
Ferguson	1—6	1—2	2—1	1—2	3—2	8	13	21
G. Tremblay	2—1	3—0	3—0	0—2	1—4	9	7	16
Béliveau	2—2	1—5	0—1	1—0	1—2	5	10	15
Cournoyer	3—2	2—1	1—1	0—1	0—1	6	6	12
Talbot	2—0	0—0	0—0	0—4	2—3	4	7	11
J.-C. Tremblay	0—2	1—3	0—2	0—1	0—1	1	9	10
Harris	0—2	0—2	1—1	0—1	0—1	1	7	8
Roberts	1—0	0—0	0—0	0—1	1—0	2	4	6
Harper	0—0	0—0	0—1	0—0	0—1	0	2	2
Peters	0—0	0—0	0—2	0—0	0—0	0	2	2
* Duff	0—0	0—0	0—0	1—0	0—1	1	1	2

* le record de Duff contre New York : 3 — 9 — 12

Le Canada vainc les Tchèques, 3-2

TORONTO, (PC) — Un but de Roger Bourbonnais, à 13:55 de la troisième période a résisté aux assauts dangereux des visiteurs à la fin de la joute et donné une victoire de 3-2 à l'équipe canadienne de hockey sur la Tchécoslovaquie, lors du dernier match international de hockey des Tchèques dans leur présente tournée en Amérique du Nord.

La victoire était la deuxième pour les Canadiens en quatre rencontres entre les deux clubs durant la tournée, y compris le tournoi international Walter Brown, à Colorado Springs, Colo., alors que les Tchèques ont annulé et gagné dans les deux rencontres.

Gary Dineen donna l'avance aux Canadiens à la fin de la première période lorsqu'il poussa une rondelle libre derrière le gardien de but Vlada Dzurilla lors d'une mêlée en avant des buts.

Mais les Canadiens parurent fatigués durant le deuxième engagement et les Tchèques donnèrent aux 7,522 spectateurs une brillante exhibition de patinage et de tir.

Ils ne purent toutefois déjouer le gardien de buts Ken Broderick que deux fois.

Zdenek Kepak le déjoua sur un lancer voilé. Broderick ne fit aucun geste. Puis Stanislas Prxle donna l'avance aux visiteurs en déjouant Broderick avec un lancer de revers à 40 pieds des buts.

Puis ce furent les buts de Al Johnson qui égalait le compte et celui de Bourbonnais qui donnait la victoire aux Canadiens. Le but de Johnston, à 9:36 fut réussi sur un jeu de puissance.

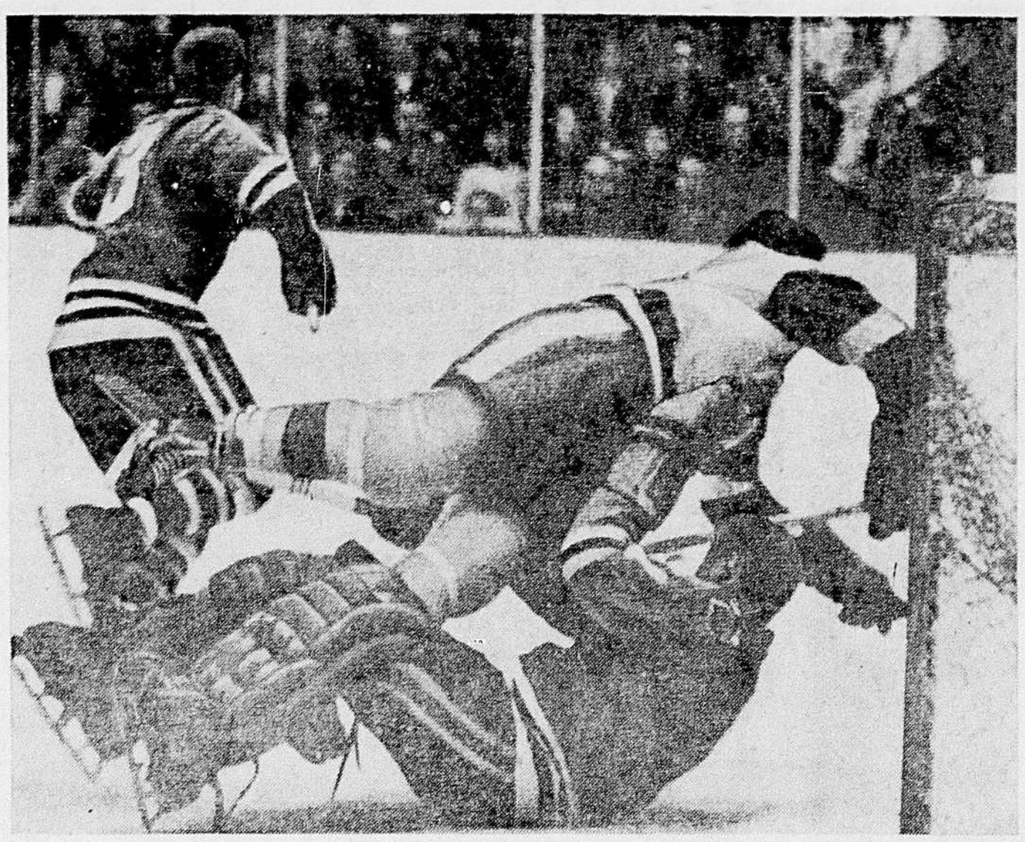

Téléphoto PA

Visite impromptue dans le territoire de Hall

En tentant de déjouer le gardien GLENN HALL, des Black Hawks de Chicago, LARRY JEFFREY, des Red Wings de Détroit, n'a pu arrêter son élan, et il est allé choir sur Hall, pendant que PIERRE PILOTE (3), des Black Hawks, se lançait à la poursuite du disque.

Foss donne raison aux 22 joueurs noirs insultés et choisit la ville de Houston

HOUSTON (UPI) — Les 22 joueurs noirs qui ont boycotté la partie d'étoiles de la ligue Américaine à cause de discrimination raciale dont ils auraient été victimes à la Nouvelle-Orléans où devait être présentée celle-ci samedi prochain ont obtenu gain de cause aujourd'hui.

En effet, Joe Foss, le commissaire du circuit, a transfère la partie de la Nouvelle-Orléans à Houston donnant ainsi raison aux joueurs noirs insultés en fin de semaine dans la ville de la Louisiane. A Houston, les préparatifs ont commencé et il faut faire vite, car la date du match n'a pas changé. On sait que cette ville est représentée par les Oilers dans ce circuit.

Foss a expliqué sa prise de position dans cette affaire délicate : "Les joueurs noirs font partie de la grande famille de la ligue Américaine. Lorsqu'un affront est proféré à l'égard d'un membre de la famille, toute celle-ci doit se considérer insultée. Je n'ai pas eu le choix. Nous ne pouvions pas, en toute décence, jouer notre partie d'étoiles dans une ville où certains membres de la famille ne sont pas acceptés. A Houston, ils seront bienvenus."

Dave Dixon, le promoteur de football par excellence de la Nouvelle-Orléans, a tenté de solutionner les problèmes des joueurs noirs, mais en vain. Ceux-ci, dirigés par Ernie Warlick, ancien ailier des Stampeders de Calgary, ont tout simplement quitté cette ville en guise de protestation. Warlick a déclaré que ses coéquipiers et lui n'avaient pas pu manger dans certains restaurants du centre de la ville et avaient été ignorés par les chauffeurs de taxi de l'endroit. "Nous avons toujours été bien traités dans les villes où nous avons joué au football dans la ligue Américaine. Nous n'acceptons pas les affronts que l'on nous a fait subir à la Nouvelle-Orléans", a souligné Warlick.

C'est toutefois Dixon qui a essuyé le plus dur coup dans l'affaire. Il rêve depuis plusieurs années d'intéresser une équipe professionnelle, des ligues Nationale ou Américaine, à venir s'établir à la Nouvelle-Orléans. L'incident d'hier met à peu près fin à son rêve.

Une défaite du Canadien junior en dépit du brio offensif de Christian Bordeleau

par Gilles Terroux

Quand une équipe dirige près de deux fois plus de lancers sur les buts que l'adversaire et qu'elle subit la défaite après avoir pris les devants par deux buts à deux reprises, il faut s'attendre à rencontrer un instructeur déprimé, voire furieux.

Scotty Bowman ne dérogeait pas à cette règle, hier soir, à la suite de la défaite de 5-4 du Canadien junior aux mains des Rangers de Kitchener.

"Une punition stupide. Ne cherchez pas ailleurs le point tournant de la rencontre", murmurait-il après avoir fait patienter les journalistes pendant une dizaine de minutes.

La punition stupide dont Bowman faisait allusion était celle que l'arbitre Jim Kieran avait imposée à Jacques Lemaire à 5:47 minutes de la troisième période.

Même s'il prétendait avoir agi accidentellement "au moment où je tombais", Lemaire avait tout de même été puni pour avoir cinglé.

L'avance de 4-2 que détenait le Canadien junior a été réduite à un but pendant l'absence de Lemaire quand Bob Jones enregistrait son deuxième but du match.

Vingt-trois secondes plus tard, Bill Hway nivelait les chances puis, à 10:11 minutes, Sandy Fitzpatrick scellait l'issue du match en faveur des Rangers.

La seule consolation du Tricolore avait été la performance ofensive de Christian Bordeleau qui avait marqué un but à chacune des périodes. Le joueur de défense Serge Savard comptait l'autre but du Tricolore tandis que John Beechy complétait le pointage des Rangers.

S'il se réjouissait de son premier truc du chapeau de la saison, Bordeleau ne parlait pas avec autant de satisfaction de sa tenue défensive.

"Que valent trois buts quand l'adversaire en réussit autant pendant que vous êtes sur la glace ?" demandait-il.

Les trois buts qui devaient changer l'aspect de la joute avaient en effet été comptés contre le trio formé de Bordeleau, Larry Pleau et Craig Patrick.

Début prometteur de John Voss

John Voss effectuait un début prometteur devant le filet des Rangers en repoussant 40 lancers. Ses coéquipiers, par contre, avaient mis Ted Ouimet à l'épreuve seulement 23 fois.

Le Canadien junior était encore privé des services du gardien de buts Fernand Rivard et du joueur de défense Robert Lemieux.

Le premier, blessé à un genou à Niagara Falls, vendredi, junior avait vaincu les Généraux d'Oshawa, 7-5, grâce à deux buts de René Drolet. Larry Pleau, Jacques Lemaire, Craig Patrick, Don Liesemer et Guy Dufour avaient compté les autres buts du Tricolore.

Hier, les Flyers de Niagara Falls prolongeaient à 12 leur série de joutes sans défaite en surclassant les Black Hawks de St. Catharines, 7-2.

CHRISTIAN BORDELEAU reprendra probablement son poste demain soir contre l'équipe nationale canadienne. Lemieux, également handicapé par un malaise à un genou, sera absent pendant au moins une semaine.

Samedi soir, le Canadien

PREMIERE PERIODE

1—Canadien, Bordeleau (Chagnon, Savard)	0:50
2—Canadien, Savard (Dufour, Drolet)	4:27
3—Kitchener, Beechy (Brennan)	6:08
4—Kitchener, Jones (Fitzpatrick, Hway)	15:07

Aucune punition.

DEUXIEME PERIODE

5—Canadien, Bordeleau	5:25

Punition : Ball 13:22.

TROISIEME PERIODE

6—Canadien, Bordeleau	0:46
7—Kitchener, Jones (Fitzpatrick, Ball)	6:23
8—Kitchener, Hway (Jones, Fitzpatrick)	6:40
9—Kitchener, Fitzpatrick (Hway, Jones)	10:11

Punitions : Lemaire 5:47, Brennan 16:26.

ARRETS :

VOSS	7	15	18	— 40
OUIMET	7	5	6	— 18

La Fédération internationale aborde les problèmes du ski

WENGEN, (AFP) — Au cours d'une conférence de presse tenue peu avant le départ de la descente du Lauberhon, Marc Hodler, un Suisse, président de la Fédération internationale de ski, a abordé les différents problèmes actuels dans le monde du ski.

Le président de la FIS a ensuite annoncé qu'une commission spéciale se rendrait au mois d'avril prochain à Portilla (Chili) afin d'examiner les préparatifs réalisés dans le cadre de l'organisation des championnats du monde alpins de 1966. Cette inspection portera sur les quatre points suivants :

1. Installations pour la presse et la radio.
2. Aménagement du réseau routier.
3. Remontée mécanique conduisant au départ de la descente masculine.
4. Logements de concurrents.

Au cas où les installations ne répondraient pas aux exigences demandées, les championnats du monde de 1966 seront attribués à une autre station à désigner et la candidature de Portilla serait retenue pour 1970.

Marc Hodler, qui est membre du Comité international olympique, a également abordé le problème de l'amateurisme. Il a notamment déclaré que les Jeux olympiques d'hiver étaient en danger car plusieurs disciplines (le ski, le hockey sur glace et le patinage artistique entre autres) tendaient à s'orienter vers le professionnalisme. Le ski pose un problème particulier à la fois en raison des longs déplacements auxquels sont contraints les champions pour participer aux différentes épreuves et des exigences d'un entrainement qui doit être long et minutieux, si on veut éviter des risques graves d'accident. La F.I.S., consciente de ces exigences, veillera néanmoins à ce que tous les skieurs de compétition exercent une véritable profession. La grande majorité des fédérations nationales souhaitent le maintien du ski comme discipline olympique, car ce sport connaît un réel engouement et est un merveilleux moyen de propagande. Comme les "dessous de table" resteront toujours incontrôlables la mesure la plus efficace doit être recherchée justement dans le contrôle de la profession déclarée par le skieur de compétition.

Ken LeBel vainqueur

GROSSINGER, N.Y. (UPI) Ken LeBel, 26 ans, de Lake Placid, N.Y., a établi un record mondial hier lorsqu'il a défendu avec succès son championnat de sauts sur barils, une troisième année de suite, à l'aréna de Grossinger.

LeBel a sauté 17 barils pour une distance de 28 pieds, 8 pouces. Le record antérieur, qui avait été établi par son frère Léo, 33 ans, en 1955, était de 16 barils pour une distance de 28 pieds, 7 pouces.

Jacques St-Pierre, 20 ans, de Québec, s'est classé deuxième, en sautant 16 barils pour une distance de 27 pieds et cinq pouces. Léo LeBel a fini troisième, en sautant 16 barils, pour 27 pieds et 1¼ pouce.

Gilles Leclerc, 23 ans, de Montréal, a fini 4e, avec une distance de 26 pieds, 8 pouces, devant Jacques Favreau, 21 ans, de Montréal. Les deux ont sauté 15 barils.

d'un SPORT à l'autre

Bill Sterett

Hec Gervais

George Chuvalo

Leon Ameer

Graham Hill

Hank Bauer

Dans le domaine du baseball, le droitier **Dean Chance,** des Angels de Los Angeles, vainqueur du trophée Cy Young, a été élu l'athlète de l'année 1964 par les chroniqueurs sportifs de Philadelphie . . . Chance réclame un salaire de $50,000 en vue de la saison prochaine . . . **Bob Gibson,** l'as des Cardinaux de St-Louis, a qualifié de ridicule la hausse de salaire de $2,000 que lui ont offert les Cardinaux . . . **Lee May,** voltigeur des Braves de Milwaukee, a signé son contrat, de même que **Gene Freese** et **Dick Schofield,** des Pirates de Pittsburgh . . . Les Tigers de Détroit ont par ailleurs fait savoir que 27 joueurs avaient accepté les contrats de l'équipe . . . Le gérant **Hank Bauer,** des Orioles de Baltimore, est intéressé à obtenir **Jimmy Hall,** des Twins du Minnesota, mais il n'est pas prêt à céder son club en retour . . . Un groupe d'amateurs de baseball de Houston font circuler une pétition afin de protester contre le nouveau nom de l'équipe de Houston, les **Astros . . . George A. "Columbia" Smith,** ancien lanceur des majeures, sera inhumé aujourd'hui, à Greenwich, Connecticut . . .

A la boxe, **Cassius Clay** a nié la déclaration de **Leon Ameer,** selon laquelle il sera le secrétaire de presse du champion. Ameer a subi une raclée en règle à Noël, par des soi-disant membres de la secte des Black Muslims. Selon Ameer, Clay serait menacé par cette secte. Toutefois, Clay a nié qu'il songeait à quitter le groupement en question . . . La commission athlétique de la Californie, du moins son président, est en faveur de l'abolition de la boxe . . . Le match de championnat des poids moyens entre **Rubin Carter** et **Mick Leahy,** a été contremandé . . . Leahy souffre d'un malaise inconnu . . . **Mauro Mina,** champion mi-lourd d'Amérique du Sud, a déclaré qu'il voulait un match de championnat mondial, à la suite de sa victoire facile contre **Bobby Stininato,** de Chicago . . . Le match **Carter-Leahy,** qui devait avoir lieu mardi, sera remplacé par une rencontre entre **Wally Swift** et **Lou Guiterrez** . . . Le Canadien **George Chuvalo** a quitté Toronto, hier, à destination de Catskills Mountains, dans l'Etat de New York où il s'entrainera en vue de son match contre **Floyd Patterson,** le 1er février . . .

Hec Gervais, skip de l'équipe d'Alberta, a conduit son quatuor à la victoire dans le tournoi des champions de curling à Toronto . . . **Roy Emerson,** d'Australie, a défait **Pierre Darmon,** de France, au compte de 9-7, 6-3 et 6-4, en finale des championnats de l'Ouest de l'Australie . . . Le Kremlin consacrera une part plus importante de son budget 1965 aux sports . . . Toutefois, les athlètes devront remporter de plus grands honneurs dans les compétitions . . . **Bill Mills,** qui a gagné l'épreuve du 10,000 mètres aux Olympiques de Tokyo, a surpris la foule de 11,412 personnes en triomphant dans le mille à San Francisco, en quatre minutes, huit secondes et un dixième . . . L'ancien champion mondial **Graham Hill** a remporté les honneurs du Grand Prix Automobile de Nouvelle-Zélande . . . Josef Schmidt, médaille d'or du triple saut à Tokyo, a été nommé l'athlète de l'année en Pologne . . . **Bill Sterett,** d'Owensboro, a gagné le trophée Engelhard Palladium, par suite de sa victoire dans la Regatte Orange Bowl, le Grand Prix International d'hydroplane . . .

Le nageur écossais **Bob McGregor,** champion du monde du 110 verges et médaille d'argent au 100-mètres à Tokyo, a annoncé sa retraite des compétitions internationales, afin de se consacrer aux études . . . Des centaines d'amis et d'admirateurs ont rendu leur dernier hommage à **Billy Wade,** qui a perdu la vie dans un accident à la piste de Daytona Beach, la semaine dernière . . . Les funérailles ont eu lieu à Houston . . . **Gaston Roelants,** de Belgique, a remporté les honneurs du marathon de Mar Del Plata, pour la troisième fois en autant de tentatives . . . Il a franchi les cinq milles et six dixièmes en un temps record de 23 minutes, 37 secondes et deux dixièmes . . . **Tom Ruby,** ancien jockey de courses à obstacles, a succombé aux blessures qu'il a subies dans une chute le 1er juin 1942. Au cours des 22 ans qui ont suivi sa blessure, il a été complètement paralysé . . . **Victor Chandler,** propriétaire du chien **Hi Joe,** qui a été enlevé, a offert une récompense de $2,800 pour le retour de son chien, le favori dans le Greyhound Derby, qui aura lieu en juin prochain . . .

LES COMPTEURS LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	35	22	57
Mikita, Chicago	13	32	45
Ullman, Détroit	19	19	38
Esposito, Chicago	14	20	34
Provost, Canadien	**13**	**21**	**34**
Howe, Détroit	12	22	34
Pilote, Chicago	5	28	33
Goyette, New-York	8	22	30
Rousseau, Canadien	**8**	**22**	**30**
Gilbert, New-York	17	12	29
Henry, New-York	14	14	28
Backstrom, Canadien	**14**	**13**	**27**
Balon, Canadien	**13**	**14**	**27**
Mahovlich, Toronto	11	16	27
Bathgate, Toronto	10	16	26
Delvecchio, Détroit	10	15	25
Bucyk, Boston	13	11	24
Pulford, Toronto	12	12	24
Perntice, Boston	14	9	23
MacGregor, Détroit	13	10	23
Felming, Boston	10	13	23
Kelly, Toronto	8	15	23
MacDonald, Détroit	6	17	23
Richard, Canadien	**11**	**11**	**22**
Stewart, Toronto	13	9	22
Larose, Canadien	**11**	**11**	**22**
Wharram, Chicago	11	11	22
Maki, Chicago	8	14	22
Green, Boston	4	18	22
Smith, Détroit	8	13	21
Ferguson, Canadien	**8**	**13**	**21**
Hay, Chicago	5	16	21
Keon, Toronto	8	12	20
Ellis, Toronto	13	6	19
Hardfield, New-York	10	9	19
Armstrong, Toronto	9	10	19
Williams, Boston	7	12	19
Laperrière, Canadien	**5**	**13**	**18**
Brewer, Toronto	3	15	18
Lindsay, Détroit	9	8	17
Murphy, Détroit	11	6	17
Douglas, Toronto	1	16	17
G. Tremblay, Canadien	**9**	**7**	**16**
Marshall, New-York	8	8	16
McKenzie, Chicago	7	8	15
Béliveau, Canadien	**5**	**10**	**15**
Nesterenko, Chicago	7	7	14

Sorel, Québec et St-Jérôme gagnent

Les Royaux de Sorel ont remporté une victoire de 6 à 5 contre les Reds de Trois-Rivières, grâce à un but de Jacques Goulet en surtemps.

Denis Mercier s'est distingué avec trois buts et une assistance pour les vainqueurs, Richard Lafrance et Roch Latour ont réussi les autres. André Hinse et Jacques Abram ont enregistré deux buts chacun pour les Reds tandis que Michel Cormier a compté l'autre.

A St-Jérôme, les Alouettes de l'instructeur Jacques Locas ont triomphé des Hawks de Thetford Mines au compte de 5 à 2.

Claude Guénette a compté 4 des 5 buts des vainqueurs, tandis que l'autre est allé à Richard Sarrazin.

Michel Rouleau et Clément Boudreau ont réussi les buts des perdants.

Enfin, à Québec, les As juniors ont défait les Bruins de Victoriaville au compte de 8 à 7.

Gilles Carignan, Gilles Renaud et Jean Giroux ont enregistré deux buts chacun pour les As tandis que Pierre Gagné et Yvon Drapeau ont enfilé les autres.

Normand Pépin et Alain Beaulé y sont allés de deux buts chacun pour les Bruins. Pierre Potvin, Réal Cournoyer et Jean-Claude Marcotte en ont réussi un chacun.

Par suite de son programme d'extension et de promotions parmi ses vendeurs

Montreal Buick

a besoin de nouveaux **REPRESENTANTS** pour vendre

PONTIAC • BUICK • ACADIAN • VAUXHALL • GMC

Le succès appelle le succès —
Entrez au service d'un concessionnaire florissant et gagnez:

Compensation maximum, assurance, caisse de retraite.

DISCRETION ASSUREE A TOUTES LES DEMANDES

SE PRESENTER à M. Christensen ou à M. Parino
4026 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342

Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER
PONTIAC · BUICK · ACADIAN · VAUXHALL · GMC

TARPAULINS
NEUFS — LOCATION — REPARATION
Toiles pour camion - Tentes - Vêtements de travail
Canevas imperméable - Equipement de camping
FINNIE MANUFACTURING COMPANY LIMITED
14001 - 14051 est, NOTRE-DAME — 645-8843

AUTO-CENTRE WESTERN — VOTRE SUPER-MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

MISE AU POINT
Electronique

NOS EXPERTS :

- Nettoieront et régleront les bougies
- Installeront des pointes, un condensateur et un rotor neufs
- Vérifieront et régleront la distribution
- Régleront le carburateur

6.95 Valeur 9.95 — CE PRIX COMPREND POINTES, ROTOR ET CONDENSATEUR

SERVICE DIGNE DE CONFIANCE !

AVIS : Le prix ci-dessus s'applique au Chevrolet ou Pontiac 6 cyl., 1955-62 — Economies semblables sur autres marques.

TELEPHONEZ POUR UN RENDEZ-VOUS, MAINTENANT !

Camion de service d'urgence disponible aux heures du magasin.

5 AUTOS-CENTRES WESTERN A VOTRE SERVICE

VERDUN : Rue de l'Eglise et Champlain (au sud de l'Aqueduc) — 768-2531
MONTREAL-NORD : Boulevard Pie-IX (¾ de mille au sud du Pont Pie-IX) — 322-7100
RIVE-SUD : Boulevard Taschereau (en face du nouvel Hôpital Général) — 671-5941
ST-MICHEL : Jean-Talon et 18e Avenue (à l'ouest du Centre d'Achat Boulevard) — 728-4595
JACQUES-CARTIER : Chemin Chambly (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) — 677-5205

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
970	Abitibi	13⅝	13⅛	13⅛
—	Abitibi P	24⅛	24⅛	—
700	Alliance	11½	11¼	11¼
—	Algoma	72	72	—
1495	Alumin	32⅜	32	32
100	Alum 4¼ P	43⅜	43⅜	43⅜
—	Al 1 Pr	22¾	22¾	—
—	Al 2 Pr	26¼	—	—
—	Anz C P	27½	27½	—
—	A T 4½ P	54½	54½	—
—	A T 290 P	53	53	—
—	Argus	19	18	—
—	ArgC P	14½	—	—
1300	Asbestos	23⅜	23⅛	23¼
—	Anc Cp	12½	12½	—
—	Atl Sug	19⅛	19⅛	—
100	Bq CN	75¾	75¾	75¾
75	Bq Imp	69	69	69
150	Bq Mont	66⅞	66⅞	66⅞
—	Bq N-E	78⅜	78½	—
50	Bq PC	54¼	54	54¼
100	Bq Roy	79½	79½	79½
—	Bq Tor-D	69¼	69	—
—	Bathurst P	25	—	—
—	Bathur P A	60¼	60¼	—
—	Bathu P P	16	16	—
1535	Bell Phone	64¼	64	64
—	Bo Mer Pr	51¾	51¼	—
100	Bo Paper	6¼	6¼	6¼
—	Bralorne	515	515	—
440	Brazil	5⅛	5⅛	5⅛
—	BA Bk N	69	69	—
150	BA Oil	34	34	34
175	BC Forest	30¼	30	30¼
—	BC Power	49	49	—
—	BC Ph 56	100	100	—
—	BC P 5.15	104½	104½	—
—	Brockville Pr	7	7	—
—	Brown	13⅜	13⅜	—
50	Bruck A	25¼	25¼	25¼
—	Bruck B	12¼	12¼	—
—	Build Prod	7	7	—
400	Cal Pow	20	20	20
75	Can Cem	53½	53½	53½
80	Ca Cem pr	30	30	30
—	CD Sugar	27½	27½	—
25	Cl Fdry	45	45	45
—	Can Malt	26½	26	—
—	C S L	32¾	32½	—
—	C S L pr	6½	6½	—
2715	C Aviat E	12½	12¾	12¾
5175	C Brew	11½	11¾	11¾
—	C Brew A	49	49	—
—	C Brew B	54	54	—
—	CBr Alum	14	14	—
—	CBAL A w	260	260	—
—	C Bronze p	95⅞	95⅞	—
900	C Chem w	10⅝	10⅝	10⅝
—	C Fndtn	6	5¾	—
—	C Fndtn A p	17	17	—
—	C I L	23½	23½	—
150	C I L pr	82	82	82
—	CI Pow	22	22	—
100	CI Pow p	50¾	50¼	50¼
—	C Marconi	495	490	—
1905	CPR	59⅝	59¼	59⅜
1220	C Pet Pr	14	14	14
—	CPPS	25	25	—
2500	C Refract	17	17	17
355	C Vickers	19½	19½	19½
—	Central Del	805	800	—
1700	Chemcell	19¼	19	19
—	cl 1.75 Pr	39¾	39¾	—
—	Coghlin	14¾	14¾	—
—	Col Cell	10¾	10¾	—
350	Cons MS	42¾	42½	42½
425	Cons Paper	40⅝	40⅝	40⅝
250	Cons Text	25	25	25
—	Consu Glass	11	11	—
—	Corby B	19½	19½	—
—	Coronation 5	⅞	5⅞	—
—	Crain RL	19	19	—
—	Cred Fonc	82	82	—
—	Cr Cork	95¼	95¼	—
—	Cr Zell (A)	32½	32½	—
—	Cruh Int	13	13	—
850	Denison	24¼	23¾	23¾
1500	Dist Seag	33½	33½	33½
275	D Bridge	26	26	26
—	D Coal Pr	8¾	8¾	—
—	D Corset	13	13	—
550	Do Fasco	24½	24½	24½
370	D Glass	16¾	16½	16¾
—	D Glass 7%	17¾	17⅝	—
—	D Lime	5¾	5¾	—
100	Dosco	15¼	15¼	15¼
50	D Stores	24	24	24
475	D Tar	22⅜	22⅜	22⅜
375	D Text	34	34	34
—	Donohue	10	10	—
—	Du Pont	55½	55½	—
—	Du Pont Pr	83	83	—
—	Dupuis (A)	13	13	—
—	EC Trust	45½	45½	—
—	E Koot	45	45	—
—	Eby Match	48	48	—
—	Enamel (A)	8¾	8¾	—
—	Enamel (B)	9	9	—
—	Falcon	83½	82	—
200	Fam Play	22½	22½	22½
—	Fleetwood	21	21	—
250	Fraser	32½	32¾	32½
200	Fr Pete Pr	355	355	355
—	Frosst A	19¾	19	—
—	Gen Dynam	41	41	—
—	Gr BRCI	14½	14½	—
—	Gr BRCI pr	50¾	50	—
—	Gl Paper	24½	23¾	—
—	Hawk Sidd	6¾	6½	—
—	Hollinger	34	33	—
—	Holl Rea	14⅛	14⅛	—
915	Home O A	20¼	20	20¼
—	Home O B	20	19	—
—	Horne Pf	325	305	—
—	H Smith pr	42	42	—
125	Hud Bay M	70¼	70	70¼
150	Hud's Bay	14⅝	14	14
400	Husky O	11	11	11
128	Imp Oil	58	57⅞	58
2625	Imp Tob	14½	14½	14½
950	I Tob Pr	6⅝	6⅝	6⅝
11525	Ind Accep	26	25¾	26
—	I Ac 4.50 pr	99	98½	—
—	Inglis	390	390	—
100	Inland C Pr	16¼	16	16¼
—	Inland N Gas	9¼	9¼	—
—	Inland G w	20¾	20¾	—
300	Int Nickel	96¾	96½	96⅝
—	Int Pap	35¼	35	—
600	Int Util	33	32⅝	33
—	Interpro PL	96	96	96
—	Iro Gl Pr	8¾	8¾	—
—	Jamaica PS	13	12¾	—
10	Labatt	21⅝	21¼	21⅝
—	Laur Fin	15⅞	15½	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	8¾	8½	—
225	Loblaw B	8⅝	8½	8⅝
1050	Loeb M	11¾	11½	11¾
—	MacKinn	7¼	7¼	—
—	MacKinn Pr	93	93	—
—	MacLaren A	21½	20½	—
—	MacLaren B	21	20	—
1865	MacMill-Pow	34⅜	34⅛	34⅜
—	Maritime E	20⅜	20⅜	—
25	Maritime T	21½	21½	21½
1250	Mass F	29¼	29¼	29¼
—	Met Stores	10½	10½	—
—	Miron 6%	14¼	14¼	—
—	Mitchll A	10¼	9¾	—
740	Molson A	39	38¾	39
200	Molson B	40	39¼	40
—	Mtl Loco	15¾	15½	—
—	Mtl Trust	103½	103	—
25	Moore Corp	60½	59½	60
—	Morse A	14	14	—
100	Morse B	11¾	11¾	11¾
—	Nat Drug	11⅜	11⅜	—
—	NFLD Lgt	10½	10¼	—
820	Noranda	54½	54¼	54½
—	NS Light	29	28½	—
—	Ocean F	7½	7½	—
700	Ogilvie	15	15	15
1200	Pac Pete	12	12	12
—	Placer	23½	23¼	—
100	Pow Crp	15	15	15
275	Pri Br	42⅞	42¾	42⅞
—	Price Pr	88¾	88¾	—
85	QN Gas	11¾	11⅝	11¾
—	QNG Pr	157	151	—
150	Q Phone	27⅜	27⅜	27⅜
—	Q PH 58	22	22	—
800	Reitman's	11	11	11
—	Reitman's A	10	10	—
—	Rio Algom	11¾	11½	—
—	Rockwell	29¾	29	—
575	Rolland A	11¼	11¼	11¼
—	Rolland B	12¾	12¼	—
200	Rothmans	21	20¾	21
—	Royal Tr	22¼	22¼	—
—	StL Cem R	35½	35¼	—
—	St-L Cem w	17½	17½	—
—	St-L Co A	103	103	—
150	Salada F	12⅝	12⅝	12⅝
—	Scott LaS	13	12½	—
10	Shell Can	19½	19½	19½
—	Shell I Pr	28½	28½	—
—	Sher W	44	44	—
—	Sher W pr	139	139	—
—	Shop Save	17	16½	—
100	Sicard	7¼	7	7¼
—	Simpsons	29½	29	—
—	Soc GF	8½	8	—
—	Sogemines P	14½	14½	—
125	Southam	33½	33½	33½
—	SS Steel	17½	17½	—
1022	Steel Ca	27½	27⅜	27⅜
25	Steinbg A	37	37	37
4	Ste Fr	60	60	60
—	Steinbg Pr	103½	103½	—
—	Steel Pr	85	85	—
—	Tate Lyle	5	5	—
50	Texaco Can	59	59	59
600	T Fin (A)	14¼	14¼	14⅜
100	Tr-C Corp	10⅝	10⅝	10⅝
400	Tr-C PL	40	39¾	39¾
—	Tr Mt PL	21⅛	20⅝	—
—	Turnbull	12	12	—
100	Un Carbide	26⅜	26⅛	26⅜
—	UN Steel	425	425	—
—	Vers Food	310	310	—
—	Viau	12	12	—
—	Wel Wood	13¾	13¾	—
250	Walk GW	37	37	37
—	W & Knap	29	29	—
—	WCoast Tr	16½	15⅞	—
—	Weston (A)		17¾	17¾
500	Weston (B)	18	18	18
—	Wstn 4½	100	100	—
200	Zeller's	14¼	14¼	14¼
—	Zeller's Pr	49¾	49¾	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	9	8½	—
—	Allied Tel	30	27	—
—	Alpha	60	55	—
—	Alpha (A)	150	150	—
1600	Alscope	95	90	90
500	Alsof	14¼	14¼	14¼
7500	AMg B B	25	23½	23½
2000	Amerainium	5	5	5
1000	A A Molyb	200	200	200
—	Anthonian	7	6½	—
—	Arno	5	4½	—
1000	Augustus	30	30	30
—	Baker Talc	9	7½	—
—	Band-Ore	12	12	—
3000	Bateman	7½	7½	7½
—	Beauce Pl	17	17	—
7900	Black Haw	215	205	215
—	Black River	18	18	—
200	Blue Bon	315	315	315
—	Bluewater	19	17	—
—	Bornite	7½	7	—
13000	Bruce Pres	20	19	19
—	Bruneau	24	24	—
—	Burnt Hill	35	34	—
—	Calumet	7	7	—
14300	Camflo	355	350	355
—	Camp Chib	450	450	—
—	C Delhi	985	985	—
—	C Ind Gas $	11¾	11¾	—
—	C Interurb	310	310	—
—	C Sec Und	105	105	—
500	C Magnesi	150	150	150
—	Cantexas	165	165	—
—	Carbec	6½	6½	—
4000	Cartier-Que	11	10	10
—	Casavant	475	475	—
—	Cassiar	$ 12	12	—
3000	Chibman	7½	7	7
400	Cessland	225	225	225
100	Chemalloy	110	110	110
—	Chib M	53	53	—
—	Chib Copper	8	6½	—
3000	Chipman	23½	23	23
2000	Cleveland	5	5	5
6500	Com O&G	70	63	65
920	Commodo $	7⅞	7⅞	7⅞
200	Commod w	360	360	360
500	Cominga	12	12	12
—	Canorama	40	40	—
—	CDivSec A	190	190	—
—	CDivSec p	4½	4½	—
—	C Mogador	31	31	—
—	C Monpas	6½	6½	—
—	C New Pac	12½	12½	—
—	C Persh	12	12	—
1000	CQ Yell	8	8	8
—	Copstrea	20	19	—
—	C Virginia	41½	41	—
50	Cuivre A	32	32	33
—	Cr SiL A	10¾	10¾	—
—	Crusade	6½	6½	—
—	Crown Brid	42	41½	—
—	Deer Horn	90	90	—
—	Delta Elec	290	290	—
100	Denaul A	9¾	9¾	9¾
2000	Dolsan	18	18	18
30	Dome	40½	40½	40½
—	Dom Exp	14½	14½	—
1000	Dom Lease	26	26	26
350	Dom Oilclot	35	35	35
—	Drum Wy	10¾	10¾	—
—	Dumagam	75	75	—
2500	Dumont	27	27½	29
—	East Sull	490	490	—
—	Est Vent	33	31	—
3000	Emp Oil	4	4	4
8000	Equity E	36	35	36
—	Fab Mt	15½	15½	—
2000	Fano	11	11	11
—	First Mar	390	390	—
—	Fiscal	$ 11	11	—
—	Fiscal Pr	$ 20	20	—
2000	Flint Rck	42	42	42
—	Fontana	6½	6	—
—	FT Relc	24	24	—
25300	Fox Lak	19	18	18½
200	Frigitors	60	60	60
2000	Fundy	6½	6½	6½
1500	Futurity	43½	42	43½
41500	Ghislau	44	42	42
—	G Aubutro	110	110	—
100	Gin Lak	180	180	180
—	Grissol	270	270	—
—	Gui P Ur	35	35	—
—	Hastings	375	370	—
—	Inland Ch $	5¾	5¾	—
500	Inspirat	190	190	190
—	Int Atlas	150	135	—
—	Int P (A) $	15	15	—
2500	Int Dredg	17	17	17
—	Israel Oil	7	6½	—
—	Jockey	$ 5½	5½	—
—	Jubilee	195	191	—
1000	K Dresm	58	56	—
—	Kenting A	500	500	—
3900	Kiena	515	425	455
100	Kodiac Pet	170	170	170
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Ac A $	9½	9½	—
—	Labrador $	40¼	40½	—
—	Ladubor	56	47½	—
50	Lambt A $	18	18	18
250	Lamton A $	18½	18½	18½
—	Lingside	4½	4½	—
—	Lithium	8½	7	—
2000	Louanna	27	27	27
—	Lowney $	27½	27½	—
500	Malarti HY	29	29	29
—	Massval	14½	10½	—
4500	Matachew	40	35	40
—	McAdam	107	85	—
—	McIntyre $	66¾	66¾	—
1000	McKinney	33	33	33
—	Melchers $	17	17	—
—	Melcher Pr	475	475	—
1000	Merc Ch	12½	12½	12½
—	Metal Min	182	178	—
—	Mid-Chib	29	25	—
2000	Midepsa	210	205	206
1000	Mistango	41	40	40
500	Molyb	50	50	50
14500	Monpre	13	12	12½
3000	Mt Cost	27	27	27
10000	Mt Pleasat	106	102	103
—	Mr Dairies $	5	4	—
—	Mussens $	15¾	15	—
—	Naut Vend	125	125	—
3500	Native Min	13	13	13
8000	N Formaq	8	7½	8
28700	N Imperial	217	209	212
4000	Newrich	46	45	45
2000	Nw Amulet	5½	5½	5½
2000	Nocana	8	8	8
—	Na Asbestos	7	7	—
—	Na Rare m	35	32	—
3100	North Ex	205	195	199
7500	Nw Canala	15	14	14
—	Opem Ex	14½	14	—
—	Opemiska	825	825	—
—	PA Inv	415	415	—
—	Patino	9	9	—
—	Pat 7 P	$ 23	23	23
200800	Pat Silv	43	38	39½
—	Paudash	7½	7	—
300	Peace R	400	395	400
—	Pennbec	8	6½	—
2200	Peso S	170	170	170
2500	Phoenix O	86	84	84
1000	Pitt Gold	4½	4½	4½
110000	Porcupine	13½	12½	13
100	P C 1 P	$ 49	49	49
100	P C 2 P	$ 15½	15½	15½
—	Q Cobalt	178	178	—
500	Q Indust M	37	37	37
11000	Q. Smelt	27½	27	27½
10000	Red Crest	4	4	4
—	Renold	$ 15¾	16¾	—
—	Ruby Foo	285	285	—
—	id wts	16	16	—
1000	Rustyl	59	59	59
45300	Sapawe G	52	45	47½
2400	St-L Col	234	227	230
1000	St-L D Lds	85	85	85
100	St-Lucie	19¼	19¼	19¼
2000	Silver Reg	22	21	22
263000	Silv Sum	19	18	18½
30500	Silver T	45	42	43
—	Siscoe	330	330	—
—	Select F	5¾	5	—
25	Sobeys A $	17½	17½	17½
—	Soca	35	35	—
—	S Dufault	8	8	—
3400	Spartan Air	49	48	48
—	Spartan w	7	7	—
4400	Stairs Ex	143	138	141
1500	Std Gold	14	14	14
13800	Sullivan	365	360	365
—	Superpak	410	400	—
—	Suptt Ord $	22½	22½	—
500	Surlaga	33	33	33
1000	Tache	9	9	9
1000	Talisman	60	58	60
500	Tazin	6½	6½	6½
—	Tib Expl	6	6	—
200	Titan	10	10	10
—	Tooke	175	150	—
—	Tooke pr	300	300	—
17200	Trsterre	90	87	89
1350	Tru-Wall	460	430	450
—	U Corp B $	12⅝	11¾	—
—	U Corp p $	30	30	—
5000	Un Obalski	50	50	50
—	100 U T El $	16	16	16
100	U Tow El $	16	16	16
—	Val-Mar $	5½	5½	—
1850	V Der Hout	105	100	105
19500	Vanguard	6	6	6
—	Wabasso $	16	15½	—
—	Wabasso B	250	250	—
—	Weedon	6	6	—
—	Westburne	125	125	—
45500	West. Heliu	48	45	47
—	Westeel $	13¾	13¾	—
19000	Westville	14½	12½	13
8000	White Star	49	47	48½

Les aurifères reculent; les industrielles hésitent

MONTREAL — Après une ouverture en hausse, les prix, aux deux Bourses de la métropole, ont reculé et sont devenus mixtes au cours d'une séance plutôt calme. Le virement était moyen.

Le secteur des métallurgiques semblait avoir plus de fermeté que le reste de la liste. Algoma a pris ½, Dominion Bridge ⅜ et Stelco ¼.

Le compartiment des services publics faisait aussi bonne figure, avec CPR en hausse de ½ et Bell Telephone de ⅜.

Parmi les alimentations, Steinberg a pris ½ et Canadian Breweries ¼. Molson, qui a été fort en vedette, la semaine dernière, à la suite de l'acquisition d'une brasserie américaine, a abandonné ¼.

La liste des industrielles était surtout parsemée de reculs légers.

Au secteur des valeurs minières spéculatives, Patricia Silver a pris 6 cents et Western Helium 1 cent.

New Imperial a abandonné 3 cents et Porcupine Prime ½ cent.

* * *

TORONTO. — Les aurifères ont continué à perdre du terrain à Toronto, tandis que les industrielles ont conservé l'avance des premiers moments de la séance.

Les aurifères, en perdant du terrain, réagissaient à l'annonce par le gouvernement américain qu'il n'y aurait pas de hausse du prix de l'or.

Dome a abandonné 1¼ à 39¾, Giant Yellowknife 1⅜ à 16⅛, Campbell Red Lake ⅜ à 22⅛ et Macassa 25 cents à $2.71.

Le compartiment des industrielles accusait une avance générale, avec en tête Interprovincial Pipe Line, International Utilities et Algoma Steel.

Le secteur des valeurs spéculatives était peu fréquenté.

En somme, l'indice des industrielles accusait un gain de .13 à 169.03, peu avant la clôture, tandis que celui des aurifères a fait une chute de 8.26 à 167.63.

* * *

NEW YORK. — Les prix étaient mixtes à la Bourse de Wall Street. Les industrielles n'avaient pas de tendance déterminée, les valeurs minières perdaient du terrain, et les sociétés aériennes étaient le seul groupe à présenter quelque fermeté.

Les valeurs minières aurifères ont essuyé quelques pertes assez importantes à la suite de

la baisse du prix de l'or fin sur le marché de Londres et comme conséquence du communiqué du gouvernement américain au cours de la fin de semaine. On sait que Washington a averti les financiers de ne pas spéculer sur le métal précieux, car il ne fallait pas s'attendre à une hausse du prix de l'or.

Les sociétés aériennes étaient l'objet d'une forte demande, à la suite de la publication des récentes statistiques concernant la montée du trafic aérien dans le monde.

L'indice calculé par Presse Associée, sur 60 titres, avait une faible hausse de .3, vers le milieu de la séance, s'établissant alors à 327.7.

Au même moment, l'indice Dow Jones des industrielles était en baisse de 1.39 à 881.21.

* * *

LONDRES (PC) — Les cours étaient calmes mais fermes aujourd'hui bien que les aurifères fussent en baisse. Les valeurs de tout repos étaient calmes et bougeaient peu.

Les titres négociés en dollars étaient fermes et parmi les valeurs canadiennes, Abitibi, Algoma, B.A. Oil, Canadian Husky Oil, Consolidated Paper, Consolidated Mining, Hollinger, Imperial Oil, Massey-Ferguson et Trans-Canada Pipe ont progressé. Noranda, International Nickel et Canadien Pacifique ont perdu du terrain.

Les banques anglaises baissaient, mais les banques canadiennes étaient en demande comme les assurances. Les trusts et les propriétés faiblissaient.

Les principales industrielles progressaient. Les tabacs sont restés calmes. Les sidérurgiques se sont raffermies. Les étains ont baissé, les cuivres étaient fermes, les caoutchoucs étaient irréguliers.

* * *

PARIS — Bon début de semaine : à la meilleure résistance de la séance précédente, succède une fermeté, sans doute encore timide et assez inégalement répartie, mais qui marque néanmoins une amélioration certaine vis à vis des dispositions manifestées jusqu'ici depuis le début de cette année.

La fièvre de l'or s'étant, d'autre part, un peu calmée, un certain nombre de vendeurs qui s'étaient enhardis ces derniers jours, procèdent à des rachats qui contribuent à la meilleure tenue de la cote. Le raffermissement eût même été probablement plus accentué si un sentiment de réserve n'était toujours entretenu par la perspective de nouveaux mouvements de grève dans les secteurs public et nationalisé.

Aux valeurs étrangères, les allemandes un peu plus discutées, abandonnent parfois quelques points. Les italiennes s'effritent tandis que les mines d'or se replient avec vivacité. Les britanniques font preuve de stabilité mais les cuivres congolais se retrouvent en recul sensible. Quelques dégagements aux américaines.

Les affaires sont toujours très actives sur le marché de l'or mais la plupart des cotations réactionnent sensiblement. Le lingot de un kilo recède 45 f à 5,595 et le Napoléon 30 centimes à 42.90.

cote des grains

MARCHE A TERME : WINNIPEG				
AVOINE :				
Mai	83	—	—	83
Juil.	83	—	—	83
Oct.	—	—	—	81¾
ORGE :				
Mai	1.26⅞	1.26⅞	1.26¾	1.26¾
Juil.	—	—	—	1.26½
Oct.	—	—	—	1.25
LIN :				
Mai	3.23¼	3.23¼	3.22½	3.22¾
Juil.	3.25	3.25¼	3.24¾	3.24¾
Oct.	3.23	3.23	3.22½	3.22¾
SEIGLE :				
Mai	1.32	1.32½	1.31¾	1.31¾
Juil.	1.33⅛	1.33¼	1.33	1.33¼
Oct.	—	—	—	1.31½
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	3.19	3.19	3.18½	3.18½
Mars	3.05¼	3.09¼	3.07¼	3.07¼
Mai	2.94¾	2.95	2.93½	2.93½
Juil.	2.92	2.92	2.90½	2.90½

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 83¼; EX 3 CW 81; 3 CW 79; EX 1 fourragère 79; 1 fourragère 78; 2 fourragères 75; 3 fourragères 72; fourragère mélangée 52.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.26¾; 1 CW 2-rang 1.23¾; 2 CW 2-rang 1.21¾; 3 CW 6-rang 1.25¾; 3 CW 2-rang 1.21¾; 1 fourragère 1.21¼; 2 fourragère 1.19¼; 3 fourragère 1.16¼.

Seigle : 1 et 2 CW 1.25¾; 3 CW 1.22; 4 CW 1.10¾; esgoté 1.09¾; sur voie 1.26.

Lin : 1 CW 3.14; 2 CW 3.09; 3 CW 2.82¾; sur voie 3.14.

Graine de Colza : no 1 CDN 3.18½.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant 21 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	1.50¾	1.51¼	1.50¾	1.51¼
Mai	1.51¾	1.51¾	1.51	1.51½
Juil.	1.44⅜	1.44⅝	1.44¼	1.44⅝
Sept.	1.46⅞	1.46⅞	1.46⅜	1.46⅞
Déc.	1.51	1.51¼	1.50⅝	1.51⅜

MAIS :

Mars	1.25¾	1.26⅛	1.25⅝	1.26⅛
Mai	1.27¾	1.28¼	1.27¾	1.28¼
Juil.	1.28⅝	1.29¼	1.28⅜	1.29¼
Sept.	1.25	1.25½	1.25	1.25½
Déc.	1.18	1.18½	1.17⅝	1.18½

AVOINE :

Mars	72½	73⅛	72½	72⅛
Mai	71⅜	71½	71	71½
Juil.	67	67¼	66⅝	67¼
Sept.	67⅜	68	67⅜	68
Déc.	—	—	—	69½

SEIGLE :

Mars	1.25½	1.25½	1.24¼	1.24¼
Mai	1.27¼	1.27¼	1.26	1.26½
Juil.	1.26¾	1.26¾	1.26¼	1.26½
Sept.	1.27⅜	1.27⅜	1.27⅛	1.27⅜
Déc.	1.29½	1.29⅝	1.29½	1.29⅝

FEVES SOYA :

Jan.	2.83¼	2.83½	2.81¼	2.82⅜
Mars	2.86⅜	2.87¼	2.84½	2.86¼
Mai	2.88¼	2.89¼	2.86¼	2.88¼
Juil.	2.87½	2.88	2.85¾	2.87¼
Août	2.81¼	2.81¾	2.79½	2.81¼
Sept.	2.59¾	2.60¾	2.59¾	2.60¾
Nov.	2.53½	2.53¾	2.53	2.53⅝

L'Amiante

Les expéditions d'amiante par les producteurs ont augmenté en novembre dernier (172,539 tonnes contre 148,395 en novembre 1963) et en janvier-novembre (1,267,506 contre 1,170,411).

Les expéditions des mines du Québec ont été supérieures durant le mois (160,544 tonnes contre 135,172) et au cours des onze mois (1,147,719 contre 1,068,762).

NEW YORK

Ouverture		Haut	Bas	11.30
Abbott Lab	45¾	45¾	45⅝	45⅝
Air Reduc	55¼	55⅝	55⅛	55⅜
Allis Chm	20⅝	20⅝	20⅛	20⅜
Am Can	44½	44½	44½	44½
Am Locom	18¾	19¼	18¾	18¾
Am Tel T	69⅛	69⅝	69⅛	69⅝
Am Tobacc	32½	42½	32½	32½
Anacd Cper	56⅛	56⅝	56⅛	56⅜
Armco Stl	64¼	64⅝	64	64⅜
Avco Crp	23	23	23	23
Avon Pro	54	54	54	54
Bethlm Stl	35⅛	35⅜	35⅛	35⅜
Boeing Aire	69⅝	80⅜	70	70⅛
Borden Co.	80¼	81	80½	81
Bulova	18⅛	18⅜	18⅛	18⅜
Burroughs	26⅜	26½	26	26⅛
Canada Dry	33½	33	33	33
Can Pacific	55⅜	55⅜	55